



2

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de La Tour de Peilz.

Le Département de Justice et Police
déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, le 28 décembre 1892.

Le Chef de Service du Département,

L. Fauré



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 1 de l'année 1876 au N° 40 de l'année 1892.

Ce que nous certifions.

L'Officier de l'Etat Civil de La Cour de Tully



N^o 1.
Anderson
Geoffrey

Le huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à La Cour de Seily, Villa Plaisance _____
Anderson Geoffrey _____ fils _____ légitime _____
de Albert Anderson _____ Profession: rentier _____
de New York, Ville États Unis) domicilié à La Cour de Seily _____
et de May Hill _____
de Angleterre _____
Inscrit au présent registre le neuf janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Anderson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N^o 2.
Colombo
Emilie

Le Trente & un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ une heure _____ quinze minutes du soir _____
est _____ née _____ à La Cour de Seily, rue Occidentale N^o 55 _____
Colombo Emilie _____ fille _____ légitime _____
de Crispino Colombo _____ Profession: maçon _____
de Casalquigno, Province de Côme, Italie) domicilié à La Cour de Seily _____
et de Caterina Felli _____
de Casalquigno, Province de Côme, Italie _____
Inscrit au présent registre le premier février _____
mil huit cent quatre-vingt- huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Crispini Colombo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N^o 3
Gétax
Jules-David

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à onze heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seily, Grande rue N^o 9 _____
 Gétax Jules-David _____ fils légitime _____
 de Samuel Gétax _____ Profession: vigneron _____
 de La Cour de Seily, Château d'Orca domicilié à La Cour de Seily _____
 et de Sophie-Adèle Ramel _____
 de Château d'Orca _____

Inscrit au présent registre le deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

Gétax Samuel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de Château d'Orca

Le Procureur
 02

N^o 4
Butticaz
Georges-Louis

Le treize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à huit heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seily, rue du Château N^o 68 _____
 Butticaz Georges-Louis _____ fils légitime _____
 de Louis Butticaz _____ Profession: agriculteur _____
 de Châtelard & de Jongny domicilié à La Cour de Seily _____
 et de Pauline Martelat _____
 de Ormont-dessous _____

Inscrit au présent registre le treize février _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de Montreux,

& Corsier.

Le Procureur
 76

N^o 5
Bettez
Berthe-Marguerite

Le quinze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huite _____ à _____ six heures _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à _____ La Cour de Feily, Grande rue N^o 40 _____

Bettez Berthe-Marguerite fille légitime _____

de Charles François Bettez _____ Profession: boulanger _____

de Combremont-le Petit domicilié à _____ La Cour de Feily _____

et de Bertha Pfeiffer _____

de Neunkirch (Schaffhouse) _____

Inscrit au présent registre le seize février _____

mil huit cent quatre-vingt- huite _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles François Bettez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de Combremont

L. Insermes

N^o 6
Mamin
Marie

Le dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huite _____ à _____ une heure _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à _____ La Cour de Feily, Grande rue N^o 53 _____

Mamin Marie _____ fille légitime _____

de Edouard Mamin _____ Profession: vigneron _____

de Blonay _____ domicilié à _____ La Cour de Feily _____

et de Sophie Louise Chappuis _____

de Rivaz _____

Inscrit au présent registre le dix-sept février _____

mil huit cent quatre-vingt- huite _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de St-Leger

L. Insermes

N^o 7
Toly
 Aimée-Emilie

Le vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huize _____ à neuf heures quarante-cinq minutes du matin _____
 est _____ née à La Cour de Teily, Grande rue N^o 42. _____
Toly Aimée-Emilie _____ fille légitime _____
 de François-Jean-Henri Toly _____ Profession: facteur postal _____
 de Blonay _____ domicilié à La Cour de Teily _____
 et de Henriette-Louise-Marie Biquin _____
 de S^t-Légier & la Chiesaz _____
 Inscrit au présent registre le deux Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Toly

Communiqué à l'Etat civil de S^t-Légier

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moser

N^o 8
Mercier
 Georges-Auguste-Olivier

Le trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huize _____ à _____ deux heures _____ quinze minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Teily, rue du Château N^o 66 _____
Mercier Georges-Auguste-Olivier _____ fils _____ légitime _____
 de Paul-Eugène Mercier _____ Profession: pasteur _____
 de Coppet _____ domicilié à l'Isle _____
 et de Emilie Fanny Gardon _____
 de Yverdon et Genève, en séjour à La Cour de Teily _____
 Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite:

P. Eug. Mercier

Communiqué aux Etats civils de
Coppet & l'Isle.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moser

N^o 9
Grognet
né-mort

Le vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ neuf heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né mort à La Cour de Seily _____

Grognet _____ fille légitime _____
de Ferdinand Isaac Grognet _____ Profession: employé de fabrique
de Solig. Pittet _____ domicilié à La Cour de Seily _____
et de Marie Madeleine Lionnet _____
de Attalens (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort = _____

Confirmé après lecture faite:

F Grognet

Communiqué à l'Etat civil de Bottens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mosermet

N^o 10
Schurvey
Marie

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ onze heures _____ minutes du matin _____
est _____ née _____ à La Cour de Seily, Grande rue N^o 21 _____

Schurvey Marie _____ fille illégitime _____
de Marie - Christine Schurvey Profession: domestique _____
de Hauterille (Fribourg) domiciliée à La Cour de Seily _____
et de _____ fille elle-même de François Schurvey _____
de _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Susette
Collet Jaccoud, sage-femme, à La Cour de Seily _____

Confirmé après lecture faite:

Susette Collet Jaccoud

Communiqué à l'Etat civil de
Hauterille (Fribourg).

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mosermet

N° 11
Burkhardt
Rose-Louisa Madeline

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Feilz, Grande rue N° 58 _____
Burkhardt Rose-Louisa Madeline fille légitime _____
 de Alexandre-Edouard Burkhardt Profession: propriétaire _____
 de Sumiswald (Berno) domicilié à La Cour de Feilz _____
 et de Ruth Isaline Desfayes _____
 de Villetta & Lutry _____
 Inscrit au présent registre le quatre Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ed Burkhardt

Communiqué à l'Etat Civil de
Sumiswald.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Moser

N° 12
Franel
Louise Benjamin Marguerite

Le trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à trois heures _____ soixante minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Feilz, Entre deux Villes _____
Franel Louise Benjamin Marguerite fille légitime _____
 de Benjamin Louis Franel Profession: Employé-architecte _____
 de Provence & Verrey domicilié à La Cour de Feilz _____
 et de Helène née Frautschi _____
 de Genève (ville) _____
 Inscrit au présent registre le quatre Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Benj. Franel

Communiqué aux Etats Civils de
Provence & Verrey

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Moser

N° 13
Ducrot
Alice. Céline

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à _____ une heure _____ trente minutes du matin _____
 est _____ née _____ à _____ La Cour de Seitz, rue du Château N° 26 _____
 Ducrot Alice. Céline _____ fille légitime _____
 de Jules. Louis. Paul. Ducrot _____ Profession: vigneron _____
 de Ecublens, St Sulpice domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Eugénie Taley _____
 de Tuidoux _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Ducrot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Moerme
 37

Communiqué à l'Etat Civil d'Ecublens.

N° 14
Heitz
Mina

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à _____ neuf heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ née _____ à _____ La Cour de Seitz, Clos d'Aubonne _____
 Heitz Mina _____ fille légitime _____
 de Florent Heitz _____ Profession: cuisinier _____
 de Sossolheim, Alsace _____ domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Chérie Nock _____
 de Griesbach, Grand Duché de Bade _____

Inscrit au présent registre le six Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Florent Heitz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Moerme
 07

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 15
Monnier
Marquite

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Tully, grande rue N° 28 _____
 Monnier Marquite _____ fille légitime _____
 de Jules Monnier _____ Profession: vigneron _____
 de Villars le Grand _____ domicilié à La Cour de Tully _____
 et de Marie Louise Goyon _____
 de Gyon _____
 Inscrit au présent registre le premier Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Monnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Constantine

Le Moermeijer

N° 16
Furst
Jean Rodolphe

Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à trois heures _____ quinze minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Beau Rivage près La Cour de Tully _____
 Furst Jean Rodolphe _____ fils _____ légitime _____
 de Jean Rodolphe Furst _____ Profession: jardinier _____
 de Châtres (Fribourg) domicilié à La Cour de Tully _____
 et de Anne Françoise Meillard _____
 de Charat (Valais) _____
 Inscrit au présent registre le trente six Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

J. Rod. Furst

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Châtres

Le Moermeijer

N^o 17
Saccot
 François-Joseph

Le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huits _____ à midi _____ heures _____ minutes du _____
 est _____ né _____ à La Cour de Feigy, Bourg-dessous N^o 87
 Saccot François-Joseph _____ fils _____ légitime _____
 de Jean Marie Saccot _____ Profession: agriculteur _____
 de Vingier, Haute-Savoie France domicilié à La Cour de Feigy _____
 et de Josette Chevalley _____
 de Aetalens (Fribourg) _____
 Inscrit au présent registre le cinq Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-huits _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Douxat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme

Communiqué à la Chancellerie d'État.

N^o 18
Wicki
 Arnold

Le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huits _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Feigy, Clos d'Arbonne _____
 Wicki Arnold _____ fils _____ légitime _____
 de Rocco Edouard Wicki _____ Profession: sommelier _____
 de Schupfheim (Lucerne) domicilié à La Cour de Feigy _____
 et de Marie-Janny Fankhauser _____
 de Erub (Bâle) _____
 Inscrit au présent registre le treize Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-huits _____ sur la déclaration de Adine Depraz
 sage-femme, à Vevey _____

Confirmé après lecture faite:

Adine Depraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme

Communiqué à l'État civil de
 Schupfheim.

N^o 19
Sandmeyer
Louis-Philippe

Le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à huit heures _____ quinze minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Salcour de Tilly, rue du Château N^o 68
Sandmeyer Louis-Philippe fils _____ légitime _____
 de Louis-Philippe Sandmeyer Profession: ferblancier _____
 de Seengen (Argovie) domicilié à Salcour de Tilly _____
 et de Anna Marie-Louise Meudry née Fabio _____
 de Seytroux, Haute-Savoie, France _____
 Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Philippe Sandmeyer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de
Seengen.

L. Moerme
 9

N^o 20
Curchod
Barthe

Le vingt-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Salcour de Tilly, Grande rue N^o 4
Curchod Barthe _____ fille _____ légitime _____
 de Pierre-François-Louis Curchod Profession: vigneron _____
 de Lutry & Dommarin domicilié à Salcour de Tilly _____
 et de Elise Gattabin _____
 de Dommarin _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

P. P. Louis Curchod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de
Lutry & Botrans.

L. Moerme
 9

N° 21
Mamin
Louis Samuel

Le sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à quatre heures _____ trente minutes du matin
est _____ né _____ à Labeur de Seitz, Bourg dessous N° 91
Mamin Louis Samuel fils _____ légitime _____
de Louis Samuel Jean Mamin Profession: vigneron
de Labeur de Seitz, Bourg domicilié à Labeur de Seitz
et de Aline Louise Jusche
de Orso la Ville


Inscrit au présent registre le sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Mamin Louis.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Steigier



N° 22
Pedroli
Josué

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Labeur de Seitz, Grande rue N° 36
Pedroli Josué _____ fils _____ légitime _____
de Mathias Pedroli _____ Profession: mosaïste
de Malnate (Italie) _____ domicilié à Labeur de Seitz
et de Rachel Croci
de Malnate (Italie)

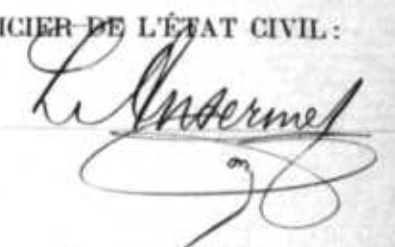
Inscrit au présent registre le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Pedroli Matteo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat



Par lettre de bourgeoisie
reçue Emile Garand notaire
le six décembre mil neuf cent
quatre, visée par le Conseil
d'Etat dans le délai légal,
Josué Pedroli, inscrit ci-
contre, a été reçu au nombre
des bourgeois de la Commune
de La Bour de Seitz.

Inscrit sur avis du Dépar-
tement de justice et Solide
du 11 décembre 1915.

L'officier de l'état civil
L'Ansermet
Comm. au Dept
de Steig. par l'autor. double.

N^o 23
Krieger
Clara Geneviève

Le deux huit juillet mil huit cent quatre-vingt-
trois à deux heures minutes du matin
 est née à Lalour de Tully Grande rue N^o 39
Krieger Clara Geneviève fille légitime
 de Marie Louis Anatole Krieger Profession : constructeur de bateaux
 de Sout (Tribourg) domicilié à Lalour de Tully
 et de Marie Alexandrine Girard
 de Tingier (Haute-Savoie)
 Inscrit au présent registre le deux neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Louis Krieger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de S^t Martin
(Tribourg)

Le Marnet

N^o 24
Porchet
Louis Arthur Joseph

Le quinze Août mil huit cent quatre-vingt-
trois à cinq heures minutes du soir
 est né à Lalour de Tully Grande rue N^o 8
Porchet Louis Arthur Joseph fils légitime
 de Louis Porchet Profession : coiffeur
 de Corcelles le Jorat domicilié à Lalour de Tully
 et de Julie Philomène Baccinnyl
 de Tribourg
 Inscrit au présent registre le dix sept Août
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Louis Porchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Corcelles

Le Marnet

N^o 25
Glaus
Jean-Frédéric

Le vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à six heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Labourd de Feilz, Grande rue N^o 41 _____
 Glaus Jean-Frédéric _____ fils _____ légitime _____
 de Jean Glaus _____ Profession : cordonnier _____
 de Charles (Bene) domicilié à Labourd de Feilz _____
 et de Charlotte dite Adrienne Licheyre _____
 de Voratters _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Glaus

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de Briens

R. Mermel
 30

N^o 26
Montet
Marie-Louise

Le dix-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labourd de Feilz, Grande rue N^o 50 _____
 Montet Marie-Louise _____ fille _____ légitime _____
 de Charles Louis Frédéric Montet Profession : plâtrier peintre _____
 de Blonay _____ domicilié à Labourd de Feilz _____
 et de Lina Nicod _____
 de Vulliens _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Montet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
 St. Léger

R. Mermel
 30

N^o 27
Montet
Charles-Louis

Le dix-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à La Cour de Tilly, Grande rue N^o 50 _____
Montet Charles-Louis fils _____ légitime _____
 de Charles-Louis Frédéric Montet Profession : plâtrier-peintre
 de Blonay _____ domicilié à La Cour de Tilly _____
 et de Lina Nicod _____
 de Vullyens _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Montet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de Stégier

Le Moerme
 36

N^o 28
Chevalley
Marcel

Le vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à La Cour de Tilly, Bourg dessous N^o 92 _____
Chevalley Marcel fils _____ légitime _____
 de Charles Chevalley Profession : vigneron _____
 de Rivaz _____ domicilié à La Cour de Tilly _____
 et de Annette Mamin _____
 de Blonay & La Cour de Tilly _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Chevalley Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
St Saphorin

Le Moerme
 36

N^o 29
Maury
Henri.

Le vingt-deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
troize _____ à _____ deux heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à L'Ormonay-rivière Labou de Feitz
Maury Henri _____ fils _____ légitime _____
de Jules Constant Maury _____ Profession : menuisier
de Vubroye _____ domicilié à Labou de Feitz
et de Elise née Ray
de Echichens

Inscrit au présent registre le vingt-deux Août _____
mil huit cent quatre-vingt-troize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Maury

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil d'Oron.

[Signature]

N^o 30
Bini
Napoleon Louis.

Le vingt-huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
troize _____ à _____ six heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Labou de Feitz, rue du Château N^o 65
Bini Napoleon Louis _____ fils _____ légitime _____
de Ernest Bini _____ Profession : maçon
de Veccana, Province de Como domicilié à Labou de Feitz
et de Josephine Carmine
de Intra

Inscrit au présent registre le vingt-huit Août _____
mil huit cent quatre-vingt-troize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Bini Ernesto

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N^o 31.
Badan
Sina-Rose

Le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize à une heure minutes du soir
est née à Labour de Seily Entre deux-Lacs
Badan Sina-Rose fille légitime
de Gustave-Louis Badan Profession: jardinier
de Sullens domicilié à Labour de Seily
et de Ida Leubas
de Buttes (Neuchâtel) Chavanno le-Chêne
Inscrit au présent registre le premier Septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Badan

Communiqué à l'Etat Civil de Sullens.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moermeijer
22

N^o 32.
Desclouds
Marie-Louise

Le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize à sept heures minutes du soir
est née à Labour de Seily, rue du Château n^o 74
Desclouds Marie-Louise fille légitime
de Charles Desclouds Profession: maçon
de Labour de Seily, St-Léger, la Chaux domicilié à Labour de Seily
et de Fanny Rubi née Porel
de Laubergunnen (Berne)
Inscrit au présent registre le vingt Septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Desclouds Charles.

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moermeijer
26

N° 33

Haller

Marthe Justine

Suivant déclaration
de l'Ambassade française
à Berne du trent novembre
mil huit cent quinze,
Haller Marthe Justine,
mentionnée ci-contre,
a cessé par option, d'être
française, et est devenue
citoyenne suisse bourgeoise
de la Commune de Monthey
(Valais).

Inscrit sur ordre du Département
de même de futures solde du
15 Décembre 1915 le 16 dit.

L'officier de l'état civil

Comm: au Dept de l'Instruction
publique & de l'Intérieur

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à midi heure _____ minutes du _____

est _____ née à Labour de Feigy, Entre deux Villes _____

Haller Marthe Justine fille légitime _____

de François Antoine Haller Profession: marichal ferant _____

de Belfort (France) domicilié à Labour de Feigy _____

et de Marie Patience Chevally _____

de Monthey (Valais) _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Haller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____

L. Ursermes

N° 34

Mouron
Saul Ferdinand

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à _____ heure _____ minutes du soir _____

est _____ né à Labour de Feigy, Grande rue N° 11 _____

Mouron Saul Ferdinand fils légitime _____

de François Mouron Profession: tailleur _____

de Chardonne domicilié à Labour de Feigy _____

et de Camille Josephine Terreaux _____

de Coulanges sur Yonne (France) _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Mouron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Corsier _____

L. Ursermes

N^o 35.
Magnenat
Méry-Louise.

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois à quatre heures, _____ minutes du soir
est _____ né à Purierrière La Tour de Feitz, _____
Magnenat Méry-Louise fils légitime _____
de Alfred Edouard Magnenat Profession: fermier, _____
de Vaulion, _____ domicilié à Purierrière La Tour de Feitz
et de Elise Louise Corbot _____
de Cornier & Oron le Château _____
Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de sa mère de l'enfant
nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Msermes
78

Communiqué à l'État Civil de Vaulion.

N^o 36
de Brandis
Serge

Le quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à _____ heures quarante-cinq minutes du soir
est _____ né à Mon Désirrière La Tour de Feitz
de Brandis Serge _____ fils légitime _____
de Auguste Christian Eberhard de Brandis Profession: officier en retraite
de Hanovre (Prusse) domicilié à La Tour de Feitz
et de Glafra née de Wabrondt, veuve Brassin
de Cronstadt (Russie)
Inscrit au présent registre le dix-neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né & sur la présentation d'un extrait de l'acte de mariage

Confirmé après lecture faite :

Baron Eberhard von Brandis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Msermes
028

Communiqué à la Chancellerie d'État

N^o 37
Mamin
Annie

Le *dia huit Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à _____ une heure _____ minutes du *matin* _____
est _____ née à *La Cour de Feily, rue du Bourg Sessous 107* _____
Mamin Annie _____ fille _____ légitime _____
de *Jean Aimé Mamin* _____ Profession: *vigneron* _____
de *La Cour de Feily & Blonay* domicilié à *La Cour de Feily* _____
et de *Cécile Grandier* _____
de *La Cour de Feily* _____
Inscrit au présent registre le *dia huit Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

A. Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Mermel

Communiqué à l'Etat civil de *S'Équier*

N^o 38
Pfeiffer
Julia Marguerite

Le *vingt-deux Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à _____ huit heures _____ quarante minutes du *soir* _____
est _____ née à *La Cour de Feily, avenue de la Gare* _____
Pfeiffer Julia Marguerite _____ fille _____ légitime _____
de *Georges Pfeiffer* _____ Profession: *éditeur* _____
de *Neunkirch (Schaffhouse)* domicilié à *La Cour de Feily* _____
et de *Jeanne Henriette Meunierat* _____
des *Eaux Vives (Genève)* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-trois Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

G. Pfeiffer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Mermel

Communiqué à l'Etat civil de *Neunkirch*

Par lettre de bourgeoisie reçue
de J. Vulliamoz notaire à Vevey,
le 16 Janvier 1918 & visée par
le conseil d'Etat dans le délai
légal, Pfeiffer Julia Mar-
guerite, Professeur de Violon
à La Cour de Feily, mentionné
ci-contre, a été reçu au nom-
bre des bourgeois de la Commune
de La Cour de Feily.
Invité sur ordre du Département de
Fribourg & Solle le 9 février 1918
à la loi.
L'officier de l'Etat civil,
H. Mermel
Comme: au Dept. de S. & P. par
l'autre double

N^o 39
Borel
Louisa

Le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Labourde Feilz, rue du Château N^o 77
Borel Louisa _____ fille légitime _____
de Jean Borel _____ Profession : serrurier _____
de Verrey, Neuchâtel & Courret domicilié à Labourde Feilz _____
et de Marie-Vivise Dubois _____
de Colombier & Buttes (Neuchâtel) _____
Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite

Jean Borel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux États civils de

Verrey, Neuchâtel & Courret



N^o 40
Richon
Juliette

Le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à dix heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Labourde Feilz, rue du Château N^o 67
Richon Juliette _____ fille légitime _____
de Jules Richon _____ Profession : vigneron _____
de Labourde Feilz ^{La Chiesat} St-Liquier domicilié à Labourde Feilz _____
et de Marie-Françoise Dorat _____
de Ecoteaux _____
Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né _____

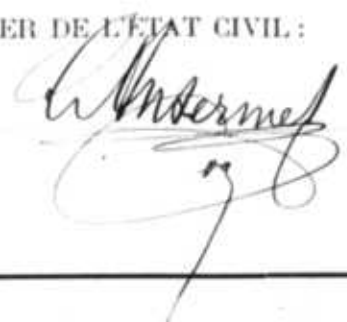
Confirmé après lecture faite :

J. Richon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de

St. Liguier



N^o 41
Matthys
Jean Victor

Le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt _____ à _____ heures _____ soixante minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Valcour de Tilly, Grande rue N^o 19 _____
Matthys Jean Victor _____ fils _____ légitime _____
 de Jean Matthys _____ Profession: boulangier _____
 de Kirchdorf (Berne) _____ domicilié à Valcour de Tilly _____
 et de Harminie Burdet _____
 de Method _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-vingt _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Matthys

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État Civil de Kirchdorf

H. Ansermet

N^o 42
Aigrot
Augustine

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt _____ à _____ heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Valcour de Tilly, Grande rue N^o 21 _____
Aigrot Augustine _____ fille _____ légitime _____
 de Justin Charles François Aigrot _____ Profession: agriculteur _____
 de Combremont le Petit _____ domicilié à Valcour de Tilly _____
 et de Eugénie Mamin _____
 de Blonay _____

Inscrit au présent registre le neuf Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-vingt _____ sur la déclaration de Louise Mamin
à Valcour de Tilly grand mère de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Laisemir

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État Civil de
Combremont

H. Ansermet

N° 43

Huguenin-Dumittan
né-mort.

Le *dia* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à _____ heures _____ *vingt* minutes du *soir* _____
est _____ né *mort* à *La Cour de Seily, rue du Stant N° 99* _____
Huguenin Dumittan _____ fils _____ légitime _____
de *Georges Huguenin Dumittan* _____ Profession: *mécanicien* _____
de *Victor de la Chapelle de Milon* domicilié à *La Cour de Seily* _____
et de *Jenny Monard* _____
des *Ports* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration du *père* de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Georges Huguenin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

R. Bismont

Communiqué *Sans communication*

N° 44

Negri
Rinaldini

Le *dia* *huit* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à _____ heures _____ *vingt* minutes du *soir* _____
est _____ né _____ à *La Cour de Seily, Grande rue N° 33* _____
Negri Rinaldini _____ fils _____ légitime _____
de *Joseph Negri* _____ Profession: *vitrerie* _____
de *Ronco Canavese, Province de Turin* domicilié à *La Cour de Seily* _____
et de *Mario Jeanne Picchiottino* _____
de *Ronco Canavese* _____

Inscrit au présent registre le *dix-neuf* *Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration du *père* de l'enfant
nouveau-né. L'enfant *Negri Rinaldini* est le *frère jumeau* du N° 45. _____

Confirmé après lecture faite:

Negri Giuseppe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

R. Bismont

Communiqué à la Chancellerie d'État

N° 45.
Negri
Amédée.

Le dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Lalcour de Feitz, Grand-rue N° 33 _____
Negri Amédée _____ fils _____ légitime _____
de Joseph Negri _____ Profession: vibrier _____
de Renco Canavese, Province de Louvain domicilié à Lalcour de Feitz _____
et de Marie-Jeanne Picchiottino _____
de Renco Canavese _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né. L'enfant Negri Amédée est le frère jumeau de N° 44. _____

Confirmé après lecture faite :

Negri Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

R. Insermes
78

N° 46.
Grognuz
Louisa-Léonie

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à onze heures quarante-cinq minutes du soir _____
est _____ née _____ à Lalcour de Feitz, rue du Château N° 68 _____
Grognuz Louisa-Léonie _____ fille _____ légitime _____
de Jean Isaac Grognuz _____ Profession: agriculteur _____
de Polix Pittet _____ domicilié à Lalcour de Feitz _____
et de Caroline Burdet _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration du père de l'en-
fant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Grognuz Isaac

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Bottens

R. Insermes
79

visé le 26/12/1873.
le préfet
Chalpus

N^o 1.
Kuffer
Marcelle Ida

Le six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin

est _____ née à Labourd de Feily, Grande rue N^o 33 _____

Kuffer Marcelle Ida _____ fille _____ légitime _____

de Henri Amédée Kuffer _____ Profession: appareilleur électricien

de Charannes de Bogis domicilié à Labourd de Feily

et de Marie Anna Vernier _____

de Chessel _____

Inscrit au présent registre le six janvier _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Kuffer Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Crans

Le Mermel
7

N^o 2.
Maasson
Marius Jean Jules

Le trente janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du matin

est _____ né à l'Ognonagrière Labourd de Feily _____

Maasson Marius Jean Jules fils _____ légitime _____

de Samuel Maasson _____ Profession: employé de commerce

de Veytaux _____ domicilié à Labourd de Feily

et de Marie Christine Antoinette Delage _____

de Romans (Drôme) _____

Inscrit au présent registre le trente janvier _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Maasson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Neuchâtel

Le Mermel
7

N^o 3.
Genet
Fernand.

Le *trente janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *trois heures, & trente* minutes du *matin*,
est _____ né _____ à *La Tour de Peitz, grande rue, N^o 13,*
Genet Fernand _____ fils _____ légitime _____
de *Louis Philippe Genet* _____ Profession: *Employé C. S. S.*
de *Bez* _____ domicilié à *La Tour de Peitz,*
et de *Julie Emma Cherix,*
de *Bez.*

Inscrit au présent registre le *trente & un janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration d'un *père de l'enfant*
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Genet Louis

Communiqué à l'Etat Civil de *Bez.*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Andermes

N^o 4.
Nicolet
Jean-Louis

Le *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *sept heures* _____ minutes du *soir*
est _____ né _____ à *Labour de Peitz, rue du Château N^o 65*
Nicolet Jean-Louis _____ fils _____ légitime _____
de *Henri Adolphe Nicolet* _____ Profession: *agriculteur*
de *Villeneuve* _____ domicilié à *Labour de Peitz*
et de *Henriette Louise Rodieux*
de *Rossinières*

Inscrit au présent registre le *dix février*
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Adolphe Nicolet

Communiqué à l'Etat Civil de *Villeneuve*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Andermes

N^o 5.
Colombo
Louis-Arthur.

Par décret du Grand Conseil du cinq Août de cette année, acte de bourgeoisie re-
çu au Serment, et dans le dix huit Octobre suivant, visé par le Conseil d'Etat le dix neuf Décembre courant, l'enfant Colombo inscrit ci-dessus est devenu citoyen du canton de Vaud, bourgeois de La Cour de Feible.

Inscrit sur circulaire de la Chancellerie d'Etat le 23 Décembre 1899.

Le Serment

Le *douze février* mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *minuit* *heure* *quize* minutes *du*

est né à *La Cour de Feible, rue Occidentale N^o 55*

Colombo Louis-Arthur fils *légitime*

de *Crispino Colombo* Profession: *maçon*

de *Casalquigno, Province de Comé* domicilié à *La Cour de Feible*

et de *Caterina Felli*

de *Casalquigno, Province de Comé*

Inscrit au présent registre le *douze février*

mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Crispino Colombo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Le Serment

N^o 6
Martin
Robert.

Le *dix sept février* mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *trois heures* minutes du *matin*

est né à *La Cour de Feible, Bourg dessous N^o 90*

Martin Robert fils *légitime*

de *Pierre-François Martin* Profession: *vigneron*

de *La Cour de Feible* domicilié à *La Cour de Feible*

et de *Anna Devaud*

des *Cullayes*

Inscrit au présent registre le *dix sept février*

mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

François Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué.

Sans communication.

Le Serment

N^o 7
Richon
Alice Lina

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ huit heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née _____ à _____ La Cour de Seily, Grande rue N^o 37 _____

Richon Alice Lina fille _____ légitime _____

de Gustave-Joseph Richon Profession: employé au tramway _____

de La Cour de Seily, St-Léger-la-Chapelle domicilié à La Cour de Seily _____

et de Elise Gognuz _____

de Seily, Ville _____

Inscrit au présent registre le neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de la grand mère
de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Emma Gognuz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Mermel

Communiqué à l'Etat civil de St-Léger

N^o 8
Richon
Susanne-Marie

Le sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à _____ La Tour de Seily, rue du Stand N^o 99 _____

Richon Susanne-Marie fille _____ légitime _____

de Alfred-Gustave Richon Profession: vigneron _____

de La Cour de Seily, St-Léger-la-Chapelle domicilié à La Cour de Seily _____

et de Marie-Fanny Desplands _____

de La Cour de Seily, Rougemont _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Richon Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Mermel

Communiqué à l'Etat civil de St-Léger

N°

Chauvy
Robert

Le quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du soir _____

est né à Labour de Tilly, Grande rue N°16 _____

Chauvy Robert _____ fils _____ légitime _____

de Jules Louis Chauvy _____ Profession: mécanicien _____

de Yens (Vaud) _____ domicilié à Labour de Tilly _____

et de Augustine Emilie née Pétignat _____

de Courgenay (S. Berne) _____

Inscrit au présent registre le dux sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

L. Chauvy _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Villars-s. Yens

Chermes
38

N° 10

Cachin
Germaine

Le dux sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ trente minutes du soir _____

est née à la Corbassière près Labour de Tilly _____

Cachin Germaine _____ fille _____ légitime _____

de Florent Cachin _____ Profession: facteur postal _____

de Cerniaz _____ domicilié à Labour de Tilly _____

et de Caroline Strasser _____

de Wangen s. A. _____

Inscrit au présent registre le dux neuf Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Cachin Florent _____


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Villars s. Yens

Chermes
38

N° 11.
Vanner
 Louis.

En date du 28 février 1946
 le Département de Justice
 et Police du Canton de Vaud
 a ordonné la rectification
 de l'acte ci-contre en ce
 sens que le nom patro-
 nymique 'Vanner' soit
 orthographié 'Wanner'.
 Inscrit le 4 mars 1946
 L. off. d'Etat civil
 Lièvre



Comm. à
 E. C. de Vidau
 de Dép. de Ve.

Le trente et un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ à sept heures, quinze _____ minutes du soir,
 est _____ né _____ à La Tour de Peilz, grande rue, N° 11,
 Vanner Louis _____ fil _____ légitime _____
 de Louis Vanner, _____ Profession: menuisier,
 de Vidau (Berne) domicilié à La Tour de Peilz,
 et de Anna Amrein,
 de Neudorf (Lucerne)
 Inscrit au présent registre le trois Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre _____ sur la déclaration d'un père de
 l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:
 L. Wanner

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil
 de Vidau.

Lièvre

N° 12
Scardy
 Louise Marie.

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ à six heures, quarante cinq _____ minutes du matin,
 est _____ née _____ à La Tour de Peilz, grande rue, N° 50,
 Scardy Louise Marie _____ fil le légitime _____
 de Auguste Scardy _____ Profession: vigneron,
 de Lettine, Province de Hainaut domicilié à La Tour de Peilz,
 et de Marie Joséphine Blane,
 de Roschens (Fribourg)
 Inscrit au présent registre le trois Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre _____ sur la déclaration d'un père de
 l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:
 Aug. Scardy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chamelle
 d'Etat.

Lièvre

N^o 13
Butticat
Berthe Louise

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à sept heures quarante minutes du soir _____
 est _____ née à La Tour de Peilz, grande rue, N^o 12, _____

Butticat Berthe Louise fille légitime _____
 de Charles Emmanuel Butticat Profession: agriculteur,
 de Châtelain & de Jongny, domicilié à La Tour de Peilz, _____
 et de Anna Schneeberger, _____
 de Weidenbach (Bern) _____

Inscrit au présent registre le Troisième Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Butticat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux États civils
 de Moudon & de Genève.

[Signature]
 38

N^o 14
Dutoit
Marie Louise

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à quatre heures quinze minutes du soir _____
 est _____ née à La Tour de Peilz, Grande rue N^o 6 _____

Dutoit Marie Louise fille légitime _____
 de Charles Marc Dutoit Profession: cordonnier _____
 de Moudon & Neyruz domicilié à La Tour de Peilz _____
 et de Marie Louise Volk _____
 de Fribourg en Brisgau _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ch^s Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux États civils de
 Moudon & Genève

[Signature]
 38

N^o 15
Stettler
Alice Ida

Le sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ sept heures _____ minutes du matin _____
est _____ née _____ à Labour de Seitz, Grande rue N^o 39 _____
Stettler Alice Ida _____ fille _____ légitime _____
de Louis Stettler _____ Profession : employé au tramway _____
de Oron-la-Ville _____ domicilié à Labour de Seitz _____
et de Marie Julie Suro _____
de Maracon _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Stettler Louis

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil d'Oron.

[Signature]

N^o 16
Rochat

Auguste-Louis-Eugène

Le dix-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ trois heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Labour de Seitz, Grande rue N^o 32 _____
Rochat Auguste Louis Eugène fils _____ légitime _____
de Charles François Louis Rochat Profession : mécanicien _____
de L'Abbaye & du Lieu domicilié à Labour de Seitz _____
et de Jenny Louise Rovon _____
de Labour de Seitz & Château d'Ox _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

L. Rochat

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué aux Etats Civils de
L'Abbaye & du Lieu.

[Signature]

N^o 17
 Rinsoz
 Marc-Alfred

Le *treize* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ *cinq* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Seitz, rue du Bouy dessous N^o 91*
Rinsoz Marc-Alfred _____ fils _____ légitime _____
 de *Marc-Louis Rinsoz* _____ Profession : *vigneron* _____
 de *Charbonne* _____ domicilié à *Labour de Seitz* _____
 et de *Jenny Leraud* _____
 des *Cullayes* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Avril* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Rinsoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de Corsier

Le Msermes

N^o 18
 Trotta
 Fanny-Méry

Le *vingt-six* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ *quatre* heures _____ *dix* minutes du *matin* _____
 est _____ née _____ à *L'Ononay rière Labour de Seitz*
Trotta Fanny-Méry _____ fille _____ légitime _____
 de *Emile-François Trotta* _____ Profession : *voyageur de commerce*
 de *Noville (Vaud)* _____ domicilié à *Labour de Seitz* _____
 et de *Marie Marti* _____
 de *Schanznau (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-sept* *Avril* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

E. Trotta

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de Villeneuve.

Le Msermes

N^o 19
Mamin
Hélène-Sophie

Le vingt huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Labour de Teily, Grande rue N^o 53 _____

Mamin Hélène-Sophie _____ fille _____ légitime _____

de Edouard Mamin _____ Profession : vigneron _____

de Blonay _____ domicilié à Labour de Teily _____

et de Sophie Louise Chappuis _____

de Rivaz _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de St-Léger

[Signature]

N^o 20
Vuadens
né mort

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ une heure _____ minutes du matin _____

est _____ né mort à Villard pierre Labour de Teily _____

Vuadens _____ fils _____ légitime _____

de Auguste Frédéric Vuadens _____ Profession : agriculteur _____

de Blonay _____ domicilié à Labour de Teily _____

et de Louise Rosalie Ligerens _____

de Saudes _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né mort _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Vuadens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

[Signature]

N° 21.
Delavy
né-mort

Le huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né-mort à La Cour de Seily, Grande rue N° 4
Delavy _____ fille légitime _____
 de Maurice Emile Delavy _____ Profession : mécanicien _____
 de Vouvy (Valais) _____ domicilié à La Cour de Seily _____
 et de Marie Saroy _____
 de Attalens (Fribourg) _____
 Inscrit au présent registre le neuf Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort _____

Confirmé après lecture faite :

Delavy Maurice

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moser

Communiqué. Sans communication

N° 22.
Forel
Berthe Marianne

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Seily, Grande rue N° 27
Forel Berthe Marianne _____ fille légitime _____
 de Adolphe Forel _____ Profession : vigneron _____
 de Cully & Lutry _____ domicilié à La Cour de Seily _____
 et de Sophie Jenny Gitaz _____
 de La Cour de Seily & Château d'Oex _____
 Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Forel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moser

Communiqué aux États civils de
Lutry & Cully

N^o 23
Curchod
Ami

Le vingt six Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures heute minutes du soir

est né à Labour de Feily, Grande rue N^o 11

Curchod Ami fils légitime

de Francois-Louis Curchod Profession: vigneron

de Leinmartin & Lutry domicilié à Labour de Feily

et de Elise née Heu

de Coursins

Inscrit au présent registre le vingt huit Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Curchod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué aux Etats Civils de
Botkens & Lutry

N^o 24
Mamin
Elise Jeanne

Le deux juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures minutes du soir

est née à Labour de Feily, Bourg dessous N^o 106

Mamin Elise Jeanne fille légitime

de Francois Mamin Profession: vigneron

de Labour de Feily & Blonay domicilié à Labour de Feily

et de Jenny-Louise Gillieron

de Corsier, Servion & Châtillons

Inscrit au présent registre le onze juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Francois Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué à l'Etat Civil de St-Légier

N° 25
Félix
Hélène Emilie

Le quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures quarante cinq minutes du matin
est _____ né(e) au Clos d'Arbonne lieu La Tour de Seitz
Félix Hélène Emilie _____ fille légitime _____
de Henri Louis Félix _____ Profession : Comptable
de La Rogivère _____ domicilié à La Tour de Seitz
et de Marie Louise Duprat _____
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le quinze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration d'un père de
l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

H. Félix

Communiqué à l'Etat Civil de Palézieux

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Andermes

N° 26
Magnin
Blanche Lina Hélène

Le dix sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du soir
est _____ née à La Cour de Seitz, Grande rue N° 21
Magnin Blanche Lina Hélène _____ fille légitime _____
de Charles Auguste Magnin _____ Profession : vigneron
de Blonay _____ domicilié à La Cour de Seitz
et de Julie Hélène Goldenschow _____
de Goumoens le Jura _____

Inscrit au présent registre le dix huit Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Aug. Magnin

Communiqué à l'Etat Civil de
St Léger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Andermes

N^o 27
Borloz
Louise Julia

Le deux huit Juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures quarante cinq minutes du matin
 est née à Labour de Seily, rue du Château N^o 74
Borloz Louise Julia fille légitime
 de Adolphe Alexis Borloz Profession: agriculteur
 de Ormont dessous domicilié à Labour de Seily
 et de Julie Henriette Vatoz
 de Labour de Seily
 Inscrit au présent registre le deux neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil
 à Ormont dessous.

Reisermaier
 98

N^o 28
Staub
Emma

Le deux huit juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures minutes du soir
 est née à Labour de Seily, Clos d'Aubonne
Staub Emma fille légitime
 de Emile Staub Profession: agriculteur
 de Obering (Berne) domicilié à Labour de Seily
 et de Julie Gerbon
 de Chardonne
 Inscrit au présent registre le deux neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emil Staub

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Reuzgenbuchsee.

Reisermaier
 98

N^o 29
 Stoudmann
 Henri Adrien

Le vingt et un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à deux heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né _____ à la Ferrière Labourde Saizy _____

Stoudmann Henri Adrien fils _____ légitime _____

de Victor Stoudmann _____ Profession : jardinier _____

de Bussy sur Meorges domicilié à Labourde Saizy _____

et de Julie Emilie Maridor _____

de Fenin (Neuchâtel) _____

Inscrit au présent registre le vingt et un Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Victor Stoudmann _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de

Willars. sous. Vers _____

[Signature]

N^o 30
 Schneeberger
 Fernand Eugène

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à dix heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Labourde Saizy, Rang-dessous N^o 107 _____

Schneeberger Fernand Eugène fils _____ légitime _____

de Henri Louis Schneeberger _____ Profession : hôtelier _____

de Hubert Durrenroth domicilié à Labourde Saizy _____
 (Hosenbach) Berne

et de Marie Louise Monod _____

de Noville & du Châtelard _____

Inscrit au présent registre le cinq juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Schneeberger _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de

Durrenroth _____

[Signature]

N° 31

Meyer
Lion-Marc

Adoption.

Par acte reçu Max Fallet, notaire à Neuchâtel, le 23 Avril 1913, Jules Myssse fils de Louis Myssse Furrod et sa femme Rose Isabelle fille de Claude Louis Kicht, de Lignières, domiciliés à Neuchâtel, ont déclaré vouloir adopter pour leur enfant Lion Marc Meyer, fils de Rose Emilie, de Schwendi, (Berne), qui portera ainsi le nom de famille, Furrod. Furent sur la production de l'acte d'adoption & sur ordres du Dept. de Justice & Police du 16 Mai 1913.

L'officier de l'état civil
de Neuchâtel

transmis à l'état civil de Schwendi, au Dept de J. & P. pour l'acte double

Le trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ à _____ neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ né _____ au Cottage pierre Labeour de Feilz _____
Meyer Lion-Marc fils illégitime _____
de Rose Emilie Meyer _____ Profession: fleuriste _____
de Schwendi (Berne) domiciliée à Labeour de Feilz _____
et de fille elle-même de Henri Louis Meyer _____
de _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Helene Depraz
sage femme, à Vevey, sur la production de l'acte de naissance de la mère _____

Confirmé après lecture faite :

Helene Depraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de
Kellerfingen.

N° 32

Mamin
Alexis-Jules

Le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ à _____ sept heures _____ quinzeminutes du soir _____

est _____ né _____ à Labeour de Feilz, Bourg-dessous N° 91 _____
Mamin Alexis-Jules _____ fils _____ légitime _____
de Louis Samuel Jean Mamin Profession: vigneron _____
de Labeour de Feilz & Monay domicilié à Labeour de Feilz _____
et de Helene Louise Fasche _____
de Oron la Ville _____

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Mamin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de St-Léger

N^o 33
Jaquier
William Georges

Le quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à La Cour de Seilz, Grande rue N^o 13 _____
Jaquier William Georges fils _____ légitime _____
de Victor Edmond Jaquier _____ Profession : maître boucher
de Demoret, Meudon, Paris, domicile à La Cour de Seilz _____
et de Fanny Girardet _____
de Trilly _____

Inscrit au présent registre le seize juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Victor Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermel
38

Communiqué aux États Civils de
Lucens, Meudon & Meudon.

N^o 34
Butticaz
Eugène Alois

Le vingt et un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ deux heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à La Cour de Seilz, rue du Château N^o 68 _____
Butticaz Eugène Alois fils _____ légitime _____
de Louis Butticaz _____ Profession : agriculteur
de Châtelard & de Jongny domicile à La Cour de Seilz _____
et de Pauline Marletaz _____
de Ormont, dessous _____

Inscrit au présent registre le vingt et un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermel
38

Communiqué aux États Civils de
Meudon & Corsier

N^o 35
Gardon
Bertha Marquise

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ une heure _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Vallour de Seily Bourg Dessous N^o 110

Gardon Bertha Marquise fille légitime _____

de Henri Emile Gardon _____ Profession: jardinier _____

de Chescaire Noisay Vallorbes domicilié à Vallour de Seily _____

et de Marie Madeleine née Dillenbach _____

de Bethal (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trente un juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Rosa Berger

sage femme, à Terey _____

Confirmé après lecture faite :

R. Berger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Musernet
 38

Communiqué aux États civils de

Yverdon, Vallorbes

N^o 36
Obrist
Blanche-Louise-Elise

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ six heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Vallour de Seily Grand rue N^o 10

Obrist Blanche-Louise-Elise fille légitime _____

de Auguste Wilhelm Obrist _____ Profession: boulangier _____

de Aarwangen (Berne) domicilié à Vallour de Seily _____

et de Martense Deladoey _____

de Aigle & Yverne _____

Inscrit au présent registre le trente un juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Wilhelm Obrist

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Musernet
 38

Communiqué à l'État civil d'Aarwangen.

N° 37
Grognuz
Ernest

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ onze heures quarante cinq _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Labour de Seitz, Bourg Lessous N° 110 _____
Grognuz Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Ferdinand. Isaac Grognuz _____ Profession: employé de fabrique
de Solig. Pittet _____ domicilié à Labour de Seitz _____
et de Marie Madeleine Vionnet _____
de Attalens (Tribourg) _____
Inscrit au présent registre le quatre Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

J. Sagmy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Musermes

Communiqué à l'Etat Civil de Bollens.

N° 38
Wanger
Jean Emile

Le onze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à _____ huit heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né _____ à Labour de Seitz, l'Oronay _____
Wanger Jean. Emile _____ fils _____ légitime _____
de Jean Wanger _____ Profession: voyageur de commerce
de Klotten & Kuisnacht (Zürich) domicilié à Labour de Seitz _____
et de Jenny Steiner _____
de Walterswil (Berne) _____
Inscrit au présent registre le onze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Wanger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Musermes

Communiqué aux Etats Civils de
Klotten & Kuisnacht

N° 39
 Lucimetièrre alias Monod
 Jeanne.

Le trize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Labour de Tilly, Grand-rue N° 22

Lucimetièrre alias Monod Jeanne fille légitime _____
 de Louis-Edouard Samuel Lucimetièrre alias Monod Profession: propriétaire
 de Corsier & St-Saphorin, Morges domicilié à Labour de Tilly
 et de Marie Emma Hadorn
 de Coffen (Berne)

Inscrit au présent registre le quince Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Louis Monod.

Communiqué aux États Civils de
Corsier, Collombier.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moerme
 or
78

N° 40
Léchevre
Gustave

Le vingt-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Labour de Tilly, Bourg dessous N° 105

Léchevre Gustave fils légitime _____
 de Charles Léchevre Profession: vigneron
 de Lorattens domicilié à Labour de Tilly
 et de Marie-Hélène dite Catherine Meillasson
 de Châtel. St-Denis

Inscrit au présent registre le hento Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Charles Lechaire

Communiqué à l'Etat Civil de Lucens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moerme
 or
78

N^o 41.
Saarbach
Bertha-Lina

Le trente & un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ une heure _____ quarante minutes du matin _____

est née à Labour de Feitz, Grande rue N^o 33 _____

Saarbach Bertha-Lina fille légitime _____

de Jean-Jacob Saarbach _____ Profession: meunier _____

de Kandergrund (Berne) domicilié à Labour de Feitz _____

et de Louise-Rosalie Chollet _____

de Maracorn _____

Inscrit au présent registre le trente & un Août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Talib Saarbach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de _____

Kandergrund.

Le Msermet
 78

N^o 42.
Roussi
Fanny-Jeanne

Le trente Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ huit heures _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à Labour de Feitz, Grande rue N^o 13 _____

Roussi Fanny-Jeanne fille légitime _____

de Jules-Louis-Charles Roussi Profession: laitier _____

de Gessenay (Berne) domicilié à Labour de Feitz _____

et de Jeanne-Lina Renquid _____

de Lachaux _____

Inscrit au présent registre le trente & un Août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Vario Bouffon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Gessenay.

Le Msermet
 78

N^o 43
Glaus
Helène

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ née _____ à Salbour de Seily, grande rue N. 47
Glaus Helène _____ fille légitime _____
 de Gottfried Glaus _____ Profession: tailleur
 de Wahlern (Berne) _____ domicilié à Salbour de Seily
 et de Rosina Heussi _____
 de Kreuzen (Glarus) _____
 Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Glaus

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de Wahlern.

Reusermes
 78

N^o 44
Budry
Marc

Le cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né _____ à Salbour de Seily, grande rue N. 25
Budry Marc _____ fils légitime _____
 de François Louis Budry _____ Profession: vigneron
 de Ecoteau _____ domicilié à Salbour de Seily
 et de Sylvie Maury née Brandt _____
 de Turbroye _____
 Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Budry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de Palézieux.

Reusermes
 78

N^o 45
Michaud
Jules-François-Alexandre

Le douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ heures minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seitz, Grande rue N^o 50 _____
Michaud Jules-François-Alexandre fils _____ légitime _____
 de François-Alfred Michaud _____ Profession: employé de bureau
 de La Cour de Seitz _____ domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Mathilde-Julie Woery _____
 de Massenbach (Wurtemberg) _____
 Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

F. Michaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

H. Lusermes
 38

Communiqué _____

Sans communication.

N^o 46
Montet
Ernest

Le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seitz, Grande rue N^o 50 _____
Montet Ernest _____ fils _____ légitime _____
 de Charles-Louis-Frédéric Montet _____ Profession: plâtrier-peintre
 de Blonay _____ domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Lina Nicod _____
 de Vulliens _____
 Inscrit au présent registre le vingt-deux Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Montet Ch.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

H. Lusermes
 78

Communiqué à l'Etat Civil de St-Ligier

N° 47

Loze

Blanche Renée Auboinette

✓

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à trois heures _____ quinze minutes du matin _____
est _____ née à Labourde Seily Grande rue N° 46 _____
Loze Blanche Renée Auboinette fille légitime _____
de François Adrien Loze _____ Profession: négociant _____
de Vevey Labourde Seily Corsier domicilié à Labourde Seily _____
et de Anne Rebecca Baer _____
de Vevey & Menziken _____
Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

François Loze

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Reusermes

Communiqué aux États civils de

Vevey & Corsier

N° 48

Felli

Fernand Joseph

Suivant acte reçu L. Ansermet
Notaire le 10 Octobre 1896, visé
par le Conseil d'État le 13 du
même mois, l'enfant Felli
inscrit ci-dessus est devenu
bourgeois de Labourde Seily
Inscrit sur le vu du dit acte
le 9 Avril 1900.

L'officier de l'état civil.

Reusermes

Transmis au Dépôt de Justice
bolée par l'autre double

✓

Le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures quarante-cinq minutes du soir _____
est _____ né _____ à Labourde Seily Grande rue N° 38 _____
Felli Fernand Joseph _____ fils _____ légitime _____
de Attilio Victor Felli _____ Profession: entrepreneur _____
de Casalquigno Province de Comè domicilié à Labourde Seily _____
(Italie)
et de Claudine Augustine Vauthey _____
de Châtel St Denis (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le huit Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Attilio Felli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Reusermes

Communiqué à la Chancellerie d'État

N^o 49
Dicosterd
Rose. Blanche

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à quatre heures _____ quinze minutes du matin _____
 est _____ née à Labour de Seitz, Grand-rue N^o 24 _____
 Dicosterd Rose Blanche fille légitime _____
 de Henri Dicosterd _____ Profession: agriculteur _____
 des Chioleyres _____ domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Emma Pascho _____
 de Ferlens _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Dicosterd

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil d'Oron

[Signature]

N^o 50
Michel
Susanne Hélène

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Labour de Seitz rue du Stand _____
 Michel Susanne Hélène fille légitime _____
 de Henri Alexandro Michel _____ Profession: employé de commerce
 de Labour de Seitz _____ domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Elisa Louise Hélène Fonjallaz _____
 de Epesses & Lutry _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Michel Fonjallaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Sans communication.

[Signature]

N^o 51
Wehren
 né mort

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à neuf heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né mort à Labou de Feily, Bourg dessous N^o 110
Wehren _____ fils légitime _____

de Auguste David Wehren Profession: meunier
 de Roigemont _____ domicilié à Labou de Feily
 et de Marie Madeleine Veillard née Feily
 de Ollonx Yvonne _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né mort _____

Confirmé après lecture faite:

Aug: D^r Wehren

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Musermes
98

Communiqué _____

Sans communication

N^o 52
Jaccot
Jules Joseph

Le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à dix heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labou de Feily, Bourg dessous N^o 87
Jaccot Jules Joseph _____ fils _____ légitime _____

de Jean Marie Jaccot _____ Profession: agriculteur
 de Tingier Haute Savoie, France domicilié à Labou de Feily
 et de Josette Chevalley
 de Attalens (Tribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite:

J. Jaccot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Musermes
98

Communiqué à la Chancellerie d'État _____

N° 53

Barral

Emile Gaspard Charles

Le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à deux heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né _____ à La Cour de Feitz, rue du Stand _____

Barral Emile Gaspard Charles fils _____ légitime _____

de Jacques Emile Barral _____ Profession : Inspecteur du tramway

de Genève (Ville) _____ domicilié à La Cour de Feitz _____

et de Marie Louise Toussaint _____

de Sembranchet (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

E. Barral

Communiqué à l'Etat civil de Genève.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Mermel

N° 54

Krieger

Jules Francois

Le onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à une heure _____ quinze minutes du matin _____

est _____ né _____ à La Cour de Feitz, rue du Compté N° 82 _____

Krieger Jules Francois _____ fils _____ légitime _____

de Marie Louis Anatole Krieger _____ Profession : constructeur de bateaux

de Pont (Fribourg) _____ domicilié à La Cour de Feitz _____

et de Marie Alexandrine Girard _____

de Vingier (Haute-Savoie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Krieger

Communiqué à l'Etat civil de St Martin.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Mermel

N^o 55
Vodoz
 Hélène-Marguerite

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ neuf heures _____ quinze minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labour de Feigy, rue du Château N^o 74
Vodoz Hélène-Marguerite fille légitime _____
 de Jean-François-Frédéric Vodoz Profession: vigneron
 de Labour de Feigy domicilié à Labour de Feigy
 et de Louise-Marie-Sophie Nicolet
 de Villeneuve

Inscrit au présent registre le deux Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Vodoz Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mermel
 76

Communiqué _____

Sans communication.

N^o 56
Borel
 Louise-Marguerite

Le neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à _____ sept heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Labour de Feigy, rue du Château N^o 74
Borel Louise-Marguerite fille légitime _____
 de Jean Borel Profession: serancier
 de Verey, Neuchâtel & Courvet domicilié à Labour de Feigy
 et de Marie-Louise Dubois
 de Colombier & Buttes (Neuchâtel)

Inscrit au présent registre le dix Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Borel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mermel
 76

Communiqué aux États civils de
Verey, Neuchâtel & Courvet.

N^o 57
Ducrot
Louis Emile

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Feigy, rue du Château N^o 76 _____
Ducrot Louis Emile fils _____ légitime _____
 de Jules-Louis Paul Ducrot Profession: vigneron _____
 de Ecublens & St. Sulpice domicilié à Labour de Feigy _____
 et de Eugénie Faley _____
 de Tuidoux _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Ducrot

Communiqué à l'Etat Civil à Ecublens

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Maire
 78

N^o 58
Wahlen
Charles Rodolphe

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Burier rière Labour de Feigy _____
Wahlen Charles Rodolphe fils _____ légitime _____
 de Christian Rodolphe Wahlen Profession: fermier _____
 de Rubigen (Berne) domicilié à Labour de Feigy _____
 et de Caroline Gruber _____
 de Aerni près Biglen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Wahlen

Communiqué à l'Etat Civil de
Meinsingen

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Maire
 78

N^o 59
Bini
Louis-Emile

Le quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Labour de Feitz, Grande rue N^o 33

Bini Louis-Emile fils légitime
 de Ernest Bini Profession: macan
 de Viccanà, Province de Côme domicilié à Labour de Feitz
 (Italie)
 et de Joséphine Carmine
 de Intra

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bini Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Mermel
 76

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N^o 60
Baudet
Louise-Amélie

Le dix huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Labour de Feitz, Grande rue N^o 5

Baudet Louise-Amélie fille légitime
 de Louis Henri Baudet Profession: cafetier
 de Étaignères domicilié à Labour de Feitz
 et de Marie Hauber
 de Lollikrofen

Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Baudet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

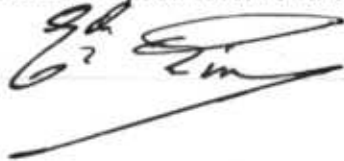
R. Mermel
 77

Communiqué à l'Etat Civil d'Échallens.

N° 61
Lin
Rosa

Le trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à quatre heures _____ vingt minutes du soir
est _____ née _____ à Mon Désir père Labour de Feily
Lin Rosa _____ fille légitime _____
de Emile Lin _____ Profession : vigneron
de Rieg & Lutry _____ domicilié à Labour de Feily
et de Elise Ravylet
de Brügg (Berne)
Inscrit au présent registre le quatre Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué aux États civils de

Lully & Lutry

N° 62
Chappuis
Henri

Le trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Labour de Feily, Bourg-dessous N° 106
Chappuis Henri _____ fils légitime _____
de Emile Chappuis _____ Profession : employé de commerce
de Tictoux _____ domicilié à Labour de Feily
et de Marceline Aloyse Remy
de Charmey (Fribourg)
Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué à l'État civil de

St. Saphorin

N^o 63
Comte
Charles-Louis

✓

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à la Pension Comte rue Labou de Feigy _____
Comte Charles-Louis _____ fils _____ légitime _____
de Alfred-Louis Comte _____ Profession: maître d'hôtel _____
de Labou de Feigy _____ domicilié à Labou de Feigy _____
et de Louise-Emmanuel Leyat _____
de Oron (Vaud) _____

Inscrit au présent registre le onze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Labou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Labou
78

Communiqué _____

Sans communication.

*Très respectueusement
le 12/12/14
Labou*

N^o 64
Ferrari
Blanche-Marie

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Villard près Labou de Feigy _____
Ferrari Blanche-Marie _____ fille _____ légitime _____
de Joseph Ferrari _____ Profession: maçon _____
de Albino (Province de Côme) Italie domicilié à Villard près Labou de Feigy _____
et de Marie Boulenay _____
de Corsier _____

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ferrari Giuseppe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Labou
78

Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____

N^o 65
Mouron
Félicia

Le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à Labour de Feily, Grande rue N^o 11
Mouron Félicia _____ fils _____ légitime
de François Mouron _____ Profession : tailleur
de Chardonne _____ domicilié à Labour de Feily
et de Camille Josephine Perreau _____
de Coulanges-sur-Yonne (France) _____
Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Mouron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État Civil de Couser

L. M. M. M.

N^o 66
Negri
né-mort.

Le vingt et un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né-mort à Labour de Feily, Grande rue N^o 33
Negri _____ fils _____ légitime
de Joseph Negri _____ Profession : viticulteur
de Ronco Canavese, Province de Turin domicilié à Labour de Feily
et de Marie Jeanne Picchiottino _____
de Ronco Canavese _____
Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort _____

Confirmé après lecture faite :

Negri Giuseppe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué sans communication

L. M. M. M.

N° 67
Gétaz
Jules Vincent

Le *huit* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à _____ *deux* heures _____ minutes du *soir* _____
est _____ né _____ à *La Pourde Feily, Grande rue N° 9* _____
Gétaz Jules Vincent _____ fils _____ légitime _____
de *Samuel Gétaz* _____ Profession: *vigneron* _____
de *La Pourde Feily, Château d'Oex* domicilié à *La Pourde Feily* _____
et de *Elise Sophie Rittener Reuff* _____
de *Château d'Oex* _____
Inscrit au présent registre le *huit* *Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gétaz S.

Communiqué à l'Etat civil de
Château d'Oex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. M. S. Romel
78

N° _____

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du _____
est _____ né _____ à _____
_____ fil _____ légitime _____
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Le numéro soixante-sept, à la page cinquante-sept, est celui de la
dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze
Ce registre est conforme à l'autre double. - L'Officier de l'Etat Civil
L. M. S. Romel

N° 1
Monnier
Charles: Frédéric

Le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures minutes du soir
 est né à Labour de Feitz, Grande rue N° 28
Monnier Charles Frédéric fils légitime
 de Jules Monnier Profession: vigneron
 de Villars-le-Grand domicilié à Labour de Feitz
 et de Mariane Louise Grosjean
 de Grono
 Inscrit au présent registre le douze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Monnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moermeuf

Communiqué à l'Etat civil de
Constantine

N° 2
Descloudts
Henri

Le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures minutes du matin
 est né à Labour de Feitz, rue du Château N° 64
Descloudts Henri fils légitime
 de Charles Descloudts Profession: maçon
 de Labour de Feitz, St-Léger, la Chaux domicilié à Labour de Feitz
 et de Fanny Rubi née Borel
 de Sauterbrunn (Berne)
 Inscrit au présent registre le dix sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles Descloudts

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moermeuf

Communiqué à l'Etat civil de Belgique

N^o 3

Orr

Marian Latour Helvetia

Le dia sept janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures huit minutes du soir

est née à Sully rière Labour de Feily

Orr Marian Latour Helvetia fille légitime

de Arthur Orr Profession: rentier

de Evaston (Illinois) États-Unis d'Amérique domicilié à Labour de Feily

et de Éléonore E. née Noyes

de Evaston

Inscrit au présent registre le dia-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né & sur la production de l'acte de mariage & du passé-port

Confirmé après lecture faite :

Arthur Orr

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'État.

Chermel

N^o 4

Nægeli

Alice Berthe

Le vingt x un janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures minutes du matin

est née à Labour de Feily, Grande rue N^o 32

Nægeli Alice Berthe fille légitime

de Édouard Alfred Nægeli Profession: vigneron

de Bilach (Zürich) domicilié à Labour de Feily

et de Mélanie Rossier

de Venthône (Valais)

Inscrit au présent registre le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Nægeli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de Bilach

Chermel

N^o 5
Curchod
Madeleine Alice

Le vingt sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labour de Seitz, rue du Temple N^o 85 _____
 Curchod Madeleine Alice fille _____ légitime _____
 de Jules Francois Curchod _____ Profession: vigneron _____
 de Lutry & Lommartin domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Louise Martin _____
 de Avenches _____

Inscrit au présent registre le vingt huit janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Jules Curchod

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de

Lutry & Bottens

[Signature]

N^o 6
Torchet
Gustave-Norbert

Le trente et un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Labour de Seitz, Grande rue N^o 8 _____
 Torchet Gustave-Norbert _____ fils _____ légitime _____
 de Louis Torchet _____ Profession: coiffeur _____
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Julie Philomène Baurisvyl _____
 de Tribourg _____

Inscrit au présent registre le deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Torchet

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de Corcelles.

[Signature]

N^o 7
Pedroli
Marie-Albertine

Le trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Seitz, Grande rue N^o 36 _____

Pedroli Marie-Albertine fille légitime _____
 de Mathias Pedroli _____ Profession: mosaïste _____
 de Mealnate (Italie) domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Rachel Croci _____
 de Mealnate (Italie) _____

Inscrit au présent registre le quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Pedroli Matteo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'État.

N^o 8
Meamin
Marie-Cécile

Le six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labour de Seitz, rue du Bourg-Pessans N^o 107 _____

Meamin Marie-Cécile fille légitime _____
 de Jean-Aimé Meamin _____ Profession: vigneron _____
 de Labour de Seitz, Blonay domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Cécile Grangier _____
 de Labour de Seitz _____

Inscrit au présent registre le huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

A. Meamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'État Civil de Blérier.

N^o 9
Haller
Louis Severin

Le vingt février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure cinquante minutes du matin
est né à La Cour de Seigy, Entre Deux Villes

Haller Louis Severin fils légitime
de François-Antoine Haller Profession: maréchal ferrant
de Belfort (France) domicilié à La Cour de Seigy
et de Mme. Patience Chevalley
de Monthey (Valais)

Inscrit au présent registre le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Franz Halle

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

H. Moser

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Suivant déclaration
de l'ambassade française
à Bern, du 3 novembre
1916, Haller Louis Severin
mentionné dans l'acte ci-dessus,
a cessé par option, d'être
français et est devenu
citoyen suisse, bourgeois de
la Commune de Monthey
(Valais)
Inséré sur avis du Dept. de
Justice et Police du 9 novembre
1916. L'officier de l'état civil
le 20/11/16. H. Moser
Transmis au Dept. de Justice
de Bern le 1. pl. autre double 7/1

N^o 10
Tornier
Henriette

Le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures trente minutes du soir
est née à La Cour de Seigy, rue du Château

Tornier Henriette fille légitime
de François-Eugène Paul Tornier Profession: semmier
de Vevey & La Cour de Seigy domicilié à La Cour de Seigy
et de Henriette Mamin
de La Cour de Seigy & Blonay

Inscrit au présent registre le cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Paul Tornier

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

H. Moser

Communiqué à l'Etat Civil de Vevey

N^o 11.
Tuenzieux
Auguste Henri

Le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Labour de Feily, Grande rue N^o 42 _____

Tuenzieux Auguste Henri fils _____ légitime _____
 de Jules David Louis Tuenzieux Profession: vigneron _____
 de Châtelard _____ domicilié à Labour de Feily _____
 et de Marie Geuscher _____
 de Larstatten & Erlenbach _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Tuenzieux

Communiqué à l'Etat civil de
Montreux

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Andrès
 98

N^o 12.
Michel
Jeanne Sophie Elisabeth

Le cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Labour de Feily, rue du Stand _____

Michel Jeanne Sophie Elisabeth fille _____ légitime _____
 de Emile Michel _____ Profession: employé _____
 de Labour de Feily _____ domicilié à Labour de Feily _____
 et de Marie Antonie Fanny Aragaz _____
 de Labour de Feily _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Michel

Communiqué _____

Sans communication

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Andrès
 98

N^o 13
Frossard
Marguerite Héline

Le quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à _____ minutes _____
est _____ née à Salbour de Seitz, rue du Château N^o 28.

Frossard Marguerite Héline fille _____ légitime _____
de Henri Louis Frossard _____ Profession: agent de police _____
de Brunles & Moudon domicilié à Salbour de Seitz _____
et de Marie Rosalie Elise Gikat _____
de Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le seize Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Frossard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué aux États Civils de
Moudon & Lucens

N^o 14
Vanner
Clara

Le vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Salbour de Seitz, Grande rue N^o 11.

Vanner Clara _____ fille _____ légitime _____
de Louis Vanna _____ Profession: menuisier _____
de Nidau (Berne) _____ domicilié à Salbour de Seitz _____
et de Anna Amrein _____
de Neudorf (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

L. Vanner

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'État Civil de Nidau

En date du 21 février
1946 le Département de
Justice et Police du
Canton de Fribourg a or-
donné la rectification
de l'acte ci-contre en
ce sens que le nom pa-
tronymique 'Vanner'
soit orthographié
'Wanner'

Inscrit le 4 mars 1946

Off. ol. État Civil.
L. Favre
Comm. a
E.C. de Nidau et
Sept. de Fribourg



N^o 15
Lucimetièrè alias Monod
Emilie

Le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Feigy, rue Occidentale N^o 60

Lucimetièrè alias Monod Emilie fille légitime _____
 de Alfred Lucimetièrè alias Monod Profession: vigneron _____
 de S^r Saphorin Morges, Corsier domicilié à La Cour de Feigy _____
 et de Louise Emilie Serex _____
 de Maracon _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Monod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le M^r Sermet

Communiqué aux Etats Civils de
Collombiers, Corsier

N^o 16
Vannay
né-mort

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à minuit heure _____ minutes du _____
 est _____ né mort à La Cour de Feigy, Grande rue N^o 31

Vannay _____ fils illégitime _____
 de Amaranthe Vannay _____ Profession: domestique _____
 de Montheu (Valais) _____ domiciliée à Verey, en séjour à La Cour de Feigy
 et de fille elle-même de Pierre-Louis Vannay _____
 de _____

Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Samuel Vincent
Directeur des Pompes funèbres, à La Cour de Feigy _____

Confirmé après lecture faite :

Vincent

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le M^r Sermet

Communiqué Sans communication

N^o 17
Richon
Marcel

Le vingt sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à minuit heure _____ quinze minutes de _____

est _____ né _____ à La Courde Teily, rue du Stand N^o 99 _____

Richon Marcel _____ fils _____ légitime _____

de Alfred Gustave Richon _____ Profession: vigneron _____

de La Courde Teily, St Léger, la Chaux domicilié à La Courde Teily _____

et de Marie Fanny Desplands _____

de La Courde Teily _____

Inscrit au présent registre le vingt huit juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Richon Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de St Léger.

[Signature]

N^o 18
Richon
Gustave Eugène

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ à minuit heure _____ trente minutes de _____

est _____ né _____ à La Courde Teily, Grande rue N^o 16 _____

Richon Gustave Eugène _____ fils _____ légitime _____

de Gustave Joseph Richon _____ Profession: employé au tramway

de La Courde Teily, St Léger, la Chaux domicilié à La Courde Teily _____

et de Elise Grognuz _____

de Poliz Pittet _____

Inscrit au présent registre le cinq juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de la grand mère

de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Emma Grognuz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de St Léger

[Signature]

N^o 19
Borlot
Berthe-Henriette

Le quatorze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ quatre heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à _____ La Cour de Feigy, Grande rue N^o 42 _____

Borlot Berthe Henriette fille légitime _____
 de Adolphe Alexis Borlot Profession : agriculteur _____
 de Armont-Tessous domicilié à La Cour de Feigy _____
 et de Julie Henriette Todot _____
 de La Cour de Feigy _____

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Borlot Adolphe

Communiqué à l'Etat civil de
Armont-Tessous.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mermel

N^o 20
Lucimetièr alias Monod
Emma.

Le quatorze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ dix heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à _____ La Cour de Feigy, Grande rue N^o 22 _____

Lucimetièr alias Monod Emma fille légitime _____
 de Louis Edouard Samuel Lucimetièr alias Monod Profession : vigneron _____
 de Corsier x St Saphorin St Marges domicilié à La Cour de Feigy _____
 et de Mme Emma Hadorn _____
 de Coffin (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Monod.

Communiqué aux Etats civils de
Corsier x Collombier.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mermel

N^o 21
Zwahlen
Ernest

Le quinze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à _____ heures _____ deux minutes du soir _____

est _____ né _____ à La Cour de Feigy Grande rue N^o 20 _____

Zwahlen Ernest _____ fils _____ légitime _____

de Robert Zwahlen _____ Profession: employé de commerce _____

de Gessenay _____ domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Rosine Michel _____

de La Cour de Feigy _____

Inscrit au présent registre le seize juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Zwahlen

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de

Gessenay

Le Mermel

N^o 22
Egli
Marie-Cécile

Le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à _____ heures _____ cinq minutes du soir _____

est _____ née _____ à St-Aurone rue La Cour de Feigy _____

Egli Marie-Cécile _____ fille _____ légitime _____

de Jean Charles Alexandre Egli _____ Profession: Professeur _____

de Mainpalais Herrliberg Kirch domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Fanny Emma Widmayer _____

de Rolle _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

A. Egli

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de

Genève & Herrliberg

Le Mermel

N^o 23
Badan
Jeanne-Susanne

Le vingt six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ onze heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labour de Seily, Entre deux Crêts _____
 Badan Jeanne-Susanne fille légitime _____
 de Gustave-Louis Badan _____ Profession: jardinier _____
 de Sullens _____ domicilié à _____ père Labour de Seily _____
 et de Ida Seubaz _____
 de Buttes (Neuchâtel) & Charanne-le-Chêne _____
 Inscrit au présent registre le vingt sept juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
 Gustave Badan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Sullens.

[Signature]

N^o 24
Desplands
Pauline-Sophie

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à _____ trois heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Labour de Seily, Bourg. Lessus N^o 102 _____
 Desplands Pauline-Sophie fille légitime _____
 de Francois Desplands _____ Profession: vigneron _____
 de Labour de Seily & Rougemont domicilié à Labour de Seily _____
 et de Marie-Henriette Emery _____
 de Chardonne _____
 Inscrit au présent registre le trois Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
 Francois Desplands.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 Rougemont.

[Signature]

N^o 25
Montet Jules

Le *deux* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *six* heures _____ minutes du matin _____
 est né à *Labour de Feily, Grande rue N^o 50*
Montet Jules fils légitime _____
 de *Charles Louis Frédéric Montet* Profession: *plâtrier peintre*
 de *Blonay* domicilié à *Labour de Feily*
 et de *Lina Nicod*
 de *Vulliens*

Inscrit au présent registre le *deux* Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Montet Ch.

Communiqué à l'Etat Civil de *St. Léger*

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Mermel

N^o 26
Butticaz
 Blanche Louise

Le *sept* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à *midi* heure _____ minutes du _____
 est née à *Labour de Feily, Grande rue N^o 50*
Butticaz Blanche Louise fille légitime _____
 de *Louis Butticaz* Profession: *agriculteur*
 de *Châtelard & de Jongny* domicilié à *Labour de Feily*
 et de *Touline Marletaz*
 de *Ormont-dessous*

Inscrit au présent registre le *dix sept* Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*quinze* sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Louis Butticaz

Communiqué aux Etats Civils de *Montreux*
 & *Corsier*

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Mermel

N^o 27
Colombo
Louis Robert

1899 Par décret du Grand Conseil du cinq Août de cette année & acte de bourgeoisie reçu Ansermet notaire le dix huit Octobre suivant, visé par le Conseil d'Etat le dix neuf Décembre courant, l'enfant Colombo inscrit ci. contre est devenu citoyen du canton de Vaud & bourgeois de La Cour de Teilly.
Inscrits sur circulaire de la Chancellerie d'Etat le 23 Décembre 1899.

Le Musermet
V

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ à _____ heure _____ cinq minutes du _____ est _____ né _____ à La Cour de Teilly, rue de Savoie N^o 55

Colombo Louis Robert fils _____ légitime _____ de Crispino Colombo _____ Profession: entrepreneur de Casalquigno, Province de Côme, Italie domicilié à La Cour de Teilly et de Caterina Felli _____

de Casalquigno, Province de Côme, Italie _____ Inscrit au présent registre le deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Cuspini Colombo

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N^o 28
Dutoit
Alice Jenny

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ à _____ six heures _____ quinze minutes du matin est _____ né _____ à La Cour de Teilly, Grande rue N^o 6

Dutoit Alice Jenny _____ fille _____ légitime _____ de Charles Marc Dutoit _____ Profession: cordonnier de Moudon & Neyruz _____ domicilié à La Cour de Teilly et de Marie Louise Volk _____ de Fribourg en Brisgau _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermet

Communiqué aux Etats Civils de Moudon & Neyruz

N^o 29
 Richon
 Georges-Auguste

Le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Labour de Feily, rue du Château N^o 67 _____
 Richon Georges-Auguste fils _____ légitime _____
 de Jules Richon _____ Profession : vigneron _____
 de Labour de Feily & St-Léger & ^{la Chiesat} domicilié à Labour de Feily _____
 et de Marie-Françoise Lovat _____
 de Ecoteaux _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Richon

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel

N^o 30
 Gucret
 Marguerite-Sophie

Le vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Labour de Feily, rue du Château N^o 75 _____
 Gucret Marguerite-Sophie fille _____ légitime _____
 de Jules-Louis-Paul Gucret _____ Profession : vigneron _____
 de Ecublens & St-Sulpice domicilié à Labour de Feily _____
 et de Eugénie Taley _____
 de Tuidoux _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Gucret

Communiqué à l'Etat Civil d'Ecublens.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel

N^o 31.
Rossire
Alfred-Emile

Le vingt & un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Labour de Feily, Grande rue N^o 28 _____
 Rossire Alfred-Emile fils _____ légitime _____
 de Rodolphe-Auguste Rossire Profession: employé au tramway
 de Blonay _____ domicilié à Labour de Feily _____
 et de Cicile-Mario-Julie Montet _____
 de Blonay _____
 Inscrit au présent registre le vingt & un Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Rossire

Communiqué à l'Etat civil de
 St. Léger.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 32
Grangier
Eugène-Gustave

Le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à huit heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Feily, Grande rue N^o 47 _____
 Grangier Eugène-Gustave fils _____ légitime _____
 de Edouard-Gustave Grangier Profession: hôtelier
 de Labour de Feily _____ domicilié à Labour de Feily _____
 et de Emma Tuddens _____
 de Blonay _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Grangier G^{re}

Communiqué _____
 Sans communication.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 33

Guesse
Marquerite. Emilie

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à La Cour de Feigy, rue S^t Chiodulo N° 111 _____

Guesse Marquerite. Emilie fille légitime _____

de Francois Jacques Frédéric Guesse Profession : vigneron _____

de S^t Légit & la Chiesay domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Julie Dubuis _____

de Percy _____

Inscrit au présent registre le quatre Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Guesse Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
S^t Légit

Le Msermes

N° 34

White
Charles. Albert

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à deux heures _____ dix minutes du soir _____

est _____ né à La Cour de Feigy, Canton des Alpes _____

White Charles Albert fils légitime _____

de John Joseph White Profession : maître de pension _____

de Angleterre domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Mario Louise Pochon _____

de Chêne & Jaquet _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Thomas White

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Le Msermes

Vide le 12 Décembre 1895
Le Préfet
Et Bolomey

N° 35
Saarbach
Flora Susanne

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures _____ vingt minutes du matin
 est née à Labour de Feily, Grande rue N° 33
Saarbach Flora Susanne fille légitime
 de Jean-Jacob Saarbach Profession: meunier
 de Kandergrund (Berne) domicilié à Labour de Feily
 et de Louise Rosalie Chollet
 de Moraccon

Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jacob Saarbach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Kandergrund.

L. Moser
 27

N° 36
Ducrot
Albert

Le dix-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à _____ six heures _____ minutes du soir
 est né à Labour de Feily, Grande rue N° 39
Ducrot Albert fils légitime
 de Jules-Alfred Ducrot Profession: employé au tramway
 de Chardonnaz domicilié à Labour de Feily
 et de Alice Madens
 de Blonay

Inscrit au présent registre le dix-huit Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ducrot Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Corsier.

L. Moser
 29

N° 37
Michel
Georges-Alexandre

Le vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à une heure _____ quinze minutes du soir _____
est _____ né _____ à La Cour de Peitz, rue de Sand _____

Michel Georges-Alexandre fils _____ légitime _____
de Henri-Alexandre Michel _____ Profession : employé de commerce
de La Cour de Peitz _____ domicilié à La Cour de Peitz _____
et de Elisa-Jouise Hélène Fonjallaz _____
de Epesses & Lutry _____

Inscrit au présent registre le vingt Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Michel Fonjallaz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué Sans communication.

N° 38
Felli
Ernest

Le trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à La Cour de Peitz, grande rue N° 38 _____

Felli Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Attilio-Victor Felli _____ Profession : entrepreneur
de Casalquino, Province de Côme domicilié à La Cour de Peitz _____
(Italie)
et de Claudine-Augustine Vaithey _____
de Châtel St-Denis (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le trente & un Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Atto Felli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

suivant acte reçu à Ansermet
Notaire le 10 Octobre 1896,
Visé par le conseil d'Etat le
13^e du même mois, l'enfant
Felli inscrit ci-dessus est
devenu bourgeois de La Cour
de Peitz.
Inséré sur le vu du dit acte
le 9 Avril 1900.
L'officier de l'Etat Civil
L. Ansermet
transmis au légal. et justice &
Police par l'autre double.

Le numéro trente-huit à la page septante-six est celui de la dernière inscription
faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-cinq. - L'Officier de l'Etat-Civil.
Ce registre est conforme à l'autre double. *L. Ansermet*

N^o 1
Pfeiffer
Aimée Camille

Le six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ sept heures _____ cinquante minutes du matin
est _____ née à En la Semaussay rière La Cour de Feigy
Pfeiffer Aimée Camille fille légitime
de Georges Pfeiffer _____ Profession : rédacteur
de Neunkirch (Schaffhouse) domicilié à La Cour de Feigy
et de Jeanne Henriette Monnerat
des Eaux-Vives

Pour lettre de bourgeoisie reçue
J. Kullémoz Notaire à Neuchâtel
le 16 Janvier 1918 & visé par le
Conseil d'Etat dans le délai légal
Pfeiffer Aimée Camille,
ci-dessus, a été reçue au
nombre des bourgeois de la
Commune de La Cour de Feigy.
Inséré sur ordre du Tribunal
de Justice & Police du 9 février
1918, le 12 dit, mentionnée ci-dessus
l'officier de l'Etat civil
L. Inserrant
Transmis au Département
J. & P. par l'autre double.

Inscrit au présent registre le six janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

G. Pfeiffer

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Inserrant

Communiqué à l'Etat civil de Neuchâtel

N^o 2.
May
Fernand

Le sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à la Loge rière La Cour de Feigy
May Fernand _____ fils _____ légitime
de Pierre Francois May _____ Profession : jardinier
de Losattens _____ domicilié à La Cour de Feigy
et de Emma Giroud
de Grandserent

Inscrit au présent registre le vingt et un janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Francois May

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Inserrant

Communiqué à l'Etat civil de Neuchâtel

N^o 3
Berney
Henri Marcel

Le vingt-quatre janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ neuf heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Lalour de Tully, Bourg-à-Tessous N. 93 _____
Berney Henri Marcel fils _____ légitime _____
 de Henri Berney _____ Profession : menuisier _____
 de l'Abbaye _____ domicilié à Lalour de Tully _____
 et de Rachel Tully _____
 de Chartonnay _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Berney

Communiqué à l'Etat Civil de l'Abbaye.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermes
 98

N^o 4
Cachin
Pierre-Louis

Le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ deux heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Lalour de Tully, rue St-Christophe _____
Cachin Pierre-Louis fils _____ légitime _____
 de Florian Cachin _____ Profession : facteur postal _____
 de Cerniaz _____ domicilié à Lalour de Tully _____
 et de Caroline Strasser _____
 de Wangen a/c _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. L'enfant Cachin Pierre-Louis est le frère jumeau du N. 5. _____

Confirmé après lecture faite :

P. Cachin

Communiqué à l'Etat Civil de Villargel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermes
 98

N^o 5.
Cachin
 Charles Elisée

Le vingt-sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à deux heures _____ trente-cinq minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seitz, rue St Christule _____
 Cachin Charles Elisée _____ fils _____ légitime _____
 de Florian Cachin _____ Profession: facteur postal _____
 de Bernig _____ domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Caroline Strasser _____
 de Wangen ^{et A} _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. - L'enfant Cachin Charles Elisée est le frère jumeau du N^o 4

Confirmé après lecture faite :

Cachin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Villargel.

L. Moser
 78

N^o 6.
Vodoz
 Pierre-Louis

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à une heure _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seitz, rue du Château N^o 4 _____
 Vodoz Pierre-Louis _____ fils _____ légitime _____
 de Pierre-Louis Vodoz _____ Profession: signeton _____
 de La Cour de Seitz _____ domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Louise Marie Emery _____
 de Chardonne _____

Inscrit au présent registre le dix février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. - L'enfant Vodoz Pierre-Louis est le frère jumeau du N^o 7

Confirmé après lecture faite :

Pierre-Louis Vodoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

L. Moser
 79

N^o 7
Vodoz
Philippine-Louise

✓

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à deux heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Labourd de Feily, rue du Château N^o 74 _____
Vodoz Philippine-Louise _____ fille _____ légitime _____
 de Simeon-Louis Vodoz _____ Profession : signeron _____
 de Labourd de Feily _____ domicilié à Labourd de Feily _____
 et de Louise-Marie Emery _____
 de Chardonno _____

Inscrit au présent registre le deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. - L'enfant Vodoz Philippine-Louise est la sœur jumelle de N^o 6.

Confirmé après lecture faite :
Lierre Louis Vodoz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

Le Msermes
 ou

N^o 8
Mamin
Henri-Alexis

✓

Le deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à sept heures _____ soixante minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labourd de Feily, Bourg dessous N^o 91 _____
Mamin Henri-Alexis _____ fils _____ légitime _____
 de Louis-Samuel-Jean Mamin _____ Profession : vigneron _____
 de Labourd de Feily & Blonay domicilié à Labourd de Feily _____
 et de Aline-Louise Pasche _____
 de Oyon-la-Ville _____

Inscrit au présent registre le vingt février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Mamin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St-Légier.

Le Msermes
 76

N^o 9
Butticaz
Aline-Madeleine

Le *treize février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ *huit heures* _____ *huit minutes* du *soir* _____

est _____ née à *Labour de Feily, Grande rue N^o 12* _____

Butticaz Aline-Madeleine _____ fille _____ légitime _____

de *Charles Emmanuel Butticaz* Profession: *agriculteur* _____

de *Châtelard & de Jonny* _____ domicilié à *Labour de Feily* _____

et de *Anna Schneeburger* _____

de *Mosenbach (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *quatorze février* _____

mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

C. Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Insermes

Communiqué aux *Etats Civils de Montreux*
& *Corsier*.

N^o 10
Vodoz
Jean-François

Le *dix huit février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ *huit heures* _____ *quarante-cinq minutes* du *matin* _____

est _____ né _____ à *Labour de Feily, rue du Château N^o 74* _____

Vodoz Jean-François _____ fils _____ légitime _____

de *Jean-François Frédéric Vodoz* Profession: *signeur* _____

de *Labour de Feily* _____ domicilié à *Labour de Feily* _____

et de *Louise Marie Sophie Nicolet* _____

de *Villeneuve* _____

Inscrit au présent registre le *dix-neuf février* _____

mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Vodoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Insermes

Communiqué. *Sans communication.*

N^o 11.
Desclouds
Marc-Louis

✓

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à deux heures _____ quinze minutes du matin _____
est _____ né _____ à La Cour de Teily, rue du Château N^o 68 _____
Desclouds Marc-Louis _____ fils _____ légitime _____
de Charles Desclouds _____ Profession: maçon _____
de La Cour de Teily & Région la Chaux-de-Fonds domicilié à La Cour de Teily _____
et de Fanny Rubi née Borel _____
de Laubertbrunn (Berne) _____
Inscrit au présent registre le deux Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Desclouds Charles.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de Stigier

L. Musernet

N^o 12
de Schoulepnikoff
Catherine Marianne

Suivant acte reçu Ed. Morez
notaire le 21 juillet 1897,
visé par le conseil d'Etat le
3 Mars même année,
l'enfant d'autre part
est devenue bourgeois
de Lausanne.

Inscrite sur le vu du dit
acte le 14 Mars 1900.

L'Officier de l'Etat civil.

L. Musernet

Transmis au Département de
Justice & Police par l'autorité double.

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à cinq heures _____ quarante-cinq minutes du matin _____
est _____ née _____ à La Cour de Teily, Grande rue N^o 1. _____
de Schoulepnikoff Catherine Marianne _____ légitime _____
de Nicolas de Schoulepnikoff _____ Profession: Ingénieur _____
de Russie (St. Pétersbourg) domicilié à La Cour de Teily _____
et de Caroline Maria Chapuisat née Glardon _____
de Aclens. _____
Inscrit au présent registre le sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

N. de Schoulepnikoff

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L. Musernet

N° 13
 Sérrier dit Latour
 Esther Julie

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ trois heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ née à Labour de Feily, rue du Tas N° 56 _____

Sérrier dit Latour Esther Julie fille légitime _____
 de Joseph Jules Sérrier dit Latour _____ Profession: tisserand _____
 de France (Guadeloupe) domicilié à Labour de Feily _____
 et de Louise Jules Todog _____
 de Labour de Feily _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Sérrier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme
 03

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

N° 14
 Loge
 Alexandre-François
 Jules Edouard

Le vingt-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ six heures quarante cinq minutes du matin _____
 est _____ né à Labour de Feily, Grande rue N° 46 _____

Loge Alexandre-François Jules Edouard fils légitime _____
 de François Adrien Loge _____ Profession: négociant _____
 de Vevey, Labour de Feily, Corsier domicilié à Labour de Feily _____
 et de Anne Rebecca Baer _____
 de Vevey & Mengigen _____

Inscrit au présent registre le trente Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

François Loge

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme
 03

Communiqué aux États civils de Vevey, Corsier.

N° 15
Porchet
Marcel

Le deux sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ huit minutes du matin
 est né à Labour de Feigy, Grande rue N° 8

Porchet Marcel fils légitime
 de Louis Porchet Profession: coiffeur
 de Concelles-le-Jorat domicilié à Labour de Feigy
 et de Julie Philomène Baeriswyl
 de Frubourg

Inscrit au présent registre le deux-neuf Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Louis Porchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moerme

Communiqué à l'Etat Civil de Concelles.

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures _____ huit minutes du matin
 est née à Labour de Feigy, Grande rue N° 41

Léchevre Gabrielle Elisa fille légitime
 de Marc Louis Léchevre Profession: vigneron
 de Voratten domicilié à Labour de Feigy
 et de Marquiste Krauffer
 de Habkern (Bern)

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Louis Lechaire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Moerme

Communiqué à l'Etat Civil de Lucens.

N° 16.
Léchevre
Gabrielle Elisa

Dans sa séance du 28
 juin 1919 le Conseil d'Etat
 a ordonné que l'acte ci-con-
 tre soit rectifié en ce sens que
 le nom patronymique soit
 orthographié "Léchaire"
 Inséré en avis du Dép. de
 l'Etat le 27 juillet 1919

L'off. de l'Etat civil
Le Moerme

commun à E. C. de Lucens et
 au Dép. de l'Etat.

N^o 17
Devantay
Marie-Hélène

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ née _____ à Labour de Seily, Grand-rue N^o 48

Devantay, Marie-Hélène, fille légitime
 de Rodolphe-Louis Devantay Profession: garde-frontière
 de Graney (Vaud) domicilié à Margins (Valais)
 et de Marie Krüchel
 de Bätterkinden, en séjour à Labour de Seily

Inscrit au présent registre le vingt-deux Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de la tante, de
 l'enfant nouveau-né Julio Guillard-Devantay, à Labour de Seily

Confirmé après lecture faite:

Julio Guillard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux États Civils de
 Graney & Croisements (Valais)

[Signature]

N^o 18
Martin
Hélène

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ dix heures _____ minutes du soir
 est _____ née _____ à Labour de Seily, Bourg-dessous N^o 90

Martin Hélène, fille légitime
 de Pierre-François Martin Profession: vigneron
 de Labour de Seily domicilié à Labour de Seily
 et de Anna Lesaud
 des Cullayes

Inscrit au présent registre le vingt-deux Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

François Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué. Sans communication.

[Signature]

N^o 19
Berger
né-mort.

Le vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ neuf heures quarante-cinq minutes du soir _____
est _____ né-mort à _____ La Cour de Seily, Bourg, Dessous N^o 106

Berger _____ fille légitime _____
de Julien Louis Berger _____ Profession: cocher _____
de Essertines sur Rolle domicilié à La Cour de Seily _____
et de Julie Buffat _____
de Vuarens _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort _____

Confirmé après lecture faite:

Julien Berger

Communiqué. Sans communication

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Invernier

N^o 20
Grognuz
Marie-Louise

Le deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ une heure _____ trente minutes du soir _____
est _____ née _____ à _____ La Cour de Seily, Bourg, Dessous N^o 106 _____

Grognuz Marie-Louise fille légitime _____
de Ferdinand Isaac Grognuz _____ Profession: employé de fabrique
de Poliez Pittel _____ domicilié à La Cour de Seily _____
et de Marie Madeleine Vionnet _____
de Attalens (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le deux juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

F. Grognuz

Communiqué à l'Etat civil de Bollens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Invernier

N^o 21
Grognez
Emma Elise

Le deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ une heure _____ Trente minutes du matin

est _____ née à La Cour de Feigy, Grande rue N^o 24

Grognez Emma Elise _____ fille _____ légitime _____

de Marc Gustave Emmanuel Grognez Profession: laitier _____

de Polix Pittet _____ domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Sophie Elisa Chabloy _____

de Château d'Ox _____

Inscrit au présent registre le deux juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Grognez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Moser

Communiqué à l'État civil de Bottens

N^o 22
Henriod
Louise Cécile

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ trois heures _____ minutes du matin

est _____ née à La Cour de Feigy, rue du Château N^o 73

Henriod Louise Cécile _____ fille _____ légitime _____

de Auguste Jean Pierre Henriod Profession: vigneron _____

de Echandens (Vaud) domicilié à La Cour de Feigy _____

et de Marie Virginie Lucret _____

de Chardonne _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Henriod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. Moser

Communiqué à l'État civil de Lonay

N^o 23
Badan
Louise

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Labour de Seily, Entre deux Crêts _____
Badan Louise _____ fille _____ légitime _____
de Gustave Louis Badan _____ Profession: jardinier _____
de Sullens _____ domicilié à rive Labour de Seily _____
et de Ida Leubay _____
de Buttes (Neuchâtel) & Chasannes le. Chêne _____
Inscrit au présent registre le six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Badan

Communiqué à l'Etat Civil de Sullens.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

[Signature]

N^o 24
Comte
Marie-Chrïse Adèle

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à six heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ née à la Pension Comte rive Labour de Seily _____
Comte Marie-Chrïse Adèle _____ légitime _____
de Alfred Louis Comte _____ Profession: maître d'hôtel _____
de Labour de Seily _____ domicilié à Labour de Seily _____
et de Louise Emmanuel Veyat _____
de Oron (Vaud) _____
Inscrit au présent registre le vingt et un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

[Signature]

Communiqué. Sans communication.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

[Signature]

N^o 25
Magnin
Hélène Marie

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ à deux heures quarante-cinq minutes du matin _____ est _____ née à Labour de Feigy, Bourg-Lessous N^o 106

Magnin Hélène Marie fille légitime _____

de Charles Auguste Magnin Profession: vigneron _____

de Bloray _____ domicilié à Labour de Feigy _____

et de Julie Hélène Goldenschaue _____

de Goumoens-le-jura _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Aug. Magnin

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Mosermy
97

N^o 26
Merati
Paul-Henri

Le sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ à midi heure _____ quarante-cinq minutes de _____ est _____ né à Labour de Feigy, Bourg-Lessous N^o 102 _____

Merati Paul-Henri _____ fils _____ légitime _____

de Paul-Bénédict Merati _____ Profession: mosaïste _____

de Milan (Italie) _____ domicilié à Labour de Feigy _____

et de Joséphine Chapot _____

de La Motte-Servoleia (Haute-Savoie) _____

Inscrit au présent registre le huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Merati Paolo

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Mosermy
97

N^o 27
 Chappuis
 Paul Samuel

Le dia Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à midi _____ rente minutes du _____
 est _____ né _____ à Sully rière La Cour de Feily _____
Chappuis Paul Samuel fils _____ légitime _____
 de Gustave Chappuis _____ Profession : agriculteur _____
 de Risaz _____ domicilié à La Cour de Feily _____
 et de Fanny Louise Allamand _____
 de Château d'Ox _____

Inscrit au présent registre le vingt Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

G^{ve} Chappuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Musernet
 98

Communiqué à l'État civil de
St Saphorin (Lavaux)

N^o 28
 Baral
 Annie Elisabeth
 Emilie Melanie

Le quatorze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ sept heures _____ cinquante minutes du matin _____
 est _____ née _____ à La Cour de Feily, rue St Chiodulo _____
Baral Annie Elisabeth Emilie Melanie fille _____ légitime _____
 de Jacques Emile Baral _____ Profession : Inspecteur du tramway _____
 de Genève (Ville) _____ domicilié à La Cour de Feily _____
 et de Mario Louise Toutag _____
 de Sembrancher (Valais) _____

Inscrit au présent registre le quinze Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

E. Baral

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Musernet
 98

Communiqué à l'État civil de Genève

N^o 29
Lucimetièrè alias Monod
Reni. Charles.

Le quinze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Seily, rue du Sac N^o 60 _____

Lucimetièrè alias Monod Reni Charles fils _____ légitime _____
 de Charles Lucimetièrè alias Monod Profession: vigneron _____
 de Corsier x S^t Saphorin, Morges domicilié à Labour de Seily _____
 et de Aline Delapraz _____
 de Corseaux _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Monod.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
 97

Communiqué aux États Civils de
 Collombier & Corsier.

N^o 30
Gétaz
Berthe.

Le vingt-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Labour de Seily, Grande rue N^o 9 _____

Gétaz Berthe _____ fille _____ légitime _____
 de Samuel Gétaz _____ Profession: vigneron _____
 de Labour de Seily x Château d'Ox domicilié à Labour de Seily _____
 et de Elise Sophie Rittener Ruff _____
 de Château d'Ox _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gétaz Samuel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
 97

Communiqué à l'État Civil de
 Château d'Ox.

N° 31

Lürcher
Georges-Marcel
Frey
Georges-Marcel

Suivant communication de l'Officier de l'Etat Civil de St Aubin, cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents Frey Johannes-Gottfried, de Siselen, à St Aubin, Lürcher Bertha, de Nysachengraben, de St Aubin, Sauges, l'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, vingt-huit mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

En conséquence l'enfant Lürcher Georges-Marcel, prend le nom de Frey Georges-Marcel, fils légitime des susnommés.
L'Officier de l'Etat Civil

Le vingt-cinq Août mil huit cent quatre-vingt-seize à huit heures trente minutes du matin

est né à Labour de Seily, rue du Château N° 67

Lürcher Georges-Marcel fils illégitime

de Bertha Lürcher Profession: pointe

de Nysachengraben, de St Aubin Sauges domicilié à St Aubin, en séjour à Labour de Seily

et de fille elle-même de Samuel Lürcher

de

Inscrit au présent registre le vingt-sept Août

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jeanne Gris, sage

femme, à Verrey, sur la production de l'acte de naissance de la mère

Confirmé après lecture faite :

Jeanne Gris Sage femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué aux Etats civils de

Epieroy & St Aubin

[Signature]

N° 32

Peccoud
Juliette Adèle

Le vingt-sept Août mil huit cent quatre-vingt-seize à dix heures trente minutes du matin

est née à Labour de Seily, rue du Liman

Peccoud Juliette Adèle fille légitime

de Louis Emile Peccoud Profession: cuisinier

de Allongier Hauts-Savoie domicilié à Labour de Seily

et de Catherine Willi

de Lenz (Epieroy)

Inscrit au présent registre le vingt-sept Août

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jeanne Gris,

sage femme, à Verrey, sur la production de l'acte de mariage des parents

Confirmé après lecture faite :

Jeanne Gris Sage femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N° 33
Frossard
Charles-Louis.

Le vingt sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ heures _____ tentes minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Seily, rue du Château N° 78

Frossard Charles-Louis fils _____ légitime _____
 de Henri-Louis Frossard Profession: agent de police
 de Brenbes & Meudon domicilié à Labour de Seily
 et de Marie-Rosalie Elise Girard
 de Château d'Oex

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Frossard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Ch. Musernet
 78

Communiqué aux États civils de
Lucens & Meudon.

N° 34
Burkhardt
Flora-Angèle-Emma

Le trente & un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à la Fauvette rière Labour de Seily

Burkhardt Flora-Angèle-Emma fille _____ légitime _____
 de Alexandre-Edouard Burkhardt Profession: propriétaire
 de Sumiswald (Berne) domicilié à Labour de Seily
 et de Berthe-Isaline Lesfayes
 de Villettes & Lutry

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ed. Burkhardt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Ch. Musernet
 78

Communiqué à l'État Civil de Sumiswald.

N° 35
Bini
Jean Ernest

Le six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Labour de Seitz, rue du Château N° 58
Bini Jean Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Ernest Bini _____ Profession : *maron* _____
de *Veccana, Province de Comé (Italie)* domicilié à Labour de Seitz _____
et de *Josephine Carmine* _____
de *Trava* _____

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Bini Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L. M. M. M.

N° 36
Vuadens
Victor Emile

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à sept heures _____ vingt minutes du soir _____
est _____ né _____ à Labour de Seitz, Grande rue N° 49
Vuadens Victor Emile _____ fils _____ légitime _____
de Emile Henri Vuadens _____ Profession : *employé* _____
de *Blonay* _____ domicilié à Labour de Seitz _____
et de *Elisa Henchoz* _____
de *Château d'Oex* _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Vuadens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger

L. M. M. M.

N^o 37
Mouron
Alice Camille

Le douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à quatre heures quarante, cinq minutes du sou-
 est _____ née à Valcour de Seitz, Grande rue N^o 53
 Mouron Alice Camille fille légitime _____
 de Francois Mouron _____ Profession: tailleur _____
 de Chardonne _____ domicilié à Valcour de Seitz _____
 et de Camille Joséphine Tureau _____
 de Coulanges-sur-Loire (France) _____
 Inscrit au présent registre le quinze Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Fanny Belinoy
 sage-femme à Lerey _____

Confirmé après lecture faite :
 Veuve F. B. Morney

Communiqué à l'Etat Civil de Corsier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 38
Glaus
Oscar Gottfried

Le vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à une heure _____ trente minutes du matin _____
 est _____ né à Valcour de Seitz, Grande rue N^o 55 _____
 Glaus Oscar Gottfried fils légitime _____
 de Gottfried Glaus _____ Profession: tailleur _____
 de Wahlen (Berne) _____ domicilié à Valcour de Seitz _____
 et de Rosina Heussi _____
 de Kerengen (Glarus) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
 Gottfried Glaus

Communiqué à l'Etat Civil de
 Wahlen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 39
Seilleux
Fritz-Auguste

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ une heure _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Seitz, Grand-rue N^o 7 _____
 Seilleux Fritz-Auguste fils légitime _____
 de Marie-Edouard Seilleux Profession: journalier _____
 de Neumelle, Haute-Saxe domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Philomène Neillason _____
 de Châtel S^t Denis _____
 Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Seilleux Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'État

Le Maire

N^o 40
Hertig
né-mort

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ sept heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né mort au Clos d'Aubonne, rue Labour de Seitz (Cottage)
 Hertig _____ fils légitime _____
 de Alfred Hertig Profession: libraire _____
 de Oberhofen (Belge) domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Alice Fanny Delguez _____
 de Tency-Vintebouff _____
 Inscrit au présent registre le seize Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 né-mort _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Hertig

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Sans communication

Le Maire

N^o 41
Gues
Frédéric-Louis

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à minuit _____ heures _____ trente minutes du _____

est _____ né _____ à Labour de Seily, rue du Château N^o 8 _____

Gues Frédéric-Louis _____ fils _____ légitime _____

de François-Jacques-Frédéric Gues Profession: vigneron _____

de St-Léger & la Chézy domicilié à Labour de Seily _____

et de Julie Dubruick _____

de Turay _____

Inscrit au présent registre le quinze Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gues Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger

[Signature]
 78

N^o 42
Montet
Louise-Marie

Le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à _____ cinq heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Labour de Seily, Grande rue N^o 41 _____

Montet Louise-Marie _____ fille _____ légitime _____

de Charles-Louis-Frédéric Montet Profession: plâtrier-peintre _____

de Blonay _____ domicilié à Labour de Seily _____

et de Vira Nicod _____

de Vulliens _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Montet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger

[Signature]
 78

N^o 43
 Gfeller
 Louis-Ferdinand

Le vingt trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à trois heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Labour de Seitz, rue du Château N^o 8 _____
 Gfeller Louis-Ferdinand _____ fils _____ légitime _____
 de Joseph-Ferdinand Gfeller _____ Profession : tailleur _____
 de Niederstoken (Berne) domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Lina-Hélène Baroud _____
 de Leyser _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gfeller
 Communiqué à l'Etat Civil de Reutigen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]
 078

N^o 44
 Décosterd
 Augusta-Elise

Le cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Villard rière Labour de Seitz _____
 Décosterd Augusta-Elise fille _____ légitime _____
 de Henri Décosterd _____ Profession : agriculteur _____
 des Chioleyres _____ domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Emma Pascho _____
 de Ferlens _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Décosterd
 Communiqué à l'Etat Civil d'Oron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]
 078

N^o 45.
Colombo
Paul Ernest

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ deux heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né _____ à _____ Labour de Seily, Grande rue N^o 34 _____
Colombo Paul Ernest fils _____ légitime _____
de Achille Pasquale Colombo _____ Profession : peintre en bâtiments _____
de Casabugno, Province de Côme domicilié à _____ Labour de Seily _____
(Italie)
et de Maria Giacomoni _____
de Orino, Province de Côme (Italie) _____
Inscrit au présent registre le neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Achille Colombo _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____

L. Invernizzi
02

N^o 46
Saarbach
Sophie

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ huit heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née _____ à _____ Labour de Seily, Grande rue N^o 7 _____
Saarbach Sophie _____ fille _____ légitime _____
de Jean Jacob Saarbach _____ Profession : menuisier _____
de Kanderquind (Berne) domicilié à _____ Labour de Seily _____
et de Louisa Rosalie Chollet _____
de Maracon _____
Inscrit au présent registre le neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jacob Saarbach _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Kanderquind (Berne) _____

L. Invernizzi
02

N° 47
Chevalley
Alois

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Labour de Feiltz rue du Château N° 16 _____
Chevalley Alois _____ fils _____ légitime _____
de Charles Chevalley _____ Profession : agent de police
de Rivatz _____ domicilié à Labour de Feiltz _____
et de Annette Mamin _____
de Blonay x Labour de Feiltz _____
Inscrit au présent registre le quatre Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

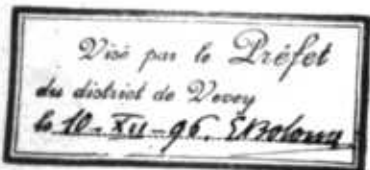
Confirmé après lecture faite :

C^t Chevalley

Communiqué à l'Etat Civil de
St. Saphorin.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]
07



N° 48
Eglise
Marie-Sidonie

Le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à onze heures _____ minutes du matin _____
est _____ née _____ à Labour de Feiltz Grande rue N° 41 _____
Eglise Marie-Sidonie _____ fille _____ légitime _____
de Ambroise Casimir Eglise _____ Profession : cocher
de Châtel St. Denis _____ domicilié à Labour de Feiltz _____
et de Josephine Roch _____
de Port. Valais _____
Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Eglise Casimir

Communiqué à l'Etat Civil de
Châtel - St. Denis.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]
07

N^o 49
Negri
Rose

Le *dia sept Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ *orange* heures _____ minutes du *soir* _____
est _____ née à *Salbour de Seitz, grande rue N^o 37* _____

Negri Rose _____ fille _____ légitime _____
de *Joseph Negri* _____ Profession: *vitrier* _____
de *Romeo Canarise* *bourgeois de la commune* domicilié à *Salbour de Seitz* _____
et de *Marie Jeanne Picchiattino* _____
de *Romeo Canarise* _____

Inscrit au présent registre le *dia neuf Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Negri _____
Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser _____
7

N^o 50
Richon
Jules André

Le *vingt & un Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à _____ *six* heures _____ *cinquante* minutes du *soir* _____
est _____ né _____ à *Salbour de Seitz, rue du Château N^o 22* _____

Richon Jules André _____ fils _____ légitime _____
de *Jules Richon* _____ Profession: *vigneron* _____
de *Salbour de Seitz & St-Léger* ^{*chicot*} *la* domicilié à *Salbour de Seitz* _____
et de *Marie-Françoise Lorat* _____
de *Cochevaux* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-deux Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Richon _____
Communiqué à l'Etat Civil de St-Léger _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser _____
09

N^o 51
Genet
Elisabeth Emma

Le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures trente minutes du matin
est née à Burien près Laboue de Seitz
Genet Elisabeth Emma fille légitime
de Louis Philippe Genet Profession : employé Cie J. S
de Bea domicilié à Laboue de Seitz
et de Julie Emma Cheria
de Bea

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Genet Louis

Communiqué à l'Etat civil de Bea

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Chermet
97

N^o

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
fil légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le numéro cinquante sur, à la page ce qui de va dernière inscription fait dans l'année mil huit cent quatre-vingt-seize. Les registres ont conformés à l'art. 20 de la loi du 20 mars 1808. L'Officier de l'Etat civil

Chermet
97

N° 1
 Clerc
 Jean-Louis

Le premier Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ minutes du matin
 est _____ né à Sully rière La Tour de Seitz
 Clerc Jean-Louis, _____ fil & légitime
 de Jean Clerc _____ Profession: Garde-voie, S. S.
 de Port Valais (Valais) domicilié à Sully rière La Tour de Seitz,
 et de Sophie Pignat, _____
 de Vouvry.

Inscrit au présent registre le deux Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Yves Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 Port-Valais

L. H. Sermet
 02

N° 2
 Krieger
 Léontine Judith

Le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à six heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à Valcour de Seitz, Grande rue N° 4
 Krieger Léontine Judith fille légitime
 de Marie Louis Anatole Krieger Profession: constructeur de bateaux
 de Port (Fribourg) domicilié à Valcour de Seitz
 et de Marie Alexandrine Girard
 de Vinzier (Haute-Savoie)

Inscrit au présent registre le vingt-deux Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Krieger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St-Martin
 (Fribourg)

L. H. Sermet
 02

N^o 3
Rodieux
François-Louis

divisé

Le deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure _____ trente minutes du soir _____
est _____ né à La Cour de Teiltz, avenue du Val N^o 4

Rodieux François-Louis fils-illegitime _____
de François-Louis Rodieux Profession: vigneron _____
de Rossinières domicilié à La Cour de Teiltz _____
et de Elisa-Marie Roussy lingère _____
de Gessenay (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration de François-Louis Rodieux
qui reconnaît être le père de l'enfant & qui a assisté à sa naissance

Confirmé après lecture faite:
F. Rodieux

Communiqué à l'Etat Civil de
Rossinières.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Inermey
78

N^o 4
Baer
Guy

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à La Cour de Teiltz, avenue des Alpes, l'Aurore

Baer Guy fils-légitime _____
de William-Louis Baer Profession: industriel _____
de Mengikerv & Verrey domicilié à La Cour de Teiltz _____
et de Adèle-Eveline Sillig _____
de La Cour de Teiltz _____

Inscrit au présent registre le huit février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
W. Baer

Communiqué aux Etats Civils de
Mengikerv & Verrey.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Inermey
79

N° 5

Lin
Aline

Le deux février mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à six heures minutes du soir

est née à Labour de Teitz, Moind-Gésir

Lin, Aline fils légitime

de Emile Lin Profession: vigneron

de Pierre Lutry domicilié à Labour de Teitz

et de Elise Paroyla

de Brigg (Bern)

Inscrit au présent registre le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

E. Lin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser
76

Communiqué aux États Civils de

Veully & Lutry

N° 6

Incerti

Fernand Auguste Antoine

Par pronomie du conseil
Fédéral du 22 Février 1910,
en vertu de l'article 10 de la
loi fédérale du 25 juin 1903
sur la naturalisation des
étrangers, venue Incerti
née Estoppey et ses trois
enfants encore mineurs,
dont Fernand Auguste
Antoine, mentionné ci
contre, ont été réintégrés
dans le droit de cité du
Canton de Vaud et de la
Commune de Granges près
Marnand.

Inscrit sur ordre du Dept.
de S. et P. du 3 Mars 1910.

L'officier de l'état civil

L. Moser
Comm: 10 l'autre double
+ à l'état civil de Granges
près Marnand.

Le treize février mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à dix heures quinze minutes du soir

est né à Labour de Teitz, Grande rue N° 17

Incerti, Fernand Auguste Antoine fils légitime

de Antonio Giuseppe Incerti Profession: mosaïste

de Montecchio, Province de Reggio domicilié à Labour de Teitz
Emilia (Italie)

et de Cécile Alice Estoppey

de Granges Marnand

Inscrit au présent registre le quinze février
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Incerti Antonio

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser
07

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N^o 7
Bertholet
Raoul Jules Simon

Le vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dia-sept à neuf heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seitz, avenue de Graminot _____

Bertholet Raoul Jules Simon fils _____ légitime _____
 de Louis Siméon Bertholet Profession: employé postal _____
 de Chessel (Vaud) domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Annette-Elisa Julie Descloude _____
 de La Cour de Seitz & Stégier & la Chiesat _____

Inscrit au présent registre le premier Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dia-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

R. Bertholet

Communiqué à l'Etat civil de
Villeneuve.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Moerme

N^o 8
Butticaz
Jeanne Marguerite

Le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dia-sept à cinq heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née _____ à La Cour de Seitz, Grande rue N^o 41 _____

Butticaz Jeanne Marguerite fille _____ légitime _____
 de Louis Butticaz Profession: agriculteur _____
 de Châtelard & de Jongny domicilié à La Cour de Seitz _____
 et de Pauline Marlita _____
 de Ormont-Jessus _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dia-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

Butticaz Louis

Communiqué aux Etats civils de
Meonheuz & Corsier.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

L. Moerme

N° 9
Mamin
Julie-Amélie

✓

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ à huit heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Labour de Feitz, rue du Bourg, Lessous N° 11
Mamin Julie-Amélie fille légitime _____

de François Mamin _____ Profession : vigneron _____

de Labour de Feitz & Blonay domicilié à Labour de Feitz _____

et de Jenny-Louise Gillieron _____

de Corsier, Servion & Châtillens _____

Inscrit au présent registre le neuf Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

François Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
St-Ligier.

[Signature]
97

N° 10
Grangier
Nelly-Marguerite

✓

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ à onze heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née _____ à Labour de Feitz, Grande rue N° 37 _____

Grangier Nelly-Marguerite fille légitime _____

de Edouard-Gustave Grangier _____ Profession : bûcheron _____

de Labour de Feitz _____ domicilié à Labour de Feitz _____

et de Emma Kuaders _____

de Blonay _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Grangier Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

[Signature]
97

N° 11.

Desplands
Samuel

Le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à une heure trente minutes du matin
est né à La Cour de Seitz, rue du Bourg-Lessaux N° 1.
Desplands Samuel fils légitime
de Francois Desplands Profession: vigneron
de La Cour de Seitz & Rougemont domicilié à La Cour de Seitz
et de Marie-Henriette Emery
de Chardonne

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt-deux sept sur la déclaration de la grand-mère
de l'enfant nouveau-né, veuve Desplands à La Cour de Seitz.

Confirmé après lecture faite:

Henriette Desplands

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de
Rougemont.

Le Mermel
78

N° 12.

Mamin
Lina-Germaine

Le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à quatre heures minutes du matin
est née à La Cour de Seitz, Grande rue N° 32.
Mamin Lina-Germaine fille légitime
de Jean-Francois Mamin Profession: comptable
de La Cour de Seitz & Blonay domicilié à La Cour de Seitz
et de Elise-Marie-Touise Duprez
de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de Blérier

Le Mermel
78

N° 13
Cavin
James-Emile

Le vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à _____ une heure _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Salbour de Seitz, rue du Bourg Aessous N° 11
Cavin James-Emile _____ fils _____ légitime _____
 de Jules-James-François Cavin _____ Profession: menuisier
 de Vulliens _____ domicilié à Salbour de Seitz
 et de Emma Grimm _____
 de Lüscher (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

James Cavin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Mezières.

Le Mermel
 70

N° 14
Nægeli
Marguerite-Louisa

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Salbour de Seitz, Grande rue N° 5
Nægeli Marguerite-Louisa _____ fille _____ légitime _____
 de Edouard-Alfred Nægeli _____ Profession: vigneron
 de Bilach (Furich) domicilié à Salbour de Seitz
 et de Mélanie Rossier _____
 de Verkhône (Valais) _____
 Inscrit au présent registre le cing Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept _____ sur la déclaration de la grand mère
de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Constance Grogmiz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Bilach.

Le Mermel
 70

N^o 15
Mamin
Caroline Louise

✓

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Salcourt de Seitz, rue du Bourg, dessous N^o 10

Mamin Caroline Louise fille _____ légitime _____
 de Louis Samuel Jean Mamin Profession: vigneron _____
 de Salcourt de Seitz & Blonay domicilié à Salcourt de Seitz _____
 et de Aline Louise Pasche _____
 de Oron la Ville _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Mamin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
St Léger

L. Marnet
 07

N^o 16
Gucret
Alfred

né de

Le vingt-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Salcourt de Seitz, Grande rue N^o 37 _____

Gucret Alfred _____ fils _____ légitime _____
 de Jules Alfred Gucret Profession: employé au tramway _____
 de Chardonne _____ domicilié à Salcourt de Seitz _____
 et de Alice Madens _____
 de Blonay _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Gucret Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Corsier

L. Marnet
 07

N^o 17
Grognuz
Marquise Julie

Le trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia sept à _____ dia heures _____ minutes du matin

est _____ née à Valcour de Siltz, Grande rue N^o 111

Grognuz, Marquise Julie fille _____ légitime _____

de Elie Maurice Grognuz _____ Profession: vigneron

de Johann Siltz _____ domicilié à Valcour de Siltz

et de Marquise Chappillot _____

de Chexbres _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Grognuz

Communiqué à l'Etat Civil de Dottens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moser
 07

N^o 18
Berney
Hermiette Nelly

Le seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures _____ minutes du soir

est _____ née à Valcour de Siltz, avenue de Craminat

Berney Hermiette Nelly _____ fille _____ légitime _____

de Henri Berney _____ Profession: menuisier

de L'Abbaye _____ domicilié à Valcour de Siltz

et de Rachel Siltz _____

de Chardonnay _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Berney Henri

Communiqué à l'Etat Civil de L'Abbaye.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moser
 07

N° 19
Stuby
Jeanne-Léa

Le vingt et un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ trente minutes du soir _____
 est _____ née à Labour de Seitz, rue du Stand N° 3 _____
 Stuby, Jeanne-Léa fille _____ légitime _____
 de Pierre-Hubert Stuby _____ Profession : boulanger _____
 de Schwytz _____ domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Louise-Hélène Buache _____
 de Curcelles près Tagerne _____
 Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Stuby Huberte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 Schwytz.

[Signature]

N° 20
Felli
Emile-Faustin

Le quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à six heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ né à Labour de Seitz, rue du Château N° 22 _____
 Felli Emile-Faustin fils _____ légitime _____
 de Attilio-Victor Felli _____ Profession : entrepreneur _____
 de Labour de Seitz _____ domicilié à Labour de Seitz _____
 et de Claudine-Augustine Vauthey _____
 de Châtel St Denis _____
 Inscrit au présent registre le cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Attilio Felli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

[Signature]

N° 21.
Vodoz
Louis Philippe

✓

Le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures minutes du matin
 est né à Salbour de Peilz, rue du Château N° 8
Vodoz Louis Philippe fils légitime
 de Pierre Louis Vodoz Profession: vigneron
 de Salbour de Peilz domicilié à Salbour de Peilz
 et de Louise Marie Emery
 de Chardonnay

Inscrit au présent registre le seize juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Pierre Louis Vodoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

Le Moermeuf

N° 22
Pantet
Rose-Amélie Susanna

L'officier de l'Etat civil sous-
 -igné déclare qu'ensuite du
 mariage célébré à la Tour de
 Peilz le dix-neuf août mil
 huit cent quatre-vingt-dix-sept,
 de Emile Henri Pantet et de
Marie Josephine Besson née
Saunlan, l'enfant nommé
 ci-contre Rose-Amélie Susanna
Pantet, déjà reconnu par
 son père lors de sa naissance
 a été ainsi légitimé par
 le mariage subséquent de
 ses parents.

L'officier de l'Etat civil
Le Moermeuf

Communiqué à l'Etat civil
 & à la Municipalité de Chardonnay.

Le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures trente minutes du soir
 est née à Salbour de Peilz, Grande rue N° 11
Pantet Rose-Amélie Susanna fille illégitime
 de Emile Henri Pantet Profession: journalier
 de Chardonnay domicilié à Salbour de Peilz
 et de Marie-Josephine Besson, née Saunlan, cuisinière
 de Salbour de Peilz & Château d'Oex

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Emile Henri Pantet
qui reconnaît être le père de l'enfant & qui a assisté à sa naissance.

Confirmé après lecture faite :
Emile Pantet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Chardonnay.

Le Moermeuf

N^o 23
Richon
Georges-Albert

Le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ né à La Cour de Feix, rue du Stand N^o 2

Richon Georges-Albert fils _____ légitime _____
 de Gustave-Joseph Richon Profession : employé au bureau
 de La Cour de Feix ^{Chérisat} domicilié à La Cour de Feix
 et de Elise Grognuz
 de Poliez-Pittet

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Richon Gustave

Communiqué à l'Etat Civil de St-Légier

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Moerme
 98

N^o 24
Thétaz
Armand-Elie

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à neuf heures _____ vingt minutes du soir
 est _____ né à La Cour de Feix, Entre Deux Villes

Thétaz Armand-Elie fils _____ légitime _____
 de Jean-Marius Thétaz Profession : jardinier
 de Orsières (Valais) domicilié à La Cour de Feix
 et de Suzanne-Charlotte Chappuis
 de Tudoux & des Choleyres

Inscrit au présent registre le cinq juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marius Thétaz

Communiqué à l'Etat Civil
 de Orsières

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Moerme
 98

N^o 25
Vodoz
Henri-Augustin

V

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ né _____ à Salbour de Peilz, avenue de Craminatz
Vodoz, Henri-Augustin fils _____ légitime _____
 de Jean-François-Frédéric Vodoz Profession: vigneron
 de Salbour de Peilz domicilié à Salbour de Peilz
 et de Louise-Marie-Sophie Nicolet
 de Villeneuve

Inscrit au présent registre le douze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Vodoz

Communiqué. Sans communication

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Musser
 07

N^o 26
Porchet
Alice

Le vingt et un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ quinze minutes du soir
 est _____ née _____ à Salbour de Peilz, Grande rue N^o 44
Porchet Alice _____ fille _____ légitime _____
 de Louis Porchet Profession: coiffeur
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à Salbour de Peilz
 et de Julie-Philomène Baeriswyl
 de Fribourg

Inscrit au présent registre le vingt-trois juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Porchet

Communiqué à l'Etat civil de
Corcelles.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Musser
 07

N° 27
Fayot
Marie Alice

Le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à midi _____ heures _____ minutes du _____

est _____ née à Valcour de Peilz, Grande rue N° 54

_____ Fayot Marie Alice _____ fil le illégitime

de Jean Marie Baptiste Fayot Profession: journalier

de Francois natif de Noës, Voire domicilié à Valcour de Peilz

et de Marie Philomène Fournier, cigarière

de Nendaz (Valais) domiciliée à Valcour de Peilz

Inscrit au présent registre le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration de Jean Marie Baptiste

Fayot qui reconnaît être le père de l'enfant et qui a assisté à sa naissance,

déclaration confirmée par la mère de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Baptiste Fayot

Marie Fournier

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Wanner

N° 28
Vanner
René-Louis

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept à _____ dix heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né _____ à Valcour de Peilz, Grande rue N° 12

_____ Vanner René-Louis _____ fil légitime

de Louis Vanner _____ Profession: menuisier

de Nidau (Berne) domicilié à Valcour de Peilz

et de Anna Amrein

de Neudorf (Lucerne)

Inscrit au présent registre le quatre Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

L. Wanner

Communiqué à l'Etat Civil de Nidau.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Wanner

En date du 21 février
 1946 le Département de
 Justice et Police du Can-
 ton de Vaud a ordonné
 la rectification de l'
 acte ci-contre en ce sens
 que le nom patronymique
 que 'Vanner' soit
 orthographié 'Wanner'
 Inséré le 4 mars 1946
 L'off. d'Etat Civil
L. Favre
 Comm. à
 C.C. de Nidau
 de 24. de J. P.



N° 29

Schmid
Edouard Louis

Suivant communication
de l'Etat Civil de la Commune
de Genève l'enfant d'autre
part a été légitimé par le
mariage subséquent, célébré
à Genève le trois septembre
dernier, de ses parents
Jules Henri Colas, de Paris
(Seine) peintre décorateur,
domicilié à Genève, & de
Philomène Schmid, de
Buttisholz (Lucerne).
L'acte de légitimation a été
dressé le vingt huit courant.
En conséquence l'enfant prend
le nom de Colas Edouard Louis
fils légitime des susnommés.
La Tour de Peilz le vingt neuf
décembre 1898.

L'officier de l'Etat Civil
Le Ansermet

Comme au Dept. de
J, est. pour l'autre double.

N° 30

Desclouds
Emile Auguste

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à La Cour de Peilz, rue St. Chéradet N° 2 _____

Schmid Edouard Louis fils _____ légitime _____

de Philomène Schmid _____ Profession: employée de magasin _____

de Buttisholz (Lucerne) domicilié à La Cour de Peilz _____

et de fille elle-même de Anna Schmid _____

Inscrit au présent registre le quatre Août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration de Catherine Achard

sage femme, à Vesey _____

Confirmé après lecture faite :

C Achard

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Buttisholz.

Le Ansermet
78

Le treize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ à deux heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né _____ à La Cour de Peilz, rue du Château N° 20 _____

Desclouds Emile Auguste fils _____ légitime _____

de Charles Desclouds _____ Profession: maçon _____

de La Cour de Peilz St. Léger domicilié à La Cour de Peilz _____

et de Fanny Rubi née Borel _____

de Lauberbrunn (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Desclouds Charles.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de St. Julien.

Le Ansermet
78

N° 31

Grognuz
Hemi-RobertLe vingt-huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin

est _____ né à Labour de Seils, Bourg-Lessous N° 11

Grognuz Hemi-Robert fils légitime

de Ferdinand Isaac Grognuz Profession : employé de fabrique

de Soliez Fittet domicilié à Labour de Seils

et de Marie-Madeleine Vonnet

de Attalens (Fribourg)

Inscrit au présent registre le trente Août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Grognuz

Communiqué à l'Etat civil de
Bottens

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel
78

N° 32

Mamin
Jean-AiméLe trente-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à six heures _____ minutes du matin

est _____ né à Labour de Seils, rue du Bourg-Lessous N° 13

Mamin Jean-Aimé fils légitime

de Jean-Aimé Mamin Profession : vigneron

de Labour de Seils & Blonay domicilié à Labour de Seils

et de Cécile Grangier

de Labour de Seils

Inscrit au présent registre le trente-un Août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

A. Mamin

Communiqué à l'Etat civil de
St-Léger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel
78

N° 33.
Comte
Louis Bernard Antoine

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à sept heures vingt cinq minutes du soir
est _____ né _____ à la Pension Comte père Valcour de Peilz
Comte Louis Bernard Antoine fils _____ légitime
de Alfred Louis Comte _____ Profession: maître d'hôtel
de Valcour de Peilz _____ domicilié à Valcour de Peilz
et de Louise Emmanuel Leyat _____
de Oron (Vaud) _____
Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt dix sept sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

U. Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermel
78

Communiqué. Sans communication.

N° 34
Létraz
Jules Henri

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à dix heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Villard Grand père Valcour de Peilz
Létraz Jules Henri _____ fils _____ légitime
de Eugène-Daniel Létraz _____ Profession: agriculteur
de Luby & Forel _____ domicilié à Villard
et de Elise-Antoinette Bonjour _____
de Blonay _____
Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt dix sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Eug Létraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mermel
78

Communiqué aux États Civils de
Luby & Forel.

N° 35
Rossire
Elise-Mary

Le neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Labour de Tilly, Grande rue N° 11 _____

Rossire Elise-Mary fille légitime _____

de Rodolphe-Auguste Rossire Profession : employé au tramway _____

de Blonay _____ domicilié à Labour de Tilly _____

et de Cécile-Marie-Julie Montet _____

de Blonay _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Rossire

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Léger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Mermel
78

N° 36
Gélat
Fanny

Le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à midi heure _____ minutes du _____

est _____ née à Labour de Tilly, Grande rue N° 42 _____

Gélat Fanny _____ fille légitime _____

de Samuel Gélat _____ Profession : vigneron _____

de Labour de Tilly x Château d'Ox domicilié à Labour de Tilly _____

et de Elise-Sophie Rittener-Kuff _____

de Château d'Ox _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gélat Samuel

Communiqué à l'Etat Civil de
Château d'Ox

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Mermel
78

N^o 37.
Champrenaud
Oscar-François

Le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à huit heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né à La Cour de Seitz, rue du Stand N^o 2. _____

Champrenaud Oscar-François fils _____ légitime _____

de Charles-Constant-François Champrenaud Profession: serrurier _____

de Cully & Lutry _____ domicilié à La Cour de Seitz _____

et de Julie-Mina-Charlotte-Louise Francillon _____

de Daillens _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

Ehs Champrenaud

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué aux Etats Civils de

Cully & Lutry.

H. Moser
 78

N^o 38.
Ronchi
Rosa-Marie

Le trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept à deux heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à La Cour de Seitz, grande rue N^o 5 _____

Ronchi Rosa-Marie _____ fille _____ légitime _____

de Marius Ronchi _____ Profession: maçon _____

de Casalquigno, Côme, Italie domicilié à La Cour de Seitz _____

et de Teronille Parinetti _____

de Casalquigno _____

Inscrit au présent registre le deux Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite:

P. Bonchi Marano

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

H. Moser
 03

N° 39.
Engisch
Gustave Marcel.

Par décision du
14 Octobre 1920 du
Grand Conseil du can-
ton de Bienne, le pré-
nommé Engisch Gus-
tave Marcel a acquis
l'indignat communal
de Bienne, naturalisa-
tion Bienne.

Inscrit le 16 Février 1921
sur la base d'un avis de la
Direction de Police Bienne.

L'off. d'état civil
commun. au
D. de J. P. et
à d. c. de Bienne.

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à La Tour de Peitz, grande rue, n° 25,
Engisch Gustave Marcel fil _____ légitime _____
de Charles Gustave Engisch Profession: électricien _____
de Strassbourg (Allemagne) domicilié à La Tour de Peitz _____
et de Louise Rose Bardin _____
de Prout. Vernet, Allier, France _____
Inscrit au présent registre le six Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Engisch.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 40.
Curchod
Blanche Louisa

Le trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Valcour de Peitz, rue du Temple n° 3 _____
Curchod Blanche Louisa fille légitime _____
de Jules François Curchod Profession: vigneron _____
de Lutry + Dommarin domicilié à Valcour de Peitz _____
et de Louise Martin _____
de Avenches _____
Inscrit au présent registre le premier Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Curchod

Communiqué aux États Civils de
Lutry + Bottens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N^o 41
Parisod
Alfred

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Valbour de Feilz, Grande rue N^o 39

Parisod Alfred fils légitime

de Saul Parisod Profession: vigneron

de Villotte & Lutry domicilié à Valbour de Feilz

et de Henriette Cardinaux

de Pussigny / Bron

Inscrit au présent registre le trois Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Parisod Saul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux États civil de
Cully & Lutry

Le Moerme

N^o 42
Staub
Emile-Jules

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à une heure _____ trente minutes du soir

est _____ né à Valbour de Feilz, Grande rue N^o 32

Staub Emile-Jules fils légitime (posthume)

de défunt Emile Staub Profession: agriculteur

de Oberöng (Berne) domicilié à _____

et de Julie Genton

de Chardonne, domiciliée à Valbour de Feilz

Inscrit au présent registre le quatre Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Rosa Berger
sage-femme, à Vevey

Confirmé après lecture faite :

R. Berger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'État civil de
Heuzogenbuchsee

Le Moerme

N^o 43
Montet
Marquise

Le *vingt Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à _____ *vingt* heures _____ ~~minutes~~ du *soir* _____
 est _____ née à *Labour de Tully, Grande rue N^o 41* _____
Montet Marquise _____ fille _____ légitime _____
 de *Charles-Louis-Frédéric Montet* Profession: *plâtrier-peintre* _____
 de *Blonay* _____ domicilié à *Labour de Tully* _____
 et de *Vina Nicod* _____
 de *Vullyens* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* _____ sur la déclaration de *la mère de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Montet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Léger

R. Mermes
 3

N^o 44
Michel
Henri-Louis

Le *vingt-quatre Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à _____ *six* heures *quarante-cinq* minutes du *soir* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Tully, rue du Stand N^o 5* _____
Michel Henri-Louis _____ fils _____ légitime _____
 de *Emile Michel* _____ Profession: *employé* _____
 de *Labour de Tully* _____ domicilié à *Labour de Tully* _____
 et de *Marie-Antoinette-Fanny Drayaz* _____
 de *Labour de Tully* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-cinq Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* _____ sur la déclaration de *la grand-mère*
de l'enfant nouveau-né, veuve Michel-Légeret, à Labour de Tully

Confirmé après lecture faite:

Daptui Michel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué. *Sans communication*

R. Mermes
 3

N^o 45
Borel
 né-mort.

Le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures minutes du matin

est né-mort à Valcour de Peille, rue du Château n^o 2

Borel fils légitime

de Jean Borel Profession: serurier

de Vevey, Neuchâtel & Couvet domicilié à Valcour de Peille

et de Marie Louise Dubois

de Colombier & Buttes (Neuchâtel)

Inscrit au présent registre le trois Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration du père de l'enfant

né-mort

Confirmé après lecture faite:

Jean Borel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Indermes

Communiqué. Sans communication.

N^o 46
Chappuis
Gustave-Henri

Le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures minutes du matin

est né à Sully rière Valcour de Peille

Chappuis Gustave-Henri fils légitime

de Gustave Chappuis Profession: agriculteur

de Rivaz domicilié à Valcour de Peille

et de Fanny Louise Allamand

de Château d'Oex

Inscrit au présent registre le treize Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Gustave Chappuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Indermes

Communiqué à l'Etat civil de
St. Saphorin

N^o 47
Curchod
Eugène

Le dix-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à six heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Valcour de Seitz, Grande rue N^o 4 _____
 Curchod Eugène _____ fils _____ légitime _____
 de François Louis Curchod _____ Profession: vigneron _____
 de Lommarchid & Lutry domicilié à Valcour de Seitz _____
 et de Elise née Heer _____
 de Coinsins _____

Inscrit au présent registre le vingt Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

F. Curchod

Communiqué aux Etats Civils de
 Lutry & Bolkens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser
 78

N^o 48
Montet
Fernand-Aimé-Albert

Le vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à deux heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Valcour de Seitz, avenue de Crémence _____
 Montet, Fernand-Aimé-Albert fils _____ légitime _____
 de Louis Frédéric Montet _____ Profession: ferblantier _____
 de Blonay _____ domicilié à Valcour de Seitz _____
 et de Susanne-Esther-Marie Bourgeois _____
 de Beo _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Frédéric Montet

Communiqué à l'Etat Civil de
 St-Léger.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser
 78

N^o 49
Meillasson
né-mort

Le vingt et un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures minutes du matin
est né-mort à Labour de Peille, rue du Stand N^o 2

Meillasson fils légitime
de François Alfred Meillasson Profession: agriculteur
de Châtel St Denis domicilié à Labour de Peille
et de Marie Colette Saudan
de Châtel St Denis

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort

Confirmé après lecture faite :

Meillasson St

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel
78

Communiqué. Sans communication.

N^o 50
Lucimetièrre alias Monod
né-mort

Le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures minutes du soir
est né-mort à Labour de Peille, rue du Séman N^o 1

Lucimetièrre alias Monod - fille légitime
de Charles Lucimetièrre alias Monod Profession: vigneron
de Corsier x St Saphirin Merges domicilié à Labour de Peille
et de Adine Delapray
de Corseaux

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort

Confirmé après lecture faite :

Charles Monod.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Mermel
89

Communiqué. Sans communication.

Le numero cinquante, à la page cent vingt sept
est celui de la dernière inscription faite dans l'annee
mil huit cent quatre-vingt dix sept.
Ce registre est conforme à l'acte double.
L'Officier de l'Etat Civil.
L. Mermel

N° 1.
Deladoey
Julia Clara

Le deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ vingt minutes du soir
est _____ née à Salbourde Feilz Place du Port N° 3
Deladoey Julia Clara fille _____ légitime _____
de François-Louis Lucien Deladoey Profession: vigneron _____
de Aigle & Yverme _____ domicilié à Salbourde Feilz _____
et de Cécile Caroline Delafontaine _____
de Corsier & Vesey _____
Inscrit au présent registre le trois janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
Deladoey Lucien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil d'Aigle

L. Inserme

N° 2.
Pfeiffer
Pierre-Georges Charles
Pardette de bourgeois remu
J. Vulliamoz Notaire à Vesey
le 16 janvier 1918, + Vice-Président
du Conseil d'Etat dans le décal
légis, Pfeiffer Georges
industriel, à Vesey, mention
né ci-contre, a été reçu avec
sa famille au nombre des
bourgeois de la Commune
de La Tour de Feilz.

Le onze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à sept heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né _____ à En la Terrausay rive Salbourde Feilz
Pfeiffer Pierre-Georges Charles fils _____ légitime _____
de Georges Pfeiffer _____ Profession: imprimeur _____
de Neunkirch Schaffhouse domicilié à Salbourde Feilz _____
et de Jeanne Henriette Monnerat _____
de Caux Vives _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-deux huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
G. VFA

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
Neunkirch.

L. Inserme

Inscrit sur ordre du Département
de Justice Solice du 9 février
1918, le 12 Jui.
L'officier de l'Etat Civil,
L. Inserme
Comm. au Dép. de _____
J. H. fol. autre double. -

N^o 3
Mouron
Marie-Suzanne

Le neuf jansier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures _____ minutes du matin

est _____ née à Salcourt de Seils, grande rue N^o 49 _____

Mouron Marie-Suzanne fille légitime _____

de François Mouron _____ Profession: tailleur _____

de Chardonne _____ domicilié à Salcourt de Seils _____

et de Camille-Joséphine Turcaux _____

de Coulanges-sur-Yonne (France) _____

Inscrit au présent registre le onze jansier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Mouron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Seils

[Signature]

N^o 4
Schneeberger
Marie-Marguerite

Visé par le Préfet
du département de Vaucluse
le 13.1.98. Etzelma

Le treize jansier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à trois heures _____ minutes du matin

est _____ née à Salcourt de Seils, rue du Port N^o 1 _____

Schneeberger Marie-Marguerite fille légitime _____

de Henri-Victor Schneeberger Profession: bachelier _____

de Heiberg-Simmenroth domicilié à Salcourt de Seils _____

et de Marie-Victoire Meunier _____

de Nozille & du Châtelard _____

Inscrit au présent registre le treize jansier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Schneeberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Simmenroth

[Signature]

N^o 5
Delafontaine
 Ferdinand Louis

Suivant décision du
 Conseil d'Etat du 31 Mars
 1903, l'acte de naissance
 ci-contre est rectifié en ce
 sens que les mots «Vevey»
 comme second lieu de
 bourgeoisie du père sont
biffés.

L'officier de
 l'état civil
 L'Insermeur

Comm. du Dép^t de Jura
 Police du 2 Avril 1903.

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ du matin
 est né à Salcour de Feilz, rue du Temple N^o 4

Delafontaine Ferdinand Louis fils légitime
 de Henri Delafontaine Profession: mécanicien
 de Corsier + Vevey domicilié à Salcour de Feilz
 et de Julie Maillard
 de Vevey

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

H Delafontaine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L'Insermeur

Communiqué aux Etats civils de
Vevey + Corsier

N^o 6
Grognuz
 Marie-Marguerite

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures _____ quinze minutes du matin
 est née à Salcour de Feilz, rue des Remparts

Grognuz Marie-Marguerite fille légitime
 de Marc-Gustave Emmanuel Grognuz Profession: laitier
 de Folig - Fittet domicilié à Salcour de Feilz
 et de Sophie Elisa Chabloy
 de Château d'Oex

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Justave Grognuz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L'Insermeur

Communiqué à l'Etat Civil de Bottens

N^o 7
Badan
Céline

Le vingt sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à _____ heures _____ quarante cinq minutes du soir _____
est _____ née à La Cour de Peille, Entre deux Crêts _____
Badan Céline _____ fille légitime _____
de Gustave Louis Badan _____ Profession: jardinier _____
de Sullens _____ domicilié à _____ rue La Cour de Peille _____
et de Ida Leubaz _____
de Buttes (Reuchâtel) & Charannes le Chêne _____
Inscrit au présent registre le vingt huit janvier _____
mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Badan

Communiqué à l'Etat civil de
Sullens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Inzerme
97

N^o 8
Scardy
Rose-Aline

Le trente et un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à La Cour de Peille, avenue de Graminat _____
Scardy Rose-Aline _____ fille légitime _____
de Auguste Scardy _____ Profession: vigneron _____
de Tessine Province de Namur domicilié à La Cour de Peille _____
et de Marie-Josephine Blanc _____
de Rossonens (Fubourg) _____
Inscrit au présent registre le premier Février _____
mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Aug. Scardy

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Inzerme
97

N^o 9
Bachmann
Fernand

Le cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à huit heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né à La Cour de Peilz Grande rue N^o 28 _____

Bachmann Fernand fils légitime _____

de Alfred Bachmann Profession : tapissier _____

de Amoldingen (Berne) domicilié à Hürich _____

et de Anna Marie Chébaz _____

de Ossières (Valais) en séjour à La Cour de Peilz _____

Inscrit au présent registre le sept février _____

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de l'oncle de l'enfant

nouveau né, Marius Chébaz jardinier à La Cour de Peilz

Confirmé après lecture faite :

Marius Chébaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Msermet
 ou 97

Communiqué aux États civils de

Amoldingen & Hürich

N^o 10
Felli
Yvonne Simone

Le neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à cinq heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à La Cour de Peilz, la Fauvette _____

Felli, Yvonne Simone fille légitime _____

de Agostino Roméo dit Faustin Felli Profession : entrepreneur _____

de Casalquigno, Province de l'Omé domicilié à La Cour de Peilz _____

et de Louise Marie-Rosalie Gay _____

de France, Savoulte (Ardèche) _____

Inscrit au présent registre le dix février _____

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Felli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Msermet
 ou 97

Communiqué à la Chancellerie d'État

N^o 11.
Rodieux
Elisa Adèle

Le douze février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures trente minutes du matin
 est né à Salvour de Peitz, avenue du Lac N^o 4

Rodieux Elisa Adèle fille légitime
 de François Louis Rodieux Profession: vigneron
 de Rossinières domicilié à Salvour de Peitz
 et de Elisa Marie Roussy
 de Gessenay (Bern)

Inscrit au présent registre le douze février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Rodieux fs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Rossinières.

L. Ansermet
 03

N^o 12.
Franel
Robert Benjamin

Le quinze février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures minutes du matin
 est né à Salvour de Peitz, Entre Deux Villes

Franel Robert Benjamin fils légitime
 de Benjamin Louis Franel Profession: Employé-architecte
 de Provence & Vesey domicilié à Salvour de Peitz
 et de Hélène née Trautschki
 de Genève (ville)

Inscrit au présent registre le quinze février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Benj. Franel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Etats civils de
Provence & Vesey.

L. Ansermet
 03

N^o 13
Strong
Olivia Compton

Le vingt huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à deux heures _____ quinze minutes du soir _____
 est _____ née à Labour de Teille Bon Accueil _____
 Strong Olivia Compton fille légitime _____
 de George Compton Strong _____ Profession : compositeur de musique _____
 de New York (Etats Unis) domicilié à Labour de Teille _____
 et de Elisabeth Jane Meyers _____
 de Londres _____
 Inscrit au présent registre le premier Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Geo. Strong

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Msermes

N^o 14
Saarbach
Louise

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à cinq heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ née à Labour de Teille, grande rue N^o 7 _____
 Saarbach Louise _____ fille légitime _____
 de Jean Jacob Saarbach _____ Profession : meunier _____
 de Kandergrund (Berne) domicilié à Labour de Teille _____
 et de Louise Rosalie Chollet _____
 de Maracou _____
 Inscrit au présent registre le premier Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Jacob Saarbach

Communiqué à l'Etat Civil de
Kandergrund

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

R. Msermes

N^o 15
Kammer
Jeanne Marguerite

Le cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ née à la Doye rière La Cour de Teitz
Kammer Jeanne Marguerite légitime _____
 de William Kammer _____ Profession: jardinier
 de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à La Cour de Teitz
 et de Emma Elvire Robert _____
 de Soets _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

W. Kammer

Communiqué à l'Etat civil de
Lauterbrunnen

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Insermes
 07

N^o 16
Descloude
Frédéric Charles

Le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ né _____ à Merlet rière La Cour de Teitz
Descloude Frédéric Charles fils _____ légitime _____
 de Henri William Descloude _____ Profession: employé au tramway
 de La Cour de Teitz (Ségier la Chaux) domicilié à La Cour de Teitz
 et de Mathilde Louise Villoy _____
 de Plagne (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Descloude Henri

Communiqué à l'Etat civil de Ségier

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Insermes
 07

N^o 17
Neuenschwander
Charles Oscar Lucien

Le vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Sabou de Seib Clos d'Aubonne Tessus
Neuenschwander Charles Oscar Lucien fils _____ légitime
 de Charles Frédéric Neuenschwander Profession: Tapissier
 de Langnau (Berne) domicilié à Sabou de Seib
 et de Marie-Angèle Bugnon
 de Henriet & Coissins

Inscrit au présent registre le vingt six Mars
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ch. Neuenschwander Tapissier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Langnau

Le Moirney

N^o 18
Baudet
né-mort

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à _____ heures _____ minutes du matin
 est _____ né mort à Sabou de Seib, grande rue N^o 52
Baudet _____ fils _____ légitime
 de Louis Henri Baudet Profession: cafetier
 de Etagnières domicilié à Sabou de Seib
 et de Marie Hauber
 de Hollikofen

Inscrit au présent registre le deux Avril
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort

Confirmé après lecture faite :

H. Baudet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication

Le Moirney

N^o 19.
Wahlen
Ernest Etienne

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux huit à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Burien rière La Cour de Pilly _____

Wahlen Ernest Etienne _____ fils _____ légitime _____

de Christian Rodolphe Wahlen _____ Profession : fermier _____

de Rubigen (Berne) domicilié à La Cour de Pilly _____

et de Caroline Gruber _____

de Arni près Biglen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Wahlen

Communiqué à l'Etat civil de
Münsingen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser
 03

N^o 20.
Décosterd
Félix-Louis

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à la Crausaz rière La Tour de Pilly _____

Décosterd Félix Louis _____ fil _____ légitime _____

de Henri Décosterd _____ Profession : agriculteur _____

de Thioleyres _____ domicilié à la Crausaz r/la Tour de Pilly _____

et de Emma Pesche _____

de Ferlens _____

Inscrit au présent registre le treize Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Décosterd

Communiqué à l'Etat civil d'Oron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser
 03

N° 21

Grangier
Rose-Alice

V

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à neuf heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Labour de Teitz, Grande rue N° 34 _____

Grangier Rose-Alice fille _____ légitime _____

de Edouard Justase Grangier _____ Profession : bachelier _____

de Labour de Teitz _____ domicilié à Labour de Teitz _____

et de Emma Vuaders _____

de Ronay _____

Inscrit au présent registre le quatorze Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-deux huit _____ sur la déclaration de Arnold Vuaders _____

à Labour de Teitz, oncle de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Arnold Vuaders

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Sans communication

[Signature]
03

N° 22

Reynouard
Marie-Thérèse Marguerite

Le dix huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit à une heure _____ quinze minutes du matin _____

est _____ née à Labour de Teitz, rue du Château N° 8 _____

Reynouard Marie-Thérèse Marguerite fille _____ légitime _____

de Charles Edouard Reynouard _____ Profession : agriculteur _____

de Carvillon (Audeuse) France domicilié à Labour de Teitz _____

et de Madeleine Robert _____

de Villersvirivieux (Frebourg) _____

Inscrit au présent registre le dix huit Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant _____

nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]
03

N° 23
 Quiry
 Marthe Annette

Le deux huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ née à La Tour de Peilz, Vallon Fleuri
Quiry, Marthe-Annette _____ fille _____ légitime _____
 de Lion Quiry _____ Profession: Lithographe
 de Carouge (Genève) domicilié à La Tour de Peilz
 et de Marie-Antoinette Bonjean
 de Monay

Inscrit au présent registre le deux neuf Avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

L. Quiry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. J. Sermet

Communiqué à l'Etat Civil de Genève

N° 24
 Baud
 Adolf Theodor

Le vingt cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à six heures _____ minutes du matin
 est _____ né à La Tour de Peilz, Pension des Alpes
Baud, Adolf Theodor _____ fils _____ légitime _____
 de Jacot Ambrosius Ambrosius Baud, Profession: rentier
 de Hollande (Ile de Java) domicilié à La Tour de Peilz
 et de Préatrie Géraldine Los,
 de Hollande

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né & le vu de son acte de Mariage

Confirmé après lecture faite :

Baud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. J. Sermet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Par ordonnance du
 Département de Justice
 et Police des Cantons de
 Vaud du 4 mai 1945,
 l'acte ci-contre est rec-
 tifié en ce sens que le
 père de l'intéressé
 soit désigné comme
 étant originaire de
Céligny (Genève) et
 mar de Hollande (Ile
 de Java).

Inscrit le 12 mai 1945

L'Off. d'Etat Civil

La Tour de Peilz



Comm. d'Etat Civil de Genève
 et J. d'Etat Civil de P.

N° 35.

Rügger
ErnestLe vingt six Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures dix minutes du soirest né à Salcour de Teibé, avenue de CréménatRügger Ernest fils légitimede Jean Charles Rügger Profession: commisde Maurice (Eugénie) domicilié à Salcour de Teibéet de Mario-Alain Kleinerde Mettmenstetten (Sülich)Inscrit au présent registre le vingt huit Avrilmil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père de l'enfantnouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Rügger

Communiqué à l'Etat Civil de Berg.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermes
98

N° 36

Bertinotti
JosephLe seize Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à trois heures minutes du matinest né à Salcour de Teibé, rue du Temple N° 2Bertinotti, Joseph fils légitimede Jean Bertinotti Profession: journalierde Varallo Tombia (Novare, Italie) domicilié à Salcour de Teibéet de Lorothée Conillinide Bognanico dentro (Novare, Italie)Inscrit au présent registre le dix Maimil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de la mère de l'enfantnouveau-né & sur la production de pièces obtenues seulement ce jour

Confirmé après lecture faite :

Bertinotti Doroteo

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermes
98

N° 37
Lecchi
Louisa-Arcangèle

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ quarante-cinq minutes du soir
 est _____ né _____ à Salbour de Tubé, rue du Léman N° 2
 Lecchi, Louisa-Arcangèle fille _____ légitime
 de Louis Lecchi _____ Profession: charpentier
 de Gornignaga (Côme, Italie) domicilié à Salbour de Tubé
 et de Arcangèle Astini _____
 de Preggo di Pietro (Côme, Italie) _____
 Inscrit au présent registre le seize Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Lecchi Luigi,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Grosmer

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

N° 38
Lin
Frédéric

Le dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ né _____ à Salbour de Tubé, Grande rue N° 5
 Lin Frédéric _____ fils _____ légitime
 de Emile Lin _____ Profession: vigneron
 de Riex & Lutry _____ domicilié à Salbour de Tubé
 et de Elise Ravoler _____
 de Briegg (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le vingt et un Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Lin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Grosmer

Communiqué aux États civils de
 Riex & Lutry

N^o 29
 Arnstein
 Marguinite Marie

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à trois heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à Biranges rive Sabour de Pully
 Arnstein Marguinite Marie fille _____ légitime
 de Charles David Arnstein _____ Profession: agriculteur
 de Wyla (Fürich) _____ domicilié à Sabour de Pully
 et de Marie Jenny Curchat
 de Lutry x Lommardin

Inscrit au présent registre le vingt et un Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Arnstein
 Communiqué à l'Etat Civil de Wyla.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser

N^o 30.
 Hurlimann
 Jenny Thérèse.

Le cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à deux heures _____ trente minutes du jour
 est _____ née à La Tour de Pully (Villa Paradis)
 Hurlimann Jenny Thérèse fille _____ légitime
 de Paul Hurlimann _____ Profession: jardinier,
 de Wetzikon (Zürich) domicilié à La Tour de Pully
 et de Hélène Marie Eugénie Périnat,
 de Vitry le français (Marne, France).

Inscrit au présent registre le six Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau né & la présentation d'un livret de famille.

Confirmé après lecture faite:

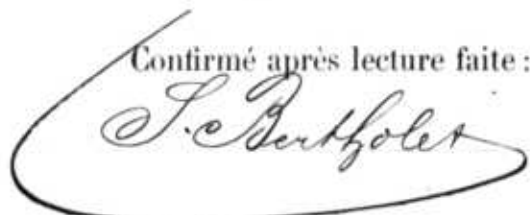
J. Hurlimann
 Communiqué à l'Etat Civil de
 Wetzikon.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Moser

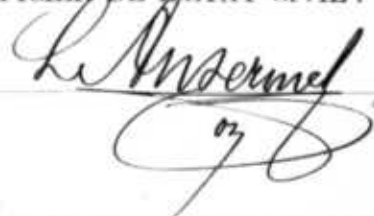
N° 31.
Bertholet
Lina Marie Chéïse

Le cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à trois heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Salcour de Feiltz, avenue de Graminath
Bertholet Lina Marie Chéïse fille _____ légitime _____
 de Louis Siméon Bertholet Profession: employé postal
 de Chesset (Vaud) domicilié à Salcour de Feiltz
 et de Annette Elisa Julie Desclauds
 de Salcour de Feiltz & Stegier & la Chéïse
 Inscrit au présent registre le sept Juin
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:


Communiqué à l'Etat civil de
Villeneuve

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



N° 32.
Ormond
Marguerite Louise Jeanne

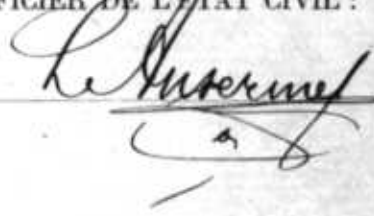
Le quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à _____ minutes _____ heures _____ minutes du _____
 est _____ née à Salcour de Feiltz, Grande rue N° 34
Ormond Marguerite Louise Jeanne fille _____ légitime _____
 de Jean François Ormond Profession: employé au tramway
 de Salcour de Feiltz domicilié à Salcour de Feiltz
 et de Elisa Kapir
 de Corcelles près Payerne
 Inscrit au présent registre le quatorze Juin
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:



Communiqué. Sans communication

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



N^o 33Falconnier
Charlotte-EliseLe quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à _____ une heure _____ minutes du matin _____est _____ née à Labour de Teilt, rue du Bourg, dessous N^o 2

Falconnier Charlotte-Elise fille _____ légitime _____

de Jules-Louis Falconnier _____ Profession: employé au tramway

de l'Abbaye de Rosanges domicilié à Labour de Teilt _____

et de Louisa-Henriette Marmet _____

de Mollens & Granges _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Elise Marmet

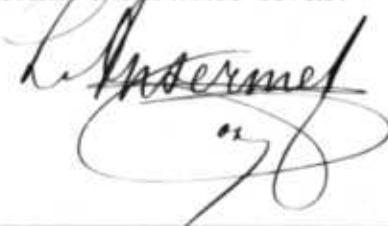
grand-mère maternelle de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Elise Marmet

Communiqué à l'Etat Civil de Moulton.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

N^o 34Schweisguth
Mary-LouiseLe dix-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à _____ deux heures quarante cinq minutes du matin _____

est _____ née à la Faraz rière Labour de Teilt _____

Schweisguth Mary-Louise fille _____ légitime _____

de Ernest Schweisguth _____ Profession: rentier _____

de Belfort, France _____ domicilié à Paris, en séjour à Labour de Teilt _____

et de Louise-Hélène-Marquerite née Curchat _____

de Vesey, Labour de Teilt, Corsier, Lommartin & Villars-Cincelin _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant

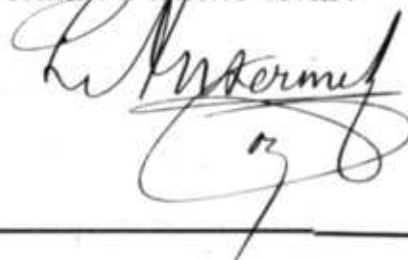
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:



Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:



N^o 35
Sereax
Georges

Le vingt et un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à cinq heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Labourde Feille, grande rue N^o 20
 Sereax Georges _____ fils _____ légitime
 de Daniel. Francois. Gabriel Sereax Profession: commis
 de Maracon _____ domicilié à Labourde Feille
 et de Marie. Pauline Berthod
 de Château d'Oex
 Inscrit au présent registre le vingt et un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

G. Sereax

Communiqué à l'Etat civil de
Palésieux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme

N^o 36
Mamin
Louise Marguerite

✓

Le vingt neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Labourde Feille, rue du Bourg dessous N^o 10
 Mamin Louise Marguerite fille _____ légitime
 de Louis. Samuel. Jean Mamin _____ Profession: vigneron
 de Labourde Feille & Monay _____ domicilié à Labourde Feille
 et de Adèle. Louise Pasche
 de Oron la Ville
 Inscrit au présent registre le vingt neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Mamin Louis

Communiqué à l'Etat civil de
St. Léger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Moerme

N^o 37
Scheidegger
Albert Christian

Le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à _____ onze heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à La Cour de Seitz, Grande rue N^o 50

Scheidegger Albert Christian fils _____ légitime _____
de Gottfried Ernest Scheidegger Profession: jardinier _____
de Hautvol (Berne) domicilié à La Cour de Seitz _____
et de Lina Heren _____
de Mühleberg _____

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- deux huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ernest Scheidegger

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de
Hautvol.



N^o 38
Stoudmann
Adrien Victor

Le neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à _____ une heure _____ trente minutes du matin _____
est _____ né _____ à La Cour de Seitz, avenue de Ceraménaz

Stoudmann Adrien Victor fils _____ légitime _____
de Adrien Henri Stoudmann Profession: jardinier _____
de Bussy Morges & Wahlen domicilié à La Cour de Seitz _____
et de Eliénore Lutz _____
de Eppinger (Grand Luché de Bâle) _____

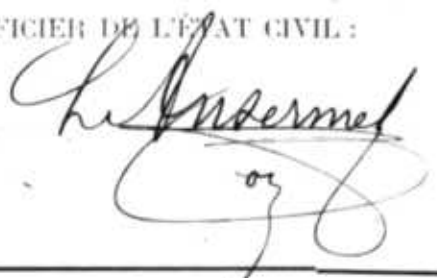
Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Adrien Stoudmann

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de
Villarsous-Yens & Schwarzenburg.



N^o 39
Goumoëns
Henriette

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ trente minutes du matin

est _____ née à Labour de Seils, grande rue N^o 47

Goumoëns Henriette _____ fille _____ légitime _____

de Marc Goumoëns _____ Profession: cigariier

de Saint Saphorin (Havaux) domicilié à Labour de Seils

et de Marie Justine Menoud _____

de La Joux (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Goumoëns Marc

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 St. Saphorin.

L. J. J. J.
 30

N^o 40
Benislawska
Madeleine

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à _____ heures _____ quinze minutes du matin

est _____ née à Labour de Seils, le Cottage

Benislawska Madeleine _____ fille _____ illégitime _____

de Marie Benislawska _____ Profession: rentière

de Varsovie _____ domiciliée à Labour de Seils

et de fille elle-même de Boleslas Benislawski _____

de _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de la mère de l'enfant

nouveau-né & sur la production de son passeport _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Benislawska

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L. J. J. J.
 03

N° 41
Colombo
Eugène Vincent

Le cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à quatre heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ né à Salcor de Tette Grande rue N° 42 _____
Colombo Eugène Vincent fils _____ légitime _____
de Achille Pasquato Colombo _____ Profession: peintre en bâtiments
de Casalquigno, Province de Côme domicilié à Salcor de Tette _____
et de Marie Giovannoni _____
de Orino, Province de Côme, Italie _____
Inscrit au présent registre le cinq Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Colombo Achille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N° 42
Grognet
Emile

Le neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à _____ onze heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ né à Salcor de Tette, Grande rue N° 14 _____
Grognet Emile _____ fils _____ légitime _____
de Elie Maurice Grognet _____ Profession: vigneron
de Coling Tette _____ domicilié à Salcor de Tette _____
et de Marguerite Cherpillod _____
de Cherbres _____
Inscrit au présent registre le dix Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Maurice Grognet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de Bottens

[Signature]

N^o 43.
Vallotton
Félicia

Le *vingt Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à _____ heures _____ *trenteminutes* du *matin*
est _____ né _____ à *Labour de Feilley, Grande rue N^o 9*

Vallotton Félicia _____ fils _____ légitime _____
de *Villiam Félicia Vallotton* _____ Profession: *agriculteur*
de *Agnès Vallorbes (Vaud)* domicilié à *Labour de Feilley*
et de *Pauline Mouron*
de *Chardonno (Vaud)*

Inscrit au présent registre le *vingt Août* _____
mil huit cent quatre-vingt- *deux huit* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

William Vallotton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
78

Communiqué aux États civils de

Vallorbes + Annexe d'Orbe

N^o 44
Dubochet
Jules-Charles-Louis

Le *seize Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à *midi* _____ heure _____ *trente* minutes de _____
est _____ né _____ à *Labour de Feilley, Grande rue N^o 24*

Dubochet Jules-Charles-Louis fils _____ légitime _____
de *Charles-Louis Dubochet* _____ Profession: *vigneron*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Labour de Feilley*
et de *Elise Mourisier*
de *Guidoux*

Inscrit au présent registre le *deux sept Août* _____
mil huit cent quatre-vingt- *deux huit* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles Dubochet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
or

Communiqué à l'État civil de

Montreux

N^o 45
Magnin
Louis Auguste

Le vingt six Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ à deux heures _____ quarante cinquante minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Labour de Teilt, rue St Chrodute N^o 1 _____
 Magnin Louis Auguste fils _____ légitime _____
 de Charles Auguste Magnin _____ Profession : employé au tramway
 de Blonay _____ domicilié à Labour de Teilt _____
 et de Julie Hélène Goldenschoor _____
 de Goumoens-le-Jura _____
 Inscrit au présent registre le vingt six Août _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Magnin Aug.

Communiqué à l'Etat Civil de Stigier

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermet
 9

N^o 46
Passera
Mathilde Elvire Angèle

Le vingt huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ à huit heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Labour de Teilt, Grande rue N^o 23 _____
 Passera Mathilde Elvire Angèle fille _____ légitime _____
 de Angelo Mansuette Passera _____ Profession : maçon _____
 de Prezzo di Pedro Province de _____ domicilié à Labour de Teilt _____
 et de Caminda Spozio _____
 de Prezzo di Pedro _____
 Inscrit au présent registre le vingt neuf Août _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Passera Angelo

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Musermet
 9

N^o 47.
Lesgalier
Berthe Nelly

Le vingt-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Labour de Teitz, Grande rue N^o 8 _____
Lesgalier Berthe Nelly _____ fille _____ légitime _____
de Paul Lesgalier _____ Profession : conducteur de machines
de Lausanne _____ domicilié à Labour de Teitz _____
et de Berthe Méry Rithner _____
des Chidleyres & de Château d'Oex _____
Inscrit au présent registre le trente & un Août _____
mil huit cent quatre-vingt-deux huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Lesgalier Paul

Communiqué à l'Etat civil de Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser
02

N^o 48.
Balmat
Jeanne Louise

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit _____ à midi heure _____ quinze minutes de _____
est _____ née _____ à Labour de Teitz, rue du Château N^o 10 _____
Balmat Jeanne Louise _____ fille _____ légitime _____
de Jules Emile Balmat _____ Profession : vigneron
de Labour de Teitz _____ domicilié à Labour de Teitz _____
et de Marie Augustine Cachet _____
de Vaulion _____
Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Balmat Emile

Communiqué.

Sans communication.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moser
02

N° 49
Gétat
Henri Samuel

✓

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Labou de Tulle, grande rue N° 42 _____
Gétat Henri Samuel _____ fils _____ légitime _____
de Samuel Gétat _____ Profession : vigneron _____
de Labou de Tulle, Chateau d'Oex domicilié à Labou de Tulle _____
et de Elise Sophie Rutenner Ruff _____
de Chateau d'Oex _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Gétat Samuel

Communiqué à l'Etat Civil de Chateau d'Oex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
9

N° 50
Negri
Thomas

Le deux sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à deux heures _____ vingt minutes du soir _____
est _____ né _____ à Labou de Tulle, grande rue N° 37 _____
Negri Thomas _____ fils _____ légitime _____
de Joseph Negri _____ Profession : vitrier _____
de Ronco Canares, Province de Lunin domicilié à Labou de Tulle _____
et de Marie Jeanne Trechiottino _____
de Ronco Canares _____

Inscrit au présent registre le deux neuf Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Negri

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet
9

N° 51.
 Roussy
 May Elsie Marie

Le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-
dis huit à six heures minutes du soir
 est née à Viltra la Source la Tour de Stulz
Roussy May Elsie Marie fil le légitime
 de Auguste Emile Roussy, Profession: Industriel,
 de Gessenay et Vevey domicilié à La Tour de Stulz,
 et de Margareth Antonie Klose,
 de Herleberg (Baden)
 Inscrit au présent registre le vingt trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dis huit sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
Roussy
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Le Musermel
 Communicé aux Etats Civils de
Gessenay + Vevey

N° 52
 Nott
 né-mort

Le dix sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à deux heures quingz minutes du matin
 est né-mort à Valkom de Tilt, rue du Léman N° 6
Nott fil le légitime
 de Christian Adolphe Nott, Profession: l'agent de la police
 de Chardonnay Morges domicilié à Valkom de Tilt de Suisse
 et de Emma Michoud
 de Charannes le Chêne
 Inscrit au présent registre le dix huit Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort
 Confirmé après lecture faite:
Nott M. A.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Le Musermel
 Communicé. Sans communication

N^o 53
de Haller
Blanche-Georgina Chérisse

Le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à La Cour de Teib, Burier,
de Haller, Blanche-Georgina Chérisse _____ légitime _____
de William Rodolphe de Haller _____ Profession : employé de banque
de Berne _____ domicilié à Lausanne _____
et de Jacobine Marthe Grod _____
de origine française, en séjour à Burier _____
Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

R. de Haller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux États civils de
Berne + Lausanne _____

Le Messier
9

N^o 54
Wanger
Suliette

Le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ quinze minutes du matin _____
est _____ née à La Cour de Teib, avenue de Graminag _____
Wanger Suliette _____ fille _____ légitime _____
de Jean Wanger _____ Profession : voyageur de commerce
de Kloten + Kiönacht (Härich) domicilié à La Cour de Teib _____
et de Jenny Steiner _____
de Waltherswil (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Wanger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux États civils de
Kloten + Kiönacht _____

Le Messier
9

N^o 55.
Strauss
David-Friedrich-Alexis

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Bon Accueil près La Cour de Peilz
 Strauss, David-Friedrich-Alexis fils _____ légitime
 de Wilhelm-Oscar Strauss _____ Profession: négociant
 de Winterthur (Fürich) domicilié à La Cour de Peilz
 et de Alice-Louisa Meunier
 de Frangins _____

Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

W. Strauss

Communiqué à l'Etat Civil de Winterthur.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Ansermet

N^o 56
Mercanton
Nancy-Alice

Le neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ quinze minutes du matin
 est _____ née à La Cour de Peilz, avenue de Craminant
 Mercanton Nancy-Alice fille _____ légitime
 de Léon Mercanton _____ Profession: employé de commerce
 de Forel & Savigny _____ domicilié à Lausanne
 et de Fanny-Marie Votaw
 de La Cour de Peilz, où elle est en séjour _____

Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Léon Mercanton

Communiqué aux Etats Civils de
 Lausanne, Forel & Savigny.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Ansermet

N^o 57.
Engisch
Georges René

Le *deux* Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à _____ *deux* heures _____ *hente* minutes du *soir* _____

est _____ né à *Sakour de Teitb, grande rue N^o 25* _____

_____ *Engisch Georges René* fils _____ légitime _____

de *Charles Gustave Engisch* _____ Profession : *électricien* _____

de *Strasbourg (Alsace)* domicilié à *Sakour de Teitb* _____

et de *Louise Rose Bardin* _____

de *Mont-vernet, Allier, France* _____

Inscrit au présent registre le *douze* Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-*deux* huit _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Justave Engisch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L. Bismarck
07

N^o 58.
Grognet
Sophie Louise

Le *quatorze* Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à _____ *huit* heures _____ minutes du *soir* _____

est _____ née à *Sakour de Teitb, rue du Bourg Sessous N^o 44* _____

_____ *Grognet, Sophie Louise* fille _____ légitime _____

de *Jean Isaac Grognet* _____ Profession : *bâtelier* _____

de *Solier Tittel* _____ domicilié à *Sakour de Teitb* _____

et de *Caroline Burdet* _____

de *Châtard* _____

Inscrit au présent registre le *quinze* Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-*deux* huit _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Grognet Isaac

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat-Civil de Bolleno

L. Bismarck
07

N° 59
 Vodoz
 Cécile Marie Clémentine

Le quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à huit heures _____ trente minutes du soir, _____
 est _____ née à La Four. de Pily, rue du Château, 28, _____
 Vodoz Cécile Marie Clémentine fille légitime _____
 de Charles Louis Vodoz _____ Profession: vigneron, _____
 de La Four. de Pily _____ domicilié à La Four. de Pily, _____
 et de Aimée Rose Boulenatt, _____
 de Corsier _____

Inscrit au présent registre le seize novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de _____
 l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Vodoz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué. Sans communication

N° 60
 Lutoit
 Marius-Ferdinand

Le quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à dix heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né à La Cour de Peilz, Grandrue 11° 7 _____
 Lutoit Marius-Ferdinand fils légitime _____
 de Etienne-Albert-Marius Lutoit Profession: cordonnier _____
 de Villars-le-Venoir _____ domicilié à La Cour de Peilz _____
 et de Vina-Oline Tulleumier _____
 de Grandlan-dessus _____

Inscrit au présent registre le seize novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

M. Lutoit.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil
 à Echallens.

N° 61

Gatti Selma

Le dix sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures minutes du matin
 est née à La Bourde Saibé, Clos d'Aubonne Dessus
Gatti Selma fil le légitime
 de Auguste Eugène Gatti Profession: vitrier encadreur
 de Tarzo Province de Novare domicilié à La Bourde Saibé
 et de Louise Marie Duprat
 de Oulens (Vaud)

Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Aug. Gatti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 62

Baer Edwin-Jean

Le vingt quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures cinquante minutes du soir
 est né à La Tour de Reiz, Avenue des Alpes (Lamour)
Baer Edwin-Jean fil s légitime
 de William Louis Baer Profession: industriel
 de Menziken & Vevey domicilié à La Tour de Reiz
 et de Milèbe Eveline Sillig
 de La Tour de Reiz

Inscrit au présent registre le vingt six Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

W Baer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de

Menziken & Vevey

N^o 63
Thiébaud
Charles Louis

Les Pommes

Le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures vingt minutes du matin

est né à la Pompe à côté de la Cour de Peille

Thiébaud Charles Louis fils légitime

de Jean Marius Thiébaud Profession: jardinier

de Orsières (Vallais) domicilié à La Cour de Peille

et de Susanne Charlotte Chappuis

de Guidoux & des Chioleyres

Inscrit au présent registre le cinq Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

M^r Chéras

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil d'Orsières

N^o 64
Henriod
Louis Auguste

Le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures trente minutes du matin

est né à La Cour de Peille, Grande rue N^o 56

Henriod Louis Auguste fils légitime

de Auguste Jean Pierre Henriod Profession: vigneron

de Echandens (Vaud) domicilié à La Cour de Peille

et de Marie Virginie Lucret

de Chardonne

Inscrit au présent registre le huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Henriod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Sonay

Vu par le Préfet
du district de Vevey
le 14. III. 98. *[Signature]*

N° 65
 Vodotz
 Julie-Emma

Le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à _____ une heure _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Sabour de Seille, rue du Château N° 8 _____
 Vodotz Julie-Emma _____ fille _____ légitime _____
 de Pierre-Louis Vodotz _____ Profession: vigneron _____
 de Sabour de Seille _____ domicilié à Sabour de Seille _____
 et de Louise-Marie Emery _____
 de Chardonnay _____

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis-Léon Emery.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication

L. M. Emery
 078

N° 66
 Mamin
 Clara Eugénie

Le vingt-six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à _____ huit heures _____ trente minutes du matin _____
 est _____ née à Sabour de Seille, Entre Deux Villes _____
 Mamin Clara Eugénie _____ fille _____ légitime _____
 de Charles Mamin _____ Profession: bachelier _____
 de Sabour de Seille & Blonay domicilié à Sabour de Seille _____
 et de Marie-Louise Mermillon _____
 de France (Collonges, Département de l'Ain) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Mamin Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 St-Léger.

L. M. Emery
 078

N° 67
Lucimetièrre alias Meonod
Germaine

Le vingt sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures minutes du soir
est née à Labour de Teite, grande rue N° 16
Lucimetièrre alias Meonod Germaine fil lez légitime
de Louis Edouard Samuel Lucimetièrre alias Meonod Profession: vigneron
de Corsier St Saphorin Morges domicilié à Labour de Teite
et de Marie Emma Hadorn
de Coffen (Bern)
Inscrit au présent registre le trente Décembre
mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite
Louis Meonod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. J. Sermet

Communiqué aux Etats civils de
Corsier + Colombier

N°

Le mil huit cent quatre-vingt-
à heure minutes du
est né à
fil légitime
de Profession :
de domicilié à
et de
de
Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d
Confirmé après lecture faite :
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Communiqué

Le nombre de naissances sept, à l'échelle est de six cent quatre-vingt dix huit
est celui de la dernière inscription qui est dans le même mil
huit cent quatre-vingt dix huit
Ce registre est conforme à l'acte de naissance
L'Officier de l'Etat Civil
L. J. Sermet

N^o 1.
Michel
Roberts.

✓

Le cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ dix minutes du soir
 est _____ né à La Four. de Beizy, rue du Stand.
 Michel Robert _____ fils légitime _____
 de Henri Alexandre Michel Profession: voyageur de commerce,
 de La Four. de Beizy _____ domicilié à La Four. de Beizy. _____
 et de Elisa Louise Hélène Fonjallat, _____
 de Epesses & Aubry _____
 Inscrit au présent registre le six janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Michel.

Communiqué, sans communication.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N^o 2.
Kneubühl
né-mort.

Le neuf janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
 est _____ né mort à Valcour de Feitz, grande rue N^o 52.
 Kneubühl _____ fils illégitime _____
 de Bertha Kneubühl _____ Profession: musicienne _____
 de Aeschlen (Berne) _____ domiciliée à Valcour de Feitz _____
 et de fille elle-même de Katalpha Kneubühl _____
 de _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Légeret

sage femme, à Verey _____

Confirmé après lecture faite:

L. Légeret sage femme

Communiqué, sans communication.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N^o 3
Mamin
Jean Alexandre

Le douze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quarante-cinq minutes du matin
est né à Labour de Teilly, grande rue N^o 32
Mamin Jean Alexandre fils légitime
de Jean François Mamin Profession: comptable
de Labour de Teilly & Blonay domicilié à Labour de Teilly
et de Elise Marie Louise Duprat
de Blonay

Inscrit au présent registre le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Blonay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 4.
Ducret
Berthe Alice

Le seize janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure trente minutes du soir
est née à La Four. de Peiz, grande rue, N^o 37.
Ducret Berthe Alice fille légitime
de Jules Alfred Ducret Profession: Employé W. M. C.
de Charbonne domicilié à La Four. de Peiz.
et de Alice Kradens,
de Blonay

Inscrit au présent registre le seize janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de
l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Corsier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 5
Dutoit
Charles-Marc

Le *seize janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à _____ heures _____ *quarante cinquante* minutes du *soir* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Teillat, rue du Château N^o 26* _____

Dutoit Charles-Marc _____ fils _____ légitime _____
 de *Charles-Marc Dutoit* _____ Profession: *cartonnier* _____
 de *Moudon & Neyruz* _____ domicilié à *Labour de Teillat* _____
 et de *Marié-Louise Volk* _____
 de *Tribourg en Prigaux* _____

Inscrit au présent registre le *dix-sept janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ch. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux États Civils de
Moudon & Neyruz

Le Moermeil

N^o 6
Beroud
Henri-Charles

Le *dix-huit janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à _____ heures _____ minutes du *matin* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Teillat, Grande rue N^o 17* _____

Beroud Henri-Charles _____ fils _____ légitime _____
 de *Frédéric-Samuel Beroud* _____ Profession: *seigneur* _____
 de *Écoteaux* _____ domicilié à *Labour de Teillat* _____
 et de *Emma-Marié Coulet* _____
 de *Labour de Teillat* _____

Inscrit au présent registre le *dix-huit janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Frédéric Beroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'État Civil de *Palézieux*

Le Moermeil

N^o 7
Descloude
Marie-Laurie

✓

Le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
 est _____ née _____ à Merlet rière Valcour de Seibitz _____

Descloude Marie-Laurie fille légitime _____
 de Henri William Descloude _____ Profession : employé au tramway
 de Valcour de Seibitz & Séjourn la ^{Chiesat} domicilié à Valcour de Seibitz _____
 et de Mathilde Louise Villette _____
 de Hagne (Munich) _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Descloude.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Séjourn

L. Moesmer

N^o 8
Frossard
Lucie-Alice

Le trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf _____ à deux heures _____ quinze minutes du matin _____
 est _____ née _____ à Valcour de Seibitz, rue du Château N^o 1 _____

Frossard Lucie-Alice _____ fille _____ légitime _____
 de Henri Louis Frossard _____ Profession : agent de police _____
 de Brenles & Moudon _____ domicilié à Valcour de Seibitz _____
 et de Marie-Rosalie Elise Gétot _____
 de Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le trois février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Frossard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Etats Civils de
 Moudon & Lucens _____

L. Moesmer

N^o 9
Lin
Elise.

Le quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Valcour de Tilly, Grande rue N^o 5
Lin Elise _____ fille légitime (posthume)
de Emile Vin _____ Profession: vigneron
de Riva & Lutry _____ domicilié à Valcour de Tilly
et de Elise Ravyler _____
de Brigg Bernes _____

Inscrit au présent registre le quatre février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Sans Collet Jaccant
sage. femme, à Valcour de Tilly _____

Confirmé après lecture faite:

Collet Jaccant sage femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué aux Etats civils de
Bully & Lutry

Le Maire

N^o 10
Serec
Marguerite Louise
Berthe.

Le neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Valcour de Tilly, rue du Sernan N^o 1
Serec Marguerite Louise Berthe _____ fille légitime
de Louis Edouard Serec _____ Profession: agriculteur
de Maracod _____ domicilié à Valcour de Tilly
et de Louise Lucimetièrre alias Monod _____
de Corsier & St Saphorin Georges _____

Inscrit au présent registre le dix février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau-né
l'enfant Serec Marguerite Louise Berthe est la soeur jumelle du N^o 11.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Serec-Monod

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat civil de
Palézieux

Le Maire

N° 11
Serex
 Edouard-Auguste
 Oscar

Le *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *sept heures* _____ *quinze* minutes du *matin* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Peilès, rue du Sémar n° 1* _____
Serex, Edouard-Auguste-Oscar fils _____ légitime _____
 de *Louis-Edouard Serex* _____ Profession : *agriculteur* _____
 de *Maracou* _____ domicilié à *Labour de Peilès* _____
 et de *Louis Lucimetièrre alias Monod* _____
 de *Corsier x St Saphorin Morges* _____
 Inscrit au présent registre le *dix février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né. L'enfant Serex Edouard-Auguste-Oscar est le frère jumeau du _____
 _____ *n° 10.*
 Confirmé après lecture faite :
Edouard Serex-Monod.

 Communiqué à l'Etat civil de _____
Poliviens

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Ansermet

N° 12
Chablot
 Auguste-François

Le *onze février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *cinq heures* _____ *minutes* du *matin* _____
 est _____ né _____ à *Labour de Peilès, rue du Sémar n° 8* _____
Chablot Auguste-François fils _____ légitime _____
 de *François Chablot* _____ Profession : *vigneron* _____
 de *Château d'Oex* _____ domicilié à *Labour de Peilès* _____
 et de *Marie-Julie Burnier* _____
 de *Rossinière* _____
 Inscrit au présent registre le *onze février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père de l'enfant*
nouveau-né. _____
 Confirmé après lecture faite :
Chablot François

 Communiqué à l'Etat civil de _____
Château d'Oex

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

L. Ansermet

N° 13
Descloude
Berthe-Louise

✓

Le vingt-fevrier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Salcour de Feilley, rue du Château N° 2 _____

Descloude Berthe-Louise légitime _____

de Charles Descloude _____ Profession: maçon _____

de Salcour de Feilley & St-Ligier ^{à la chiesse} domicilié à Salcour de Feilley _____

et de Fanny Rubi née Borel _____

de Lauterbrunn (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-fevrier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Descloude Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Ligier

Le Moenne
 07

N° 14
Tantet
né-mort

Le quinze-fevrier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin _____

est né-mort né à Salcour de Feilley, grande rue N° 11 _____

Tantet _____ fils _____ légitime _____

de Emile Henri Tantet _____ Profession: journalier _____

de Charonnay _____ domicilié à Salcour de Feilley _____

et de Marie Joséphine Borel née Saudan _____

de Salcour de Feilley & Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le quinze-fevrier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
né-mort _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Tantet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____
Sans communication

Le Moenne
 07

N° 15.
Cachin
Marie

Le seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ quarante minutes du matin _____
est _____ née à Labour de Teitt, rue St Chiodute N° 2 _____
Cachin Marie _____ fille _____ légitime _____
de Florian Cachin _____ Profession: facteur postal _____
de Corniati _____ domicilié à Labour de Teitt _____
et de Caroline Strasser _____
de Wangen a/c _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
F. Cachin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Vallargel.

L. Moser

N° 16
Colombo
Marquise-Hélène

Le vingt-trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Labour de Teitt, Grande rue N° 41 _____
Colombo Marquise-Hélène _____ fille _____ légitime _____
de Crispino Colombo _____ Profession: entrepreneur _____
de Casalquino, Province de Côme, Italie domicilié à Labour de Teitt _____
et de Carolina Felli _____
de Casalquino, Province de Côme, Italie _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:
Crespini Colombo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L. Moser

1899. Par décret du Grand Con-
seil du cinq Août de cette année
racte de bourgeoisie, reçu Ansermet
notaire le dix huit Octobre
suivant, visé par le Conseil
d'Etat le dix-neuf Décembre
courant, l'enfant Colombo
inscrit ci-dessus est de-
venue citoyenne du canton
de Vaud & Bourgeoise de
Labour de Teitt
Inscrit, sur circulaire
de la Chancellerie d'Etat
le 23 Décembre 1899.
L. Moser
off. d'Etat

N^o 17
Deladoey
Emile - Lucien

Le trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ une heure _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à La Cour de Seibitz, place du Fort N^o 3
Deladoey, Emile - Lucien fils _____ légitime _____
 de François - Louis - Lucien Deladoey Profession: vigneron _____
 de Aigle & Yverne _____ domicilié à La Cour de Seibitz _____
 et de Cécile - Caroline Delafontaine _____
 de Corsier & Tesey _____
 Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Deladoey Lucien

Communiqué à l'Etat civil d'Aigle

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moennel

N^o 18
Chappuis
Robert - Francois

Le douze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ cinq heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Sully rive La Cour de Seibitz
Chappuis Robert - Francois fils _____ légitime _____
 de Gustave Chappuis _____ Profession: agriculteur _____
 de Rivaz _____ domicilié à La Cour de Seibitz _____
 et de Fanny - Louise Allamant _____
 de Château d'Oex _____
 Inscrit au présent registre le treize Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

G. Chappuis

Communiqué à l'Etat civil de
S^t Saphorin (Lavaux)

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Le Moennel

N^o 19
 Degli Innocenti
 Hélène Sciapine

Le quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ sept heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Valcour de Seilly, avenue du Sud N^o 8 _____

Degli Innocenti, Hélène Sciapine fille _____ légitime _____
 de Jérôme Degli Innocenti _____ Profession: musicien _____
 de Salcia, province de Tise domicilié à Valcour de Seilly _____
 et de Marie Madeleine Gauthier _____
 de Inverso. Finasca, province de Turin _____

Inscrit au présent registre le seize Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Degli Innocenti Jérôme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]

N^o 20
 Baudet
 né mort.

Le dix-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ trois heures _____ minutes du matin _____
 est né mort _____ à Valcour de Seilly, grande rue N^o 53 _____

Baudet _____ fille légitime _____
 de Louis Henri Baudet _____ Profession: cafetier _____
 de Etagnières _____ domicilié à Valcour de Seilly _____
 et de Marie Hauber _____
 de Hollikofen _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 né mort _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué. Sans communication.

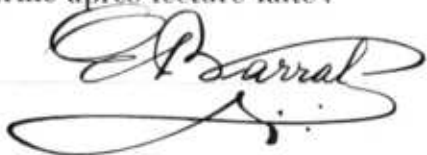
[Signature]

N° 31.

Barral
Charles Etienne.

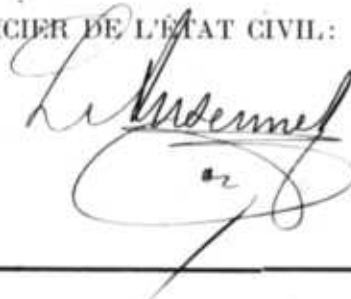
Le vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né à Labourd de Peille, Grande rue N° 19 _____
Barral Charles Etienne fils _____ légitime _____
de Jacques-Emile Barral _____ Profession : Inspecteur du tramway
de Genève (Ville) _____ domicilié à Labourd de Peille _____
et de Marie Louise Toutot _____
de Sembrancher (Talais) _____
Inscrit au présent registre le vingt Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :



Communiqué à l'Etat Civil de Genève.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



N° 32.

Vodot
Berthe Louise.

Le vingt-six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ née à Labourd de Peille, avenue de Graminats _____
Vodot Berthe Louise fille _____ légitime _____
de Henri Augustin Vodot _____ Profession : vigneron _____
de Labourd de Peille _____ domicilié à Labourd de Peille _____
et de Rosine Caroline Berlog _____
de Ormont, dessous _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :



Communiqué. Sans communication.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



N° 23
Mamin
Robert

+
✓

Le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du soir
est né à Lalour de Peille, Bourg, dessous N° 11
Mamin Robert _____ fils légitime
de François Mamin _____ Profession: bachelier
de Lalour de Peille & Blonay domicilié à Lalour de Peille
et de Jenny Louise Gillieron _____
de Corsier, Servion & Châtillens _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

François Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
St Léger.

[Signature]

N° 24
Delafontaine
Amalia

Suivant décision du
Conseil d'Etat du 31 Mars
1903, l'acte de naissance
ci-contre est rectifié en ce
sens que les mots, à Vesey
comme second lieu de
bourgeoisie du père sont
biffés.

L'officier de l'Etat civil.

[Signature]

Commissaire de l'Etat civil
du 2 Avril 1903

Le vingt-six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est née à Lalour de Peille, rue du Temple N° 4
Delafontaine Amalia _____ fille légitime
de Henri Delafontaine _____ Profession: mécanicien
de Corsier & Vesey _____ domicilié à Lalour de Peille
et de Julie Maillard _____
de Vesey _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Delafontaine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Etats civils de
Corsier & Vesey.

[Signature]

1915, Mars 18. Comm. à Etats
Civils de Vesey & Corsier

N° 25

Dutoit
Rodolphe Abram

Le trente Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à sept heures quarante-cinq minutes du soir
est né à Salcourt de Peille, rue du Château N° 14

Dutoit Rodolphe Abram fils légitime
de Charles Abram Dutoit Profession: serurier
de Meudon & Neuilly domicilié à Salcourt de Peille
et de Louise Jenny Vallon
de Cully

Inscrit au présent registre le premier Avril
mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

C. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué aux Etats Civils de
Meudon & Neuilly

L. Husermes
97

N° 26

Liserens
Arthur Charles

Le six Avril mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à cinq heures trente minutes du soir
est né à Salcourt de Peille, grande rue N° 27

Liserens Arthur Charles fils légitime
de Charles Liserens Profession: employé de fabrique
de Saviigny domicilié à Salcourt de Peille
et de Mario Alice Eugénie Langy
de Rougemont

Inscrit au présent registre le sept Avril
mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles Liserens

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Saviigny

L. Husermes
97

N^o 27
Schultes
Maria Chérisia

Le sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à _____ trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à La Cour de Peille, rue du Séman N^o 6

Schultes Maria Chérisia fille _____ légitime _____

de Paul Schultes _____ Profession: tailleur

de Eibendorf, Big Ant Hennath domicilié à La Cour de Peille

et de Maria Steiner _____

de Lanquard _____

Inscrit au présent registre le huit Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Schultes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L. Ansermet
98

N^o 28
Chabloy
Alice Julie

Le huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à _____ dix heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Burier près La Cour de Peille

Chabloy Alice Julie _____ fille _____ légitime _____

de Louis Jules Chabloy _____ Profession: agriculteur

de Château d'Oex _____ domicilié à La Cour de Peille

et de Marie Lovat _____

de Ecoteaux _____

Inscrit au présent registre le dix Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Chabloy Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
Château d'Oex

L. Ansermet
98

N° 29

Feiffer

Helène-Henriette

Pour lettre de bourgeoisie
J. Mullimoz Notaire à Vevey
le 6 Janvier 1918, et visé
par le conseil municipal dans le
délai légal, Feiffer Georges,
industriel, à Vevey, mentionné
ci-contre, a été reçu avec sa
famille au nombre des bour-
geois de la Commune de
La Tour-de-Peilz;

Inscrit sur ordre susdésigné
de l'Etat civil de Vevey le 9 février
1918. L. H. D. J.

L'officier de l'Etat civil
Leussermet
Transmis au Département
de l'Intérieur.

V

Le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures trente minutes du soir

est née à En la Terrausotte, rue Sabou de Peilz

Feiffer Helène-Henriette fille légitime

de Georges Feiffer Profession: imprimeur

de Neunkirch (Schaffhouse) domicilié à Sabou de Peilz,

et de Jeanne-Henriette Meunier

de Eaux-Vives

Inscrit au présent registre le dix Avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

G. Feiff

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Leussermet
97

Communiqué à l'Etat civil de

Neunkirch

N° 30

Grognuz

Emilie-Marguerite

Le huit Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à minuit heure cinq minutes du

est née à Sabou de Peilz, Bourg. Dessous N° 11

Grognuz Emilie-Marguerite fille légitime

de Ferdinand Isaac Grognuz Profession: employé de fabrique

de Solig. Pittet domicilié à Sabou de Peilz,

et de Mme. Madeleine Vionnet

de Attalens (Fribourg)

Inscrit au présent registre le dix Avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Grognuz

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Leussermet
98

Communiqué à l'Etat civil de

Battens

N° 31.
Strong
Gertrude Rathbun

Le quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ cinq heures _____ quarante-cinq minutes du soir _____
est _____ née à _____ Valcour de Peite, Bon Port _____
Strong Gertrude Rathbun fille _____ légitime _____
de George. Crompton Strong _____ Profession : compositeur de musique
de New York (Etats-Unis) domicilié à _____ Valcour de Peite _____
et de Elisabeth Jane Meyers _____
de Londres _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant nouveau né
L'enfant Strong Gertrude Rathbun est la sœur jumelle du N° 32.

Confirmé après lecture faite :

Geo. T. Strong

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Ansermes

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 32.
Strong
né-mort.

Le quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ cinq heures _____ cinquante minutes du soir _____
est _____ né mort à _____ Valcour de Peite, Bon Port _____
Strong _____ fille _____ légitime _____
de George. Crompton Strong _____ Profession : compositeur de musique
de New York (Etats-Unis) domicilié à _____ Valcour de Peite _____
et de Elisabeth Jane Meyers _____
de Londres _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant né mort
L'enfant Strong est la sœur jumelle du N° 31.

Confirmé après lecture faite :

Geo. T. Strong

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Ansermes

Communiqué. Sans communication

N^o 33
Radrizzani
Siraphine

Le treize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Labour de Teitz, Clos d'Aubonne _____

Radrizzani Siraphine fille légitime _____
de Ange Joseph Radrizzani Profession : musicien _____
de Milan (Italie) domicilié à Labour de Teitz _____
et de Attilia Degli Innocenti _____
de Salaia, Province de Tise _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né et la production de diverses pièces d'Etat Civil _____

Confirmé après lecture faite :

Radrizzani Angelo

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____

N^o 34
Stettler
Emile Samuel

Le vingt-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Labour de Teitz, Bourg dessous N:13 _____

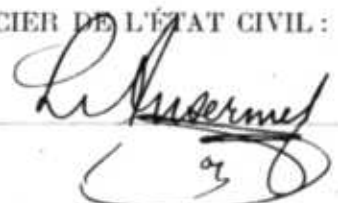
Stettler Emile Samuel fils légitime _____
de Louis Stettler Profession : employé au tramway _____
de Oron la Ville domicilié à Labour de Teitz _____
et de Marie Julie Serex _____
de Aaracou _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Stettler

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :



Communiqué à l'Etat Civil d'Oron _____

N^o 35
 Chambaz
 Ernest Albert

Le trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ dix heures _____ trenteminutes du soir _____
 est _____ né à Salcor de Tilly, Grande rue N^o 37

Chambaz Ernest Albert fils _____ légitime _____
 de Robert Benjamin Chambaz Profession: employé de bureau
 de Cully & Lully domicilié à Salcor de Tilly
 et de Suzanne Augustine Chappuis
 de Vevy & Rivaz

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Chambaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux États Civils de
Cully & Lully

R. Brossier
 27

N^o 36
 Licheyre
 Sophie

Le dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ sept heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Salcor de Tilly, Grande rue N^o 5

Licheyre Sophie fille _____ légitime _____
 de Charles Licheyre Profession: vigneron
 de Lovattens domicilié à Salcor de Tilly
 et de Mme. Hélène dite Catherine Neillassen
 de Châtel St Denis

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Licheyre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil
 de Lucens

R. Brossier
 27

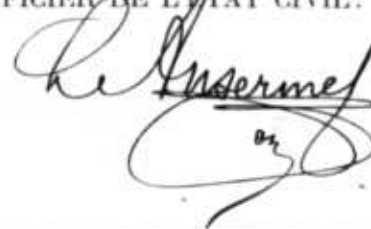
N° 37
Mamin
Juliette-Marie

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Labour de Feilley, Grande rue N°49 _____
Mamin Juliette-Marie fille légitime _____
de Edouard Mamin _____ Profession : vigneron _____
de Blonay _____ domicilié à Labour de Feilley _____
et de Sophie Louise Chappuis _____
de Rivaz _____
Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Mamin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat civil de
St Léger


N° 38
Luretti
Jean

Le dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ quarante-cinq minutes du soir _____
est _____ né à Labour de Feilley, rue St Etienne N°4 _____
Luretti Jean _____ fils légitime _____
de Piero Luretti _____ Profession : maçon _____
de Casalquigno, Province de Côme, Italie domicilié à Labour de Feilley _____
et de Ercolina Curini _____
de Casalquigno _____
Inscrit au présent registre le vingt-deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Luretti Pietro

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat



Par lettre de bourgeoisie
reçue Em. Maron Notaire à
Montreux le 27 Février 1919 et
visée par le Conseil d'Etat dans
le délai légal, Luretti Jean,
dessinateur-comptable à La
Cour de Feilley, d'origine italienne
a été reçu au nombre des bour-
geois de la Commune des Châ-
lons (Haut).

Inscrit sur communica-
tion du Dep. de Justice et
Police en date du 15 Mars 1919

L'officier de l'Etat civil



Comm. à
l'Etat civil de
Cron. et au Dep.
de J. et P.

N^o 39
Grognet
Jeanne Alice

Le vingt-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi _____ heure _____ quinze minutes du _____
 est _____ née à Salcor de Peille, Grande rue N^o 35

Grognet Jeanne Alice fille légitime _____
 de Mme Gustave Emmanuel Grognet Profession : laitier
 de Poliz Pittet domicilié à Salcor de Peille
 et de Sophie Elisa Chablot
 de Château d'Ox

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Grognet

Communiqué à l'Etat Civil de Bottens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. H. ...

N^o 40
Glaus
Alice Hélène

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Salcor de Peille, Grande rue N^o 35

Glaus Alice Hélène fille légitime _____
 de Gottfried Glaus Profession : tailleur
 de Wahler Berner domicilié à Salcor de Peille
 et de Rosina Heussi
 de Kerengen (Glarus)

Inscrit au présent registre le douze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Glaus

Communiqué à l'Etat Civil de
Wahler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

R. H. ...

N^o 41.
Rolli
Tieme

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi _____ minutes de _____

est _____ né à Labour de Seitz, rue du Châcaud N^o 22 _____

Rolli Tieme _____ fils _____ légitime _____

de Charles Frédéric Rolli _____ Profession: chamber _____

de Utendorf (Berne) _____ domicilié à Labour de Seitz _____

et de Marie Audite Corris _____

de S^t Vincent (Coste, Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

C Rolli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de _____

Chirachen.

L. J. J. J.
 38

N^o 42
Amstein
Charles Henri

Le vingt-quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à cinq heures _____ quarante minutes du matin _____

est _____ né à Péranques, rive Labour de Seitz _____

Amstein Charles Henri fils _____ légitime _____

de Charles David Amstein _____ Profession: agriculteur _____

de Wyla (Sürich) _____ domicilié à Labour de Seitz _____

et de Marie Jenny Leuchat _____

de Lutry & Dommarin _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Ch^s Amstein

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Wyla.

L. J. J. J.
 38

N° 43
Vodoz
Ernest Jules Emile

Le vingt six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à _____ dix heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Labourde Peille, rue du Château N° 36
Vodoz Ernest Jules Emile fils _____ légitime _____
 de Jules Louis Vodoz Profession: vigneron
 de Labourde Peille domicilié à Labourde Peille
 et de Marie Louise Charlet
 de Remaufens (Subourg)
 Inscrit au présent registre le vingt sept juin
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

J. L. Vodoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué. Sans communication

N° 44
Berthoud
Ernest Henri

Le neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à _____ cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Labourde Peille, rue des Remparts
Berthoud Ernest Henri fils _____ légitime _____
 de Ernest Berthoud Profession: Instituteur
 de Bellerive (Vully) domicilié à Labourde Peille
 et de Suzanne Marie Duruz
 de Cronay
 Inscrit au présent registre le dix juillet
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Ernest Berthoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Ansermet

Communiqué à l'Etat Civil de Constanine

N° 45

Mamin
Eugène

Le vingt six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin _____
est né à Labourd de Peille, rue du Bourg dessous N° 10 _____

Mamin Eugène _____ fils _____ légitime _____
de Louis Samuel Jean Mamin Profession: vigneron _____
de Labourd de Peille Blonay domicilié à Labourd de Peille _____
et de Adine Louise Pasche _____
de Cron la Ville _____

Inscrit au présent registre le vingt six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Mamin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
St Léger

L. Marnet
9

N° 46

Rodieux
Louise-Hélène

Le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du matin _____
est née à Labourd de Peille, avenue du Lac N° 4 _____

Rodieux Louise Hélène fille _____ légitime _____
de François Louis Rodieux Profession: vigneron _____
de Rossinière _____ domicilié à Labourd de Peille _____
et de Elisa Marie Roussy _____
de Gessenay (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Roussy
grand mère maternelle de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Louise Roussy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
Rossinière

L. Marnet
9

N° 47
 Naegeli
 Jules Jean Joseph

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Salbour de Peilée, Grande rue N° 7
 Naegeli Jules Jean Joseph fils _____ légitime
 de Edouard Alfred Naegeli _____ Profession: vigneron
 de Bülach (Fribourg) domicilié à Salbour de Peilée
 et de Mélanie Rossier
 de Venthône (Valais)

Inscrit au présent registre le premier Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Alfred Naegeli.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Bülach

N° 48.
 Curchod
 Gustave Henri.

Le seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
 est _____ né à Salbour de Peilée Bourg-Lessous N° 2
 Curchod Gustave Henri fils _____ légitime
 de François Louis Curchod _____ Profession: vigneron
 de Sommartin & Lutry domicilié à Salbour de Peilée
 et de Elise née Heer
 de Coirrens

Inscrit au présent registre le seize Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

F. Curchod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
 Bollens & Lutry.

N° 49
Flogerzi
Ernest

Le deux huit clôt _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à trois heures _____ ~~minutes~~ du soir
 est _____ né _____ à Sa Cour de Peilte Grande rue N° 12
Flogerzi Ernest _____ fils illégitime
 de Meau Sophie Flogerzi _____ Profession: domestique
 de Arveissimmes (Berne) domiciliée Sa Cour de Peilte
 et de fille elle-même de Jean-Jacob Flogerzi
 + _____

Inscrit au présent registre le deux-neuf clôt _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf _____ sur la déclaration de la sage femme Rose
Berger, à Vesey & la production de l'acte d'origine _____

Confirmé après lecture faite:

Re. Berger, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
Arveissimmes

L. Moser

N° 50
Bocion
Jeanne-Louise

Le deux-neuf clôt _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à sept heures _____ ~~minutes~~ du soir
 est _____ née _____ à Sa Cour de Peilte, avenue de Craminet
Bocion Jeanne-Louise fille _____ légitime
 de Léon Bocion _____ Profession: négoçant
 de Bournens _____ domicilié à Sa Cour de Peilte
 et de Catherine Amrein
 de Neudorf (Lucerne)

Inscrit au présent registre le vingt et un clôt _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite:

Bocion

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de Sullens

L. Moser

N^o 51
Curchod
Susanne

Le deux-neuf doit _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à huit heures _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à La Cour de Peille, Grande rue N^o 36

Curchod Susanne _____ fille _____ légitime _____

de Louis-Jules Curchod _____ Profession: vigneron _____

de Lutry + Lommartin domicilié à La Cour de Peille _____

et de Louise Gétat _____

de La Cour de Peille + Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le vingt + un doit _____

mil huit cent quatre-vingt- deux-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Curchod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Leusserner
30

Communiqué aux États Civils de
Lutry + Bollenes

N^o 52

Mouron
Samuel-Marius

Le deux-huit doit _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf à neuf heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né _____ à La Cour de Peille, avenue du Clos d'Arbonne

Mouron Samuel-Marius fils _____ légitime _____

de François Mouron _____ Profession: tailleur _____

de Chardonne _____ domicilié à La Cour de Peille _____

et de Camille-Joséphine Fereaux _____

de Coudanges-sur-Yonne (France) _____

Inscrit au présent registre le vingt + un doit _____

mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant

nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

F. Mouron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Leusserner
30

Communiqué à l'État Civil de
Corsier

N° 53

Castioni
Angel. Alfred

En date du 30 avril 1928

le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud
a ordonné la rectification
de l'acte de naissance ci-
contre en ce sens qu'Angel-
Alfred Castioni soit dési-
gné sous les prénoms de
"Angelo-Alfred"

Inscrit le 3 Mai 1928.

L'Officier d'Etat civil
L. Stave

Communiqué
à E. C. de Stabio
et sept. de 4+7.

Le vingt quatre Quatre mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à six heures minutes du matin
est né à Valcour de Feilke, avenue du Clos d'Aubonne

Castioni Angel. Alfred fils légitime
de Giovanni-Gustavo Adolfo Castioni Profession: maçon
de Stabio (Vesud) domicilié à Valcour de Feilke
et de Louise-Charlotte Beauv
de Besançon

Inscrit au présent registre le vingt six Quatre
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

A. Castioni

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
Stabio

L. Stave

N° 54

Hurlimann
Louise Eugénie

Le vingt-cinq Quatre mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à cinq heures minutes du matin
est née à Valcour de Feilke, l'Oronay

Hurlimann Louise Eugénie fille légitime
de Paul Hurlimann Profession: jardinier
de Wetzikon (Zürich) domicilié à Valcour de Feilke
et de Helène Marie Eugénie Terinat
de Vitry-le-François (Marne, France)

Inscrit au présent registre le vingt six Quatre
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Paul Hurlimann

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à l'Etat Civil de
Wetzikon

L. Stave

N° 55

Felli

Antoinette-Elise

Par lettre de bourgeoisie reçue
 L. Noquet notaire à Yvevey le 24
 Mars 1919 et visée par le Conseil
 d'Etat dans le délai légal Felli
 Antoinette-Elise inscrite ci-
 contre a été reçue au nombre
 des bourgeois de la Commune de
 Lalcour de Seilly.

Inscrit sur avis du Dep^t. de
 4. et 7 du 11 juillet 1919.

L'Off. de l'Etat Civil

Le Faure

Comm. au Dep. de 4. et 7.

✓

Le sept sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à _____ heures _____ cinquante minutes du matin _____
 est _____ né(e) à Lalcour de Seilly, sur les Geneaux _____

Felli Antoinette-Elise _____ fille _____ légitime _____
 de Gustave Louis Felli _____ Profession: gypsier _____
 de Casalquino, Province de Comu, Italie domicilié à Lalcour de Seilly _____
 et de Maria-Caroline Spozzio _____
 de Neuceno, Province de Comu, Italie _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Felli Gustave

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Faure

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 56

Bertholet

Georges-Fernand

Le vingt six Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à _____ heures quarante-cinq minutes du soir _____
 est _____ né(e) à Lalcour de Seilly, avenue de Graminat _____

Bertholet Georges-Fernand _____ fils _____ légitime _____
 de Louis Siméon Bertholet _____ Profession: employé postal _____
 de Chessel (Vand) _____ domicilié à Lalcour de Seilly _____
 et de Annette Elise Julie Descloués _____
 de Lalcour de Seilly, St Séver et la Chiesotte _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Bertholet

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Le Faure

Communiqué à l'Etat Civil de
 Villeneuve.

N^o 57
Plantin
Julie

Le vingt-huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à La Cour de Teille, Bouy dessous N^o 12
Plantin Julie _____ fille légitime _____
 de Pierre François Plantin _____ Profession : vigneron _____
 de La Cour de Teille _____ domicilié à La Cour de Teille _____
 et de Anna Levaut _____
 de Cullayes _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

François Plantin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Sans communication

L. Insermeuf
 2

N^o 58
Montet
Méry

Le six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à La Cour de Teille, Clos à Aubonne, dessous
Montet Méry _____ fille légitime _____
 de Charles Louis Frédéric Montet _____ Profession : employé de fabrique
 de Blonay _____ domicilié à La Cour de Teille _____
 et de Lina Nicod _____
 de Vullyens _____

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Montet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
St. Leger

L. Insermeuf
 2

N° 59
Jaquier
Rosa-Marguerite

Le douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à la Corbassière rière Labou de Sully
Jaquier Rosa-Marguerite fille légitime _____
de Alfred Jaquier _____ Profession: jardinier _____
de Goumoens-la-Ville _____ domicilié à Labou de Sully _____
et de Sophie Julia Boudry _____
de Ecoteaux _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Jaquier

Communiqué à l'Etat Civil d'Ecoteaux.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Inserme
97

N° 60
d' Harcourt
Marie Jean Bernard
Henri-Bruno

Le trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf _____ à six heures _____ quarante minutes du matin _____
est _____ né _____ à Sully rière Labou de Sully
d' Harcourt Marie Jean Bernard ^{Henri-Bruno} fils _____ légitime _____
de Anne Eugène Marie Comte d' Harcourt Profession: rentier _____
de Paris _____ domicilié à Paris, en séjour à Labou de Sully _____
et de Gabuella Augusta Antoinette Armande de Pierre de Bernis
de St Marcel à Autriche _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du grand père maternel
de l'enfant nouveau-né, marquis de Pierre de Bernis, à Sully _____

Confirmé après lecture faite :

L. Inserme

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Inserme
97

N° 61
 Giovanni
 Georgette Yvonne Marie

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Salkour de Teillat, Grande rue N° 50 _____

Giovanni Georgette Yvonne Marie fille _____ légitime _____

de Joseph Hector Giovanni _____ Profession : contre maître maçon

de Chino Province de Como, Italie domicilié à Salkour de Teillat _____

et de Marie Joséphine Maître _____

de Evian (Haute-Savoie) _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Giovanni O'Hore

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 62
 Passera
 Mathilde Elvire Régina

Le cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi-heure _____ minutes du _____

est _____ née à Salkour de Teillat, Grande rue N° 49 _____

Passera Mathilde Elvire Régina fille _____ légitime _____

de Angelo Mansuetto Passera _____ Profession : maçon _____

de Prezzo di Pedro, Province _____ domicilié à Salkour de Teillat _____
 de Como, Italie

et de Eminda Spozio _____

de Prezzo di Pedro _____

Inscrit au présent registre le six Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Passera Angelo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

N° 63
Haug
Joseph Léopold

Le seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Salbour de Teils, rue du Bourg Dessous N° 13
Haug Joseph Léopold fils illégitime
 de Ottolie Theresia Haug Profession: cuisinière
 de Wurmlingen (Wurtemberg) domiciliée à Salbour de Teils
 et de elle-même de Jean Baptiste Haug

Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de la mère de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Theresia Haug,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'État

L. Ansermet
 97

N° 64
Cogna
Angel-Louis

Le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ heures _____ trente minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Salbour de Teils, Grande rue N° 40
Cogna Angel-Louis fils légitime
 de Michel Secondo Cognà Profession: mosaïste
 de Flechia (Province de Novare) domicilié à Salbour de Teils
Italie
 et de Marie Séverine Pedrolì
 de Mealnate, Province de Côme, Italie

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de le père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Cogna Michel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'État

L. Ansermet
 97

N^o 65
Berney
Jeanne-Marie

Le vingt sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à trois heures trente minutes du matin
 est _____ née à Salpour de Teille, Grande rue N^o 18
Berney Jeanne-Marie fille _____ légitime
 de Henri Berney Profession : menuisier
 de l'Abbaye domicilié à Salpour de Teille
 et de Rachel Lutz
 de Chardonnay
 Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Berney Henri

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
l'Abbaye

Le Guernep

N^o 66
Léglise
Blanche-Sylvie

Le vingt sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Salpour de Teille, Grande rue N^o 41
Léglise Blanche-Sylvie fille _____ légitime
 de Arsène-Casimir Léglise Profession : cocher
 de Châtel S^t Denis domicilié à Salpour de Teille
 et de Joséphine Roch
 de Port-Valais
 Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Léglise Casimir

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Châtel S^t Denis

Le Guernep

N° 67
Emery
Marquise Hélène

Le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux neuf à cinq heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Biranges rière Valcour de Feitz _____
 Emery, Marquise Hélène fille _____ légitime _____
 de Stanislas Emile Emery _____ Profession: vigneron _____
 de Chardonne _____ domicilié à Valcour de Feitz _____
 et de Marie Louise Isaline Corboz _____
 de Chesalles sur Oron _____
 Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf _____ sur la déclaration de Louise Corboz
 tante maternelle de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Corboz

Communiqué à l'Etat Civil de
 Corsier.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 68
Coste
Samuel-Julien-Léopold
 Voir volume III
 fe 36, 409, inscription
 en marge.

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 deux neuf à une heure _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Belle Rivière Valcour de Feitz _____
 Coste Samuel-Julien-Léopold fils _____ légitime _____
 de Salomon Daniel Félix-Léopold Coste Profession: Pasteur _____
 de La Pastorale sur l'Herse (Orège) domicilié à Valcour de Feitz _____
 et de Eléonore Fanny ^{France} Hauss _____
 de Genève (Ville) _____
 Inscrit au présent registre le deux Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf _____ sur la déclaration du père de l'enfant
 nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

S. Coste *[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 69
Lecchi
Clara-Maria

Le sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ trois heures _____ quinqueminutes du matin
est _____ né(e) à _____ Labour de Feily, rue du Vénard N° 2
Lecchi Clara-Maria fille légitime _____
de Louis Lecchi _____ Profession: charpentier
de Germignaga (Côme, Italie) domicilié à Labour de Feily
et de Arcangela Astini _____
de Brezzo di Bedro (Côme, Italie) _____
Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Lecchi Luigi

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

[Signature]
78

N° 70
Cavin
Maurice-Alfred

Le treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ dix heures _____ minutes du matin
est _____ né à _____ Labour de Feily, rue du Bourg dessous N° 11
Cavin Maurice-Alfred fils légitime _____
de Jules James-François Cavin _____ Profession: menuisier
de Vullens _____ domicilié à Labour de Feily
et de Emma Grimm _____
de Lüscherz (Berne) _____
Inscrit au présent registre le treize Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

James Cavin

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Moirans.

[Signature]
78

N^o 71
Matthys
Julie-Anais

Le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Labourd de Seily, Grande rue N^o 22
Matthys Julie-Anais fils légitime
 de Jean Matthys Profession: boulangier
 de Kirchdorf (Berne) domicilié à Labourd de Seily
 et de Herminie Boudet
 de Meathod

Inscrit au présent registre le vingt-trois Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Matthys

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de Kirchdorf

L. Brossier
 07

N^o 72
Crausaz
Hemi Samuel

Le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né à Critel y rière Labourd de Seily
Crausaz Hemi Samuel fils légitime
 de Louis-Hemi Crausaz Profession: agriculteur
 de Barois domicilié à Labourd de Seily
 et de Marie-Emilie Gensou
 de S^t Saphorin (Sasaux)

Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Charomay

L. Brossier
 07

N° 73
 Vodotz
 Henri Benjamin

✓

Le six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ quinze minutes du soir
 est _____ né _____ à Labourd de Teitz, avenue de Graminat

Vodotz Henri Benjamin fils _____ légitime _____
 de Jean-François-Frédéric Vodotz Profession : vigneron
 de Labourd de Teitz domicilié à Labourd de Teitz
 et de Louise-Marie-Sophie Nicolet
 de Villeneuve

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Vodotz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mareschal
 78

Communiqué Sans communication

Visé par le Député
 du district de Veroy
 le 11-III-99. Elstener

N° 74
 Krieger
 Elsa Pauline Françoise

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
 est _____ née _____ à Labourd de Teitz, grande rue N° 4

Krieger Elsa Pauline Françoise légitime _____
 de Marie-Louis-Anatole Krieger Profession : constructeur de bateaux
 de Sois (Fribourg) domicilié à Labourd de Teitz
 et de Marie-Alexandrine Girard
 de Vingier (Haute-Savoie)

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Krieger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Mareschal
 78

Communiqué à l'Etat Civil de
S^t Martin.

N^o 75
Porchet
Marius Emile

Le douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures minutes du soir
 est né à La Cour de Seily, Grande rue N. 44
Porchet Marius Emile fils légitime
 de Louis Porchet Profession: coiffeur
 de Corcelles-le-Jorat domicilié à La Cour de Seily
 et de Julie Philomène Baurivry
 de Fribourg
 Inscrit au présent registre le quinze Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
L. Porchet
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Chassemey
 Communiqué à l'Etat Civil de Corcelles

N^o 76
Quiry
Emile

Le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures minutes du matin
 est né à La Cour de Seily, Vallon Fleuri
Quiry Emile fils légitime
 de Léon Quiry Profession: lithographe
 de Carouge (Genève) domicilié à La Cour de Seily
 et de Marie-Arbinette Bonjour
 de Blonay (Vaud)
 Inscrit au présent registre le dix-huit Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né
 Confirmé après lecture faite:
L. Quiry
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Chassemey
 Communiqué à l'Etat Civil de
Genève

N° 77
Bonjour
Jeanne Marie

Le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quarante-cinq minutes du matin
est née à Villard Brachet rière La Cour de Teilly

Bonjour Jeanne Marie fille légitime
de Alois Bonjour Profession: agriculteur
de Blonay domicilié à La Cour de Teilly
et de Rosine Sophie Adèle Duponcia
de Rougemont

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alois Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Ligier

[Signature]

N° 78
Roussy
Louis Alfred

Le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quarante minutes du matin
est né à la Villa Augusta rière La Cour de Teilly

Roussy Louis Alfred fils légitime
de Auguste Emile Roussy Profession: Industriel
de Gessenay + Vesey domicilié à La Cour de Teilly
et de Margareth Antonie Kloss
de Heidelberg (Baden)

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Roussy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Etats Civils de
Gessenay + Vesey

[Signature]



Le présent registre A N° II de l'arrondissement
de La Cour de Teilly, comprend les inscriptions
des années mil huit cent quatre-vingt-trois
à celle numéro 78 de l'année mil huit cent quatre-
vingt-dix-neuf.

L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]

Anderson Geoffrey 1
Hemstein Marie. Marguerite 142
Hemstein Charles. Henri 182

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

N^o 77
Bonjour
Jeanne Marie

Le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quarante-cinq minutes du matin
est née à Villard Brachet rière La Cour de Teilly

Bonjour Jeanne Marie légitime
de Alois Bonjour Profession: agriculteur
de Blonay domicilié à La Cour de Teilly
et de Rosine Sophie Adèle Duponca
de Rougemont

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alois Bonjour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Ligier

[Signature]

N^o 78
Roussy
Louis Alfred

Le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quaranteminutes du matin
est né à la Villa Augusta rière La Cour de Teilly

Roussy Louis Alfred fils légitime
de Auguste Emile Roussy Profession: Industriel
de Gessenay + Vesey domicilié à La Cour de Teilly
et de Margareth Antonie Kloss
de Heidelberg (Baden)

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père de l'enfant
nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Roussy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Etats Civils de
Gessenay + Vesey

[Signature]



Le présent registre A N^o II de l'arrondissement
de La Cour de Teilly, comprend les inscriptions
des années mil huit cent quatre-vingt-trois
à celle numéro 78 de l'année mil huit cent quatre-
vingt-dix-neuf.

L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]

Anderson Geoffrey 1
Hemstein Marie. Marguerite 142
Hemstein Charles. Henri 182

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|-------------|--------------------------------|------|
| Butticaz | Georges Louis | 2. |
| Bettea | Berthe-Marguerite | 3. |
| Burkhardt | Rose-Louisa-Madeline | 6 |
| Bini | Napoleon Louis | 15. |
| Badar | Lina-Rose | 16. |
| Borel | Louisa | 20. |
| Butticaz | Berthe-Louise | 30. |
| Borloz | Louise-Julia | 37. |
| Butticaz | Eugene-Alois | 40. |
| Budry | Marie | 45. |
| Banal | Emile-Gaspard-Charles | 50 |
| Borel | Louise-Marguerite | 51. |
| Bini | Louis-Emile | 53. |
| Baudet | Louise-Amélie | 53. |
| Borloz | Berthe-Henriette | 67. |
| Badar | Jeanne-Suzanne | 69. |
| Butticaz | Blanche-Louise | 70. |
| Berney | Henri-Marcel | 78. |
| Butticaz | Mine-Madeline | 81. |
| Berger | né-mort | 86. |
| Badar | Louise | 88. |
| Banal | Annie-Elisabeth-Emilie-Melanie | 90 |
| Burkhardt | Flora-Angèle-Emma | 93 |
| Bini | Jean-Ernest | 94 |
| Bau | Guy | 104 |
| Bertholet | Raoul-Jules-Simon | 106. |
| Butticaz | Jeanne-Marguerite | 106 |
| Berney | Henriette-Nelly | 111 |
| Borel | né-mort | 125. |
| Badar | Céline | 131. |
| Bachmann | Fernand | 132. |
| Baudet | né-mort | 136. |
| Baud | Adolf-Theodor | 139 |
| Bertinotti | Joseph | 140 |
| Bertholet | Lina-Marie-Thérèse | 143. |
| Benislavska | Madeline | 147. |
| Balmat | Jeanne-Louise | 151. |
| Bau | Edwin-Jean | 158. |
| Beroud | Henri-Charles | 164 |
| Baudet | né-mort | 171. |
| Banal | Charles-Etienne | 172. |
| Berthoud | Ernest-Henri | 183. |
| Bocion | Jeanne-Louise | 186. |
| Bertholet | Georges-Fernand | 189 |
| Berney | Jeanne-Marie | 194 |
| Bonjour | Jeanne-Marie | 200 |

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|-------------|----------------------------|------|
| Colombo | Emilie | 1. |
| Curchod | Berthe | 10. |
| Chevalley | Marcel | 14. |
| Colombo | Louis - Arthur | 25. |
| Chaussy | Robert | 28. |
| Cachin | Germaine | 28. |
| Curchod | Ami | 35. |
| Chappuis | Henri | 54. |
| Comte | Charles - Louis | 55. |
| Curchod | Madeleine - Alice | 60. |
| Colombo | Louis - Robert | 71. |
| Cachin | Pierre - Louis | 78. |
| Cachin | Charles - Elisee | 79. |
| Comte | Marie Theres - Adèle | 88. |
| Chappuis | Paul - Samuel | 90. |
| Colombo | Paul - Ernest | 99. |
| Chevalley | Mois | 100. |
| Clerc | Jean - Louis | 103. |
| Cavin | James - Emile | 109. |
| Colap | ^{Edouard - Louis} | 117. |
| Comte | Louis - Bernard - Antoine | 119. |
| Champrenand | Oscar - Francois | 121. |
| Curchod | Blanche - Louisa | 122. |
| Chappuis | Gustave - Henri | 125. |
| Curchod | Eugene | 126. |
| Colombo | Eugene - Vincent | 148. |
| Chabloy | Auguste - Francois | 167. |
| Cachin | Marie | 169. |
| Colombo | Marquerite - Helene | 169. |
| Chappuis | Robert - Francois | 170. |
| Chabloy | Alice - Julie | 175. |
| Chambaz | Ernest - Albert | 179. |
| Curchod | Gustave - Henri | 185. |
| Curchod | Susanne | 187. |
| Castioni | Angel - Alfred | 188. |
| Coste | Samuel - Julien - Leopold | 195. |
| Cavin | Maurice - Alfred | 196. |
| Crausatz | Henri - Samuel | 197. |

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Faint, illegible text on the left side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Large area of faint, illegible text in the center of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text on the right side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

| | | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|------------|---|------|
| Qucret | Mica. Céline | 7. | Aiserens Arthur. Charles. | 174. |
| Descloude | Marie. Louise | 16. | d'Harcourt Marie Jean Bernard Hervé Beau. | 191. |
| de Brandis | Serge | 18. | Léglise Blanche. Sylvie | 194. |
| Lutoit | Marie Louise | 30. | | |
| Délavy | né. mort | 34. | | |
| Lucimetièr alias Monod | Jeanne | 43. | | |
| Logo | Blanche. Renée. Antoinette | 47. | | |
| Liebsterd | Rose. Blanche | 48. | | |
| Qucret | Louis. Emile | 52. | | |
| Descloude | Henri | 58. | | |
| Lucimetièr alias Monod | Emilie Emma | 65. 67. | | |
| Desplandis | Pauline. Sophie | 69. | | |
| Lutoit | Glice. Jenny | 71. | | |
| Qucret | Marquise. Sophie | 72. | | |
| Qucret | Albert | 75. | | |
| Descloude | Marc - Louis | 82. | | |
| de Schalepouff. | Catherine. Marianne | 82. | | |
| Logo | Alexandre. François. Jules. Edouard | 83. | | |
| Devantay | Marie. Hélène | 85. | | |
| Lucimetièr alias Monod | René Charles | 91. | | |
| Lécosterd | Augusta. Elise | 98. | | |
| Léglise | Marie. Sidonie | 100. | | |
| Desplandis | Samuel | 108. | | |
| Qucret | Alfred | 110. | | |
| Descloude | Emile. Auguste | 117. | | |
| Létratt | Jules. Henri | 119. | | |
| Lucimetièr alias Monod | né mort | 127. | | |
| Deladovey | Julia. Clara | 128. | | |
| Delafontaine | Ferdinand Louis | 130. | | |
| Descloude | Hidérie. Charles | 135. | | |
| Lécosterd | Félix. Louis | 137. | | |
| Dubochet | Jules. Charles. Louis | 140. | | |
| Desgalier | Berthe. Nelly | 151. | | |
| de Haller | Blanche. Georgina. Thérèse | 154. | | |
| Lutoit | Marius. Ferdinand | 157. | | |
| Lucimetièr alias Monod | Germaine | 161. | | |
| Qucret | Berthe. Alice | 163. | | |
| Lutoit | Charles. Marc | 164. | | |
| Descloude | Marie. Laure | 165. | | |
| Descloude | Berthe. Louise | 168. | | |
| Deladovey | Emile. Lucien | 170. | | |
| Légli. Innocenti | Hélène. Séraphine | 171. | | |
| Delafontaine | Amalia | 173. | | |
| Lutoit | Rodolphe. Abram | 174. | | |

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Egli Marie-Cécile 68.
Engisch Gustave-Marc 122.
Engisch Georges-Pierre 156.
Emerq Marguerite-Hélène 145.

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|------------|----------------------------|------|
| Franel | Louise Benjamin Marguerite | 6. |
| Furst | Jean Rodolphe | 8. |
| Forel | Balthazar Marciano | 34. |
| Selia | Helene Emite | 36. |
| Felli | Fernand Joseph | 47. |
| Ferrari | Blanche Marie | 55. |
| Fressard | Marguerite Helene | 64. |
| Felli | Ernest | 76. |
| Frossard | Charles Louis | 93. |
| Felli | Emite Faustin | 112. |
| Fayot | Marie Alice | 116. |
| Felli | Yvonne Perrine | 132. |
| Franel | Robert Benjamin | 133. |
| Falconnier | Charlotte Elise | 144. |
| Frey | Georges Marcel | 92. |
| Frossard | Lucie Alice | 165. |
| Flogerzi | Ernest | 186. |
| Felli | Antoinette Elise | 189. |

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Legitimisation

1870
1871
1872

| | | |
|------------|----------------------------|------|
| Gétaz | Jules - David | 2. |
| Grognez | né - mort | 5. |
| Glaus | Jean - Frédéric | 13. |
| Grognez | Louisa - Léonie | 23. |
| Genet | Fernand. | 25. |
| Clardon | Bertha - Marguerite | 41. |
| Grognez | Ernest | 42. |
| Glaus | Hélène | 45. |
| Gétaz | Jules - Vincent | 57. |
| Grandet | Eugène - Gustave | 73. |
| Guex | Marguerite - Emilie | 74. |
| Grognez | Marie - Louise | 86. |
| Grognez | Emma - Elise | 87. |
| Gétaz | Bathe | 91. |
| Glaus | Oscar - Gottfried | 95. |
| Guex | Frédéric - Louis | 97. |
| Heller | Louis - Ferdinand | 98. |
| Genet | Elisabeth - Emma | 102. |
| Grandet | Nelly - Marguerite | 107. |
| Grognez | Marguerite - Julie | 111. |
| Grognez | Henri - Robert | 118. |
| Gétaz | Fanny | 120. |
| Grognez | Marie - Marguerite | 130. |
| Grandet | Rose - Alice | 138. |
| Goumoëns | Henriette | 147. |
| Grognez | Emile | 148. |
| Gétaz | Henri - Samuel | 152. |
| Grognez | Sophie - Louise | 156. |
| Gatto | Selma | 158. |
| Grognez | Emile - Marguerite | 176. |
| Grognez | Jeanne - Alice | 181. |
| Glaus | Alice - Hélène | 181. |
| Giovannoni | Georgette - Honoré - Marie | 192. |

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|-----------|----------------|------|
| Huitz | Mina | 7. |
| Haller | Marthe-Justine | 17. |
| Maquenin | né-mort | 22. |
| Haller | Louis-Severin | 62. |
| Henriot | Louise-Cécile | 87. |
| Hertig | né-mort | 96. |
| Hurlimann | Jenny-Chrèse | 142. |
| Henriot | Louis-Auguste | 159. |
| Hurlimann | Louise-Eugénie | 188. |
| Haug | Joseph-Léopold | 193. |

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

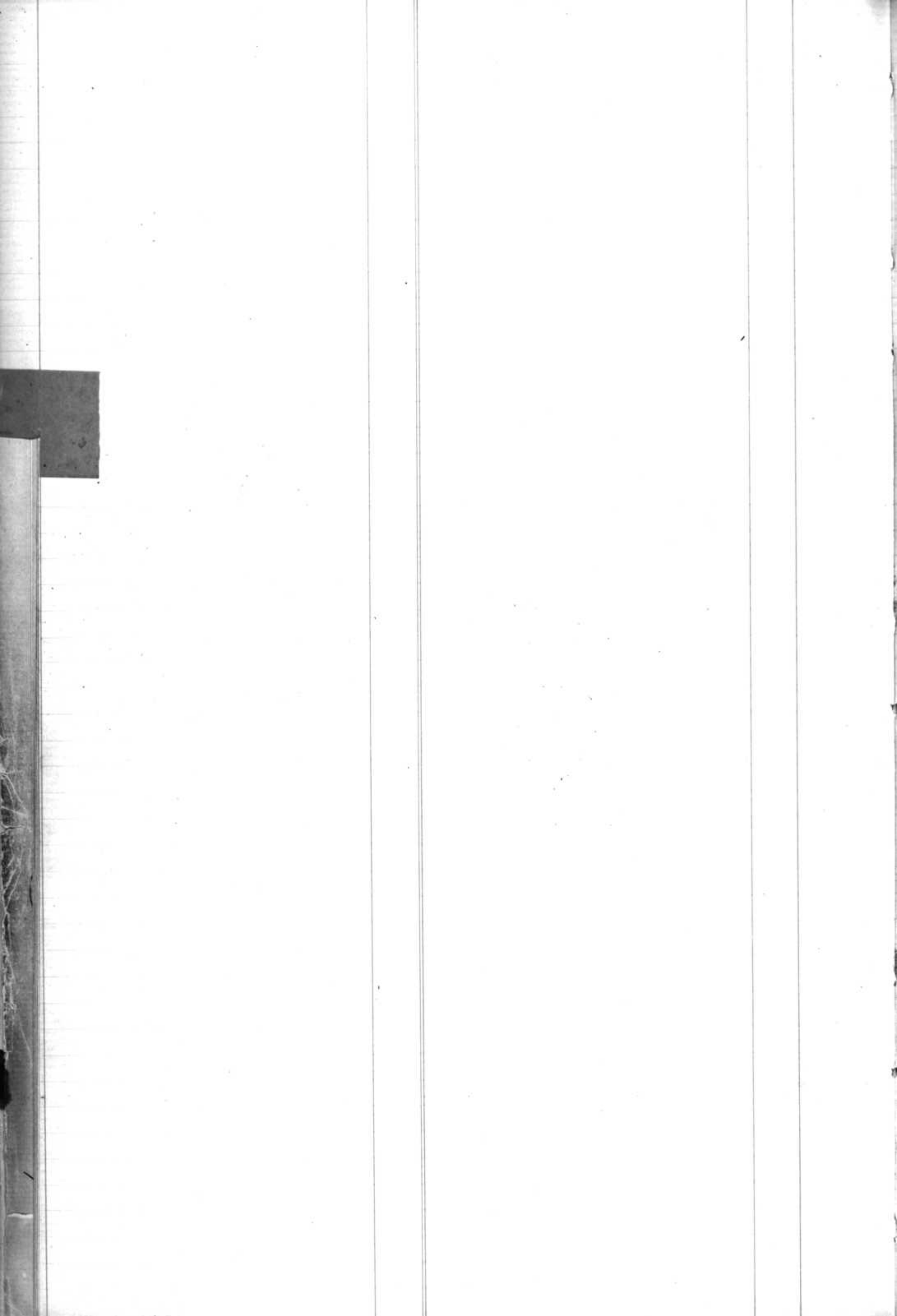
U

V

X

Y

Z



| | | |
|----------|---------------------------|------|
| Soly | Aimée. Emilie | 4. |
| Saguiery | William. Georges | 40. |
| Incerti | Fernand. Auguste. Antoine | 105. |
| Saguiery | Rosa. Marguerite | 191. |

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|----------|----------------------------|------|
| Krieger | Clara Genevieve | 12. |
| Kuffer | Marcelle - Ida | 24. |
| Kubeyer | Jules - Francois | 50. |
| Krieger | Leontine - Judith | 103. |
| Kammer | Jeane - Marguerite | 135. |
| Kneubühl | né-inert | 162. |
| Krieger | Elsa - Pauline - Françoise | 148. |

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| | | |
|-----------|------------------|-----|
| L'icheyre | Gustave | 43 |
| Lir | Rosa | 54 |
| L'icheyre | Gabrielle-Elisa | 84 |
| Lir | Aline | 105 |
| Lecchi | Louisa-Arcangèle | 141 |
| Lir | Frédéric | 141 |
| Lir | Elise | 156 |
| L'icheyre | Sophie | 179 |
| Lecchi | Clara-Marie | 196 |

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

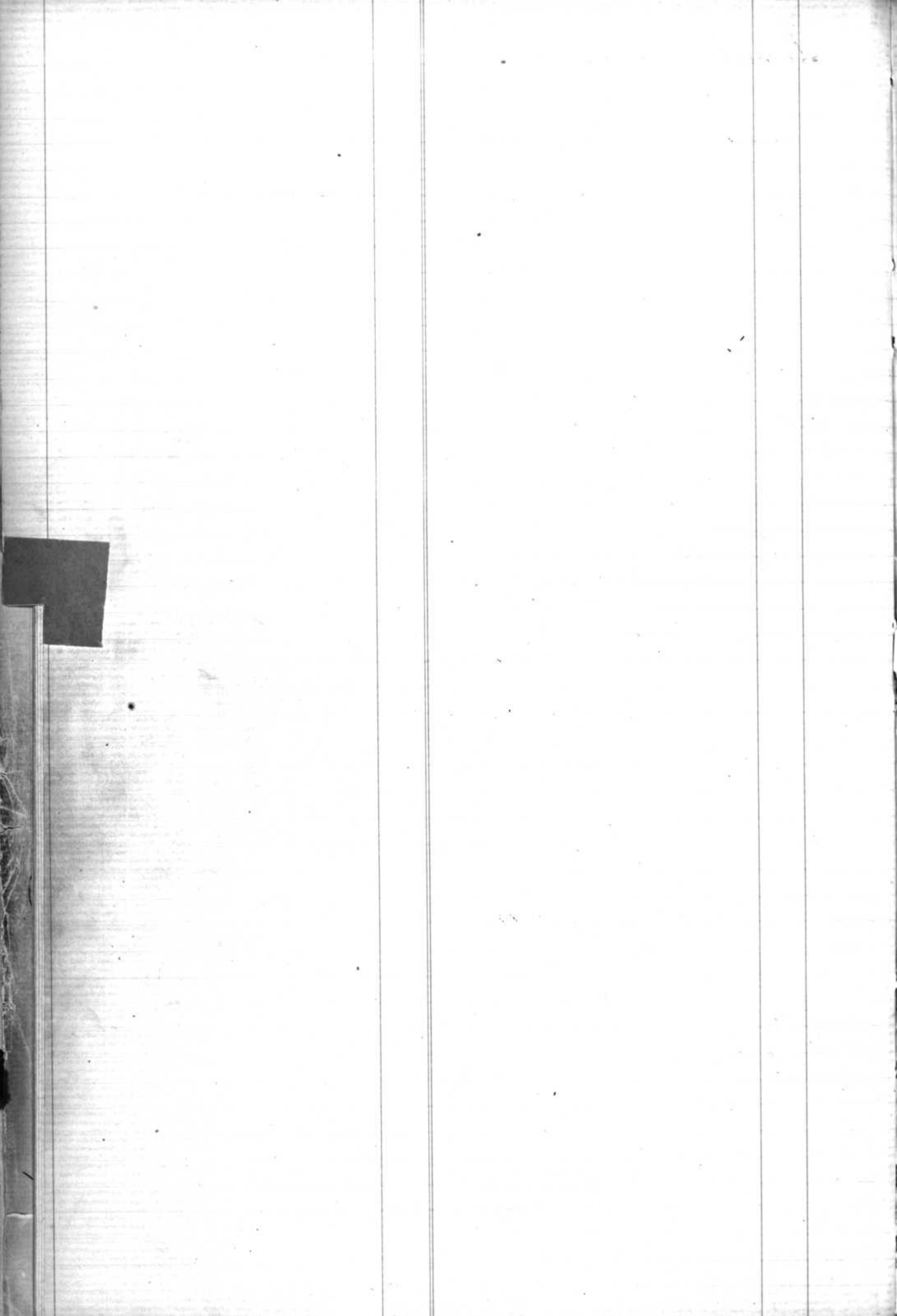
U

V

X

Y

Z



| | | |
|------------|--------------------------|------|
| Mamin | Marie | 3. |
| Mercier | Georges Auguste Olivier | 4. |
| Magnier | Marguerite | 8. |
| Mamin | Louis Samuel | 11. |
| Montet | Marie Louise | 13. |
| Montet | Charles Louis | 14. |
| Maury | Henri | 15. |
| Maron | Paul Ferdinand | 17. |
| Magnenat | Mary Louise | 18. |
| Mamin | Annie | 19. |
| Matthys | Jean Victor | 21. |
| Messon | Marius Jean Jules | 24. |
| Mamin | Hélène Sophie | 33. |
| Mamin | Elise Jeanne | 35. |
| Magnin | Blanche Léna Hélène | 36. |
| Meyer | Léon Marie | 39. |
| Mamin | Alexis Jules | 39. |
| Michaud | Jules François Alexandre | 46. |
| Montet | Ernest | 46. |
| Michel | Suzanne Hélène | 48. |
| Mouzon | Félicie | 56. |
| Monnier | Charles Frédéric | 58. |
| Mamin | Marie Cécile | 61. |
| Michel | Jeanne Sophie Elémère | 63. |
| Montet | Jules | 70. |
| Michel | Georges Alexandre | 76. |
| Moy | Fernand | 77. |
| Mamin | Henri Alexis | 80. |
| Magnin | Hélène Marie | 89. |
| Mekati | Paul Henri | 89. |
| Mouzon | Alice Camille | 95. |
| Montet | Louise Marie | 97. |
| Mamin | Julie Amélie | 107. |
| Mamin | Lina Germaine | 108. |
| Mamin | Caroline Louise | 110. |
| Mamin | Jean Aimé | 118. |
| Montet | Marquise | 134. |
| Michel | Henri Louis | 134. |
| Montet | Fernand Aimé Albert | 136. |
| Meillasson | père mort | 137. |
| Mouzon | Marie Suzanne | 139. |
| Mamin | Louise Marquise | 145. |
| Magnin | Louis Auguste | 150. |
| Mercanton | Nancy Alice | 155. |
| Mamin | Clara Eugénie | 160. |
| Michel | Robert | 162. |
| Mamin | Jean Alexandre | 163. |
| Mamin | Robert | 173. |

| | | |
|---------|----------------|------|
| Mamin | Juliette Marie | 180. |
| Mamin | Eugène | 184. |
| Mouzon | Samuel Marius | 187. |
| Montet | Méry | 190. |
| Matthys | Julie Anais | 197. |

M

N

O

P

Q

R

S

T

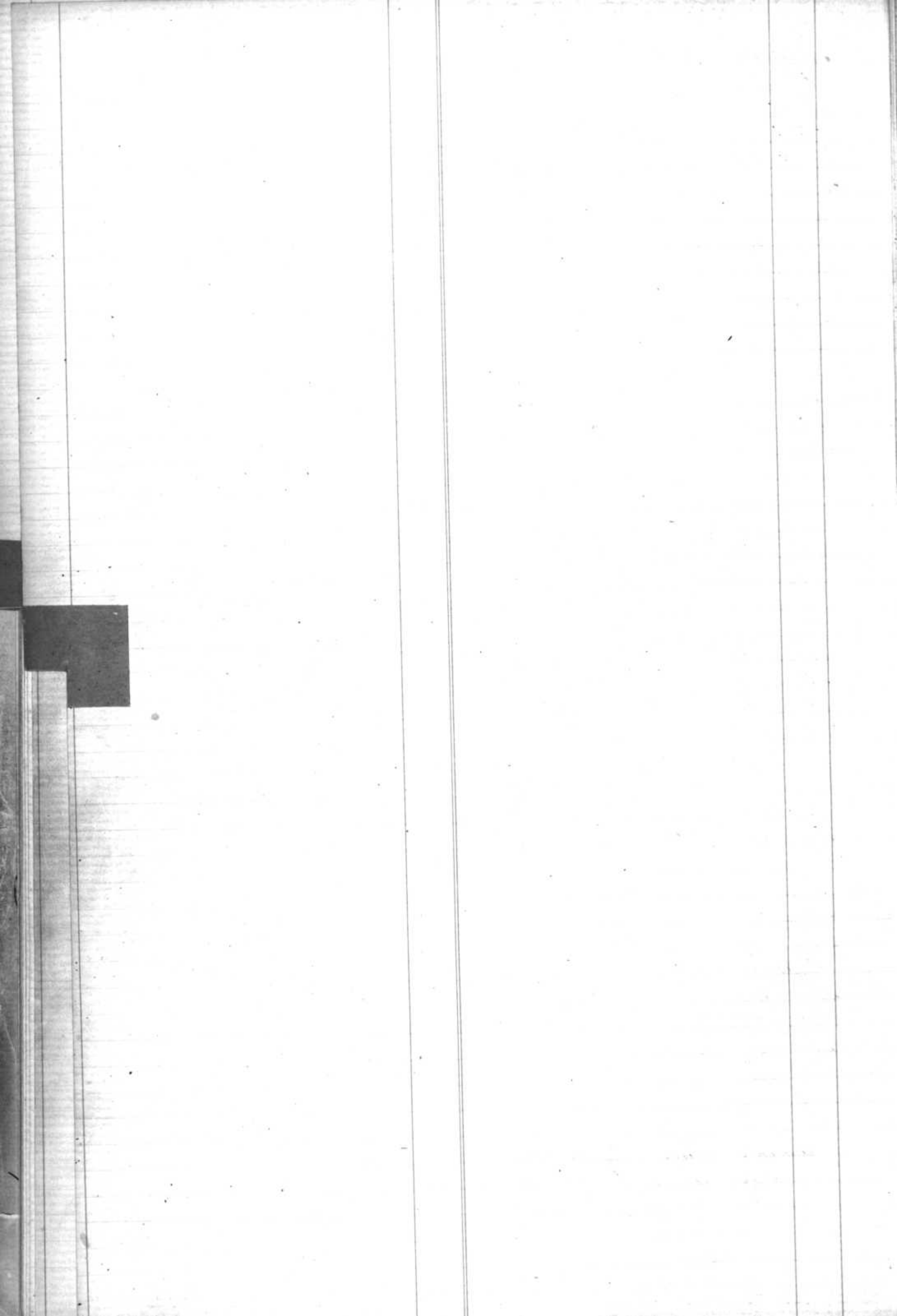
U

V

X

Y

Z



| | | |
|--------------|------------------------|------|
| Negri | Rinaldini | 22 |
| Negri | Amédée | 23 |
| Nicole | Jean. Louis | 25 |
| Negri | né-mort | 56. |
| Nægli | Adèle. Berthe | 59. |
| Negri | Rose | 101. |
| Nægeli | Marquerite. Louisa | 109 |
| Neuschwander | Charles. Oscar. Lucien | 136 |
| Negri | Thomas | 152. |
| Notz | né-mort | 153 |
| Nægeli | Jules. Jean. Joseph | 185. |

N

O

P

Q

R

S

T

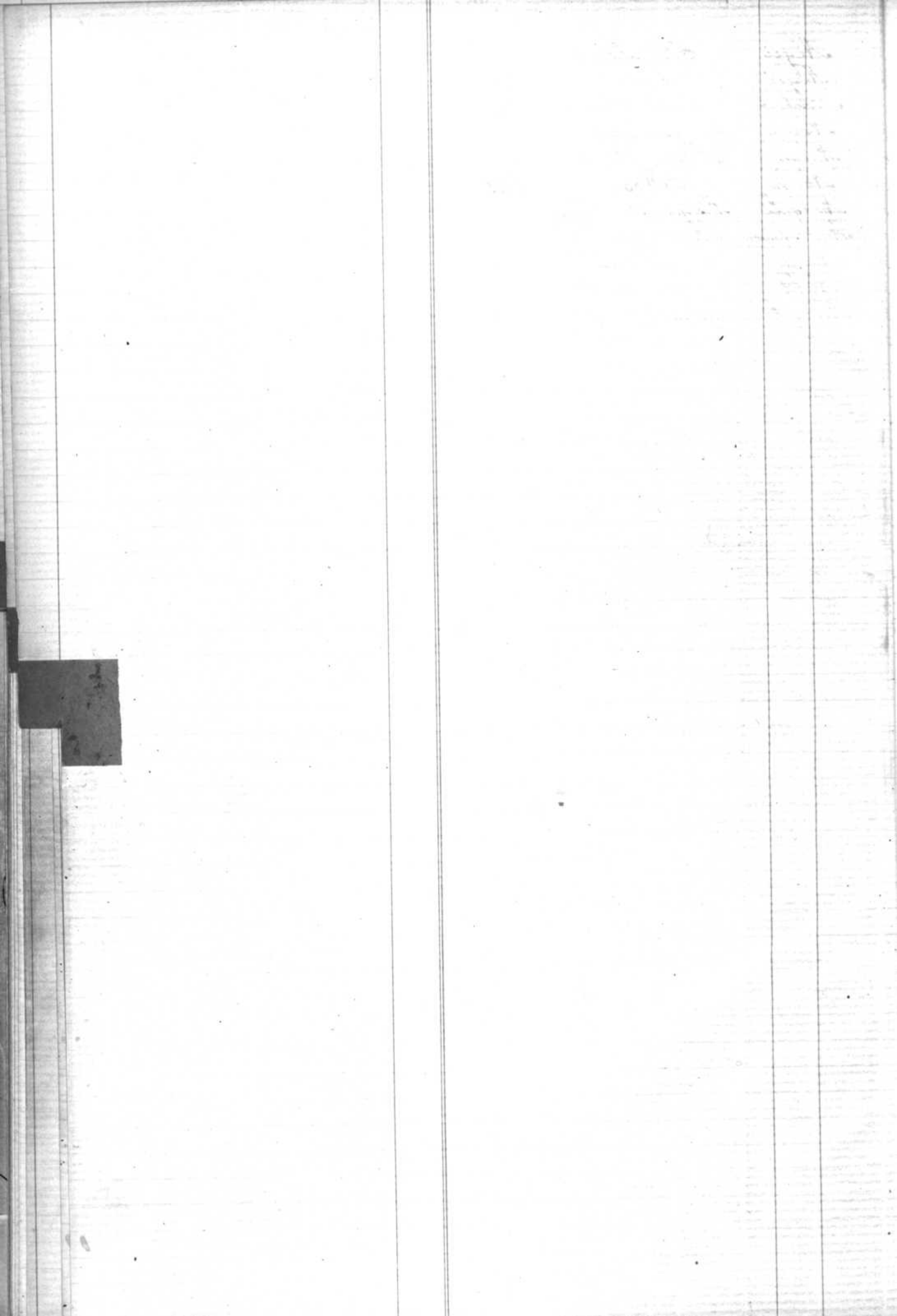
U

V

X

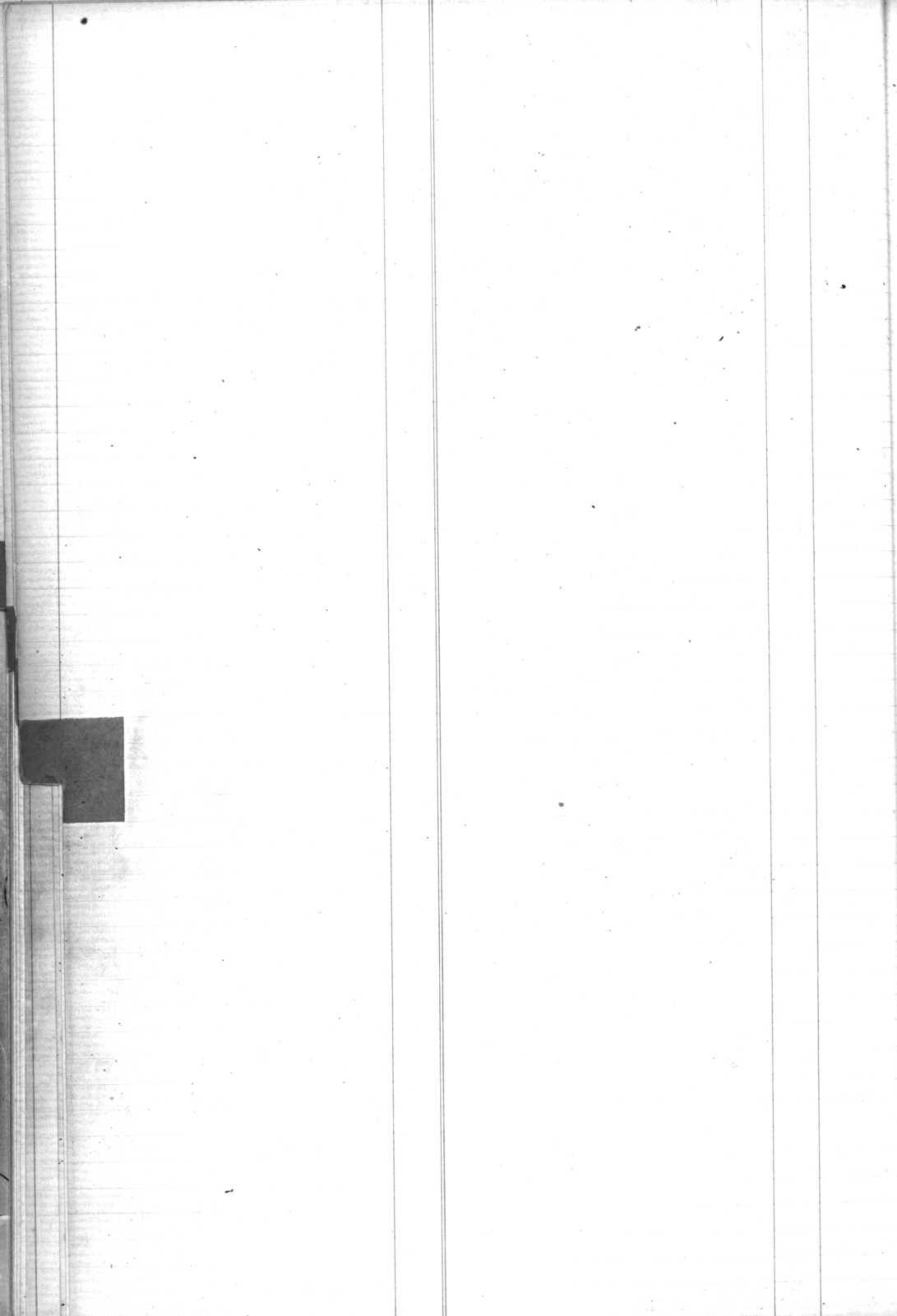
Y

Z



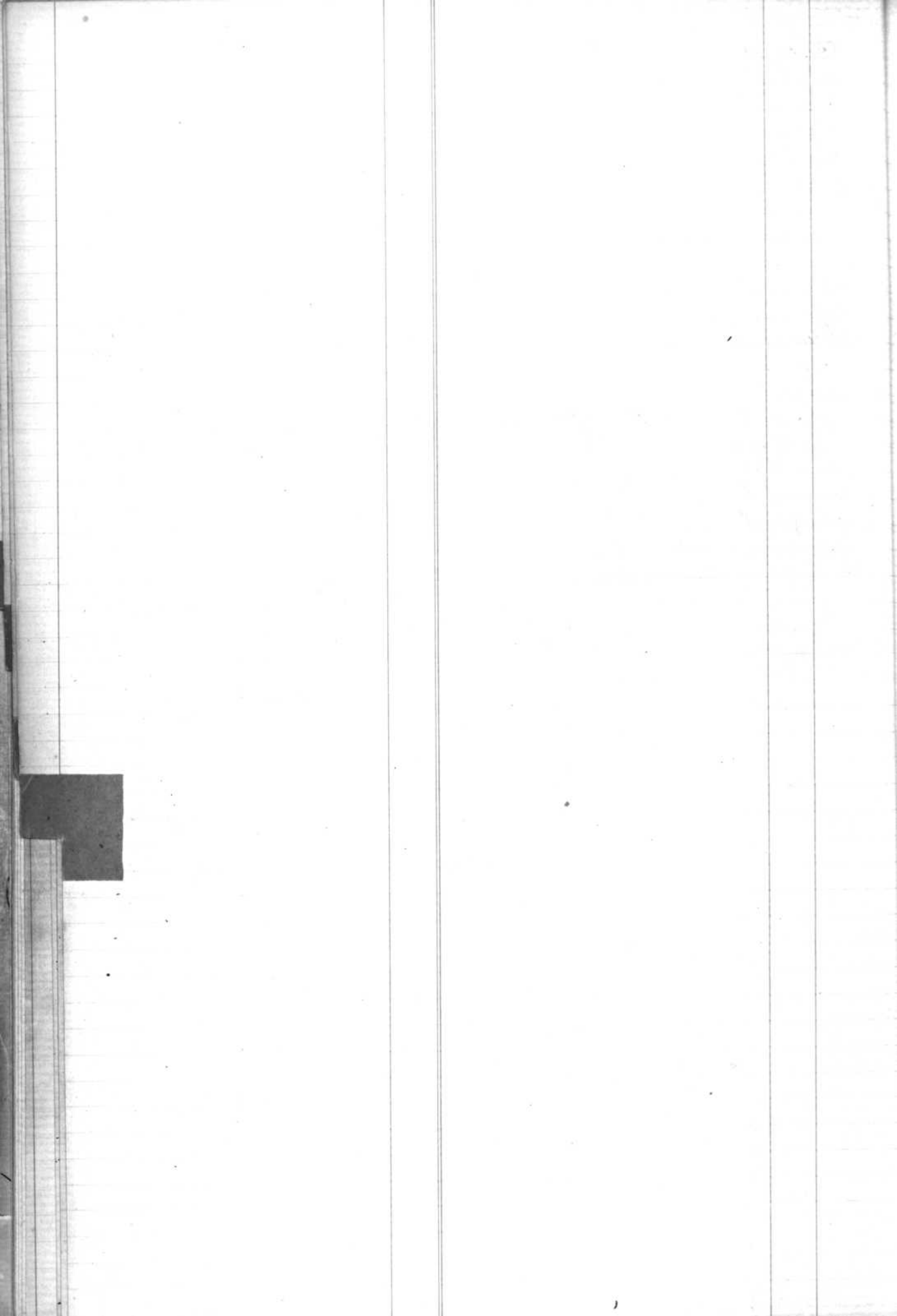
Obrist Blanche Louise. Elise 41.
Orr Marion. Latour. Helvetia 50.
Omond Marguerite Louise. Jeanne 143.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | | | |
|--------------------|------------------------|-----|---|
| Jaccot | Francois Joseph | 9 | + |
| Pedroli | Josue | 11 | |
| Porchet | Louis Auguste Joseph | 12 | |
| Heiffer | Julia Marguerite | 14 | |
| Martin | Robert | 26 | |
| Trotta | Fanny Meiry | 32 | |
| Jaccot | Jules Joseph | 44 | |
| Porchet | Gustave Norbert | 60 | |
| Pedroli | Maria Albertine | 61 | |
| Suennix | Auguste Henri | 63 | |
| Heiffer | Aimée Camille | 77 | |
| Heiffer dit Sakur. | Ether Julia | 83 | |
| Porchet | Marcel | 84 | |
| Martin | Helene | 85 | |
| Secoud | Juliette Adèle | 92 | |
| Teilla | Fritz Auguste | 96 | |
| Sartet | Rose Amélie Susanne | 113 | |
| Porchet | Alice | 115 | |
| Parisod | Alfred | 123 | |
| Heiffer | Pierre Georges Charles | 128 | |
| Jassera | Mathilde Elise Angèle | 150 | |
| Sartet | nè mort | 168 | |
| Heiffer | Helene Henriette | 176 | |
| Martin | Julie | 190 | |
| Jassera | Mathilde Elise Régina | 192 | |
| Porchet | Marius Emile | 199 | |

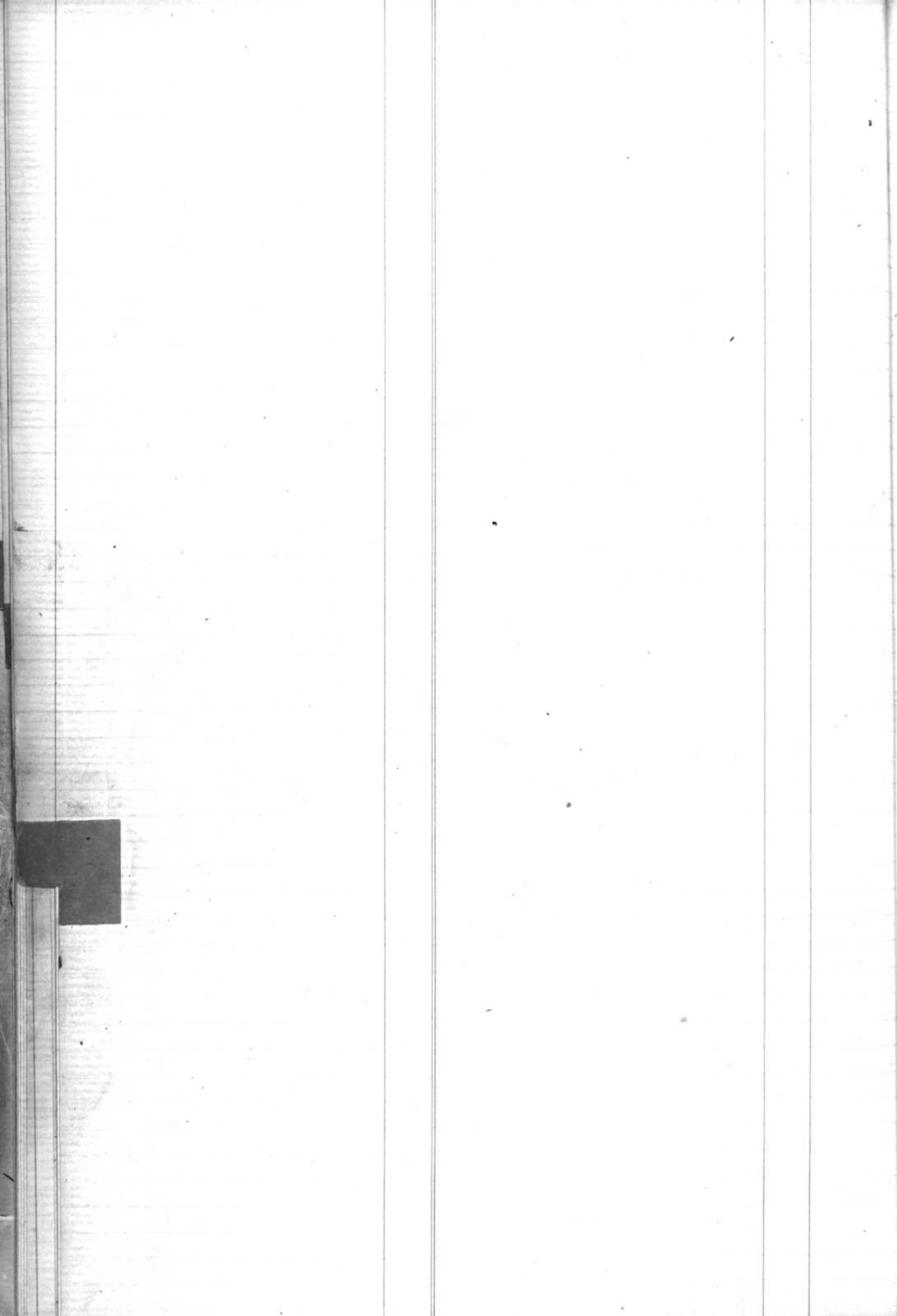
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Quiry
Quiry

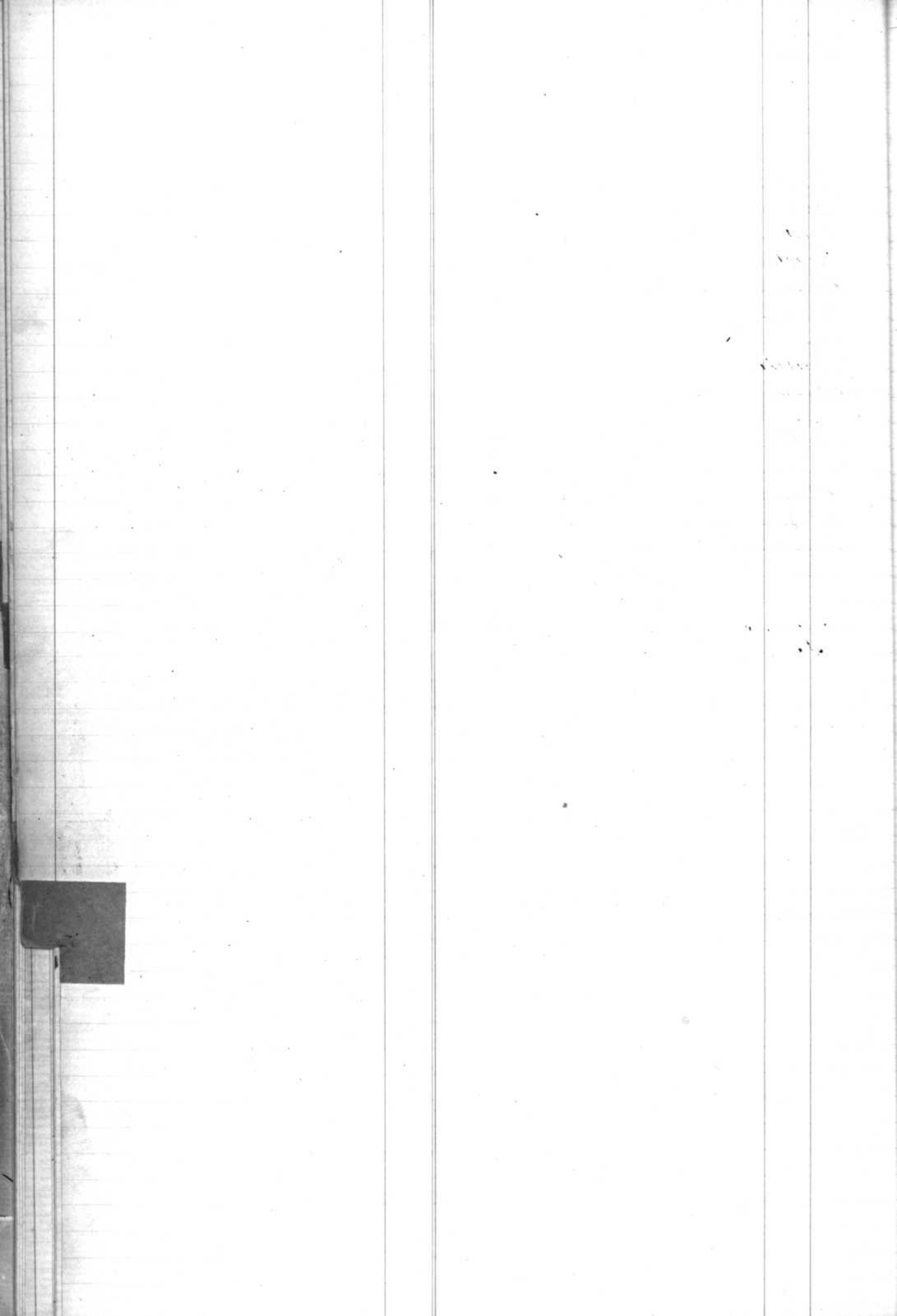
Near the Annette 139.
Emite 199

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | | |
|------------|------------------------------|------|
| Richard | Juliette | 20. |
| Richard | Alice - Lina | 27. |
| Richard | Suzanne - Marie | 27. |
| Rochat | Auguste - Louis - Eugène | 31. |
| Rinsoz | Marc - Alfred | 32. |
| Roussi | Fanny - Jeanne | 44. |
| Richard | Marcel | 56. |
| Richard | Gustave - Eugène | 66. |
| Richard | Georges - Auguste | 72. |
| Rossire | Alfred - Emile | 73. |
| Richard | Jules - André | 101. |
| Rodieux | François - Louis | 104. |
| Richard | Georges - Albert | 114. |
| Rossire | Elise - Méry | 120. |
| Ronchi | Rosa - Marie | 121. |
| Rodieux | Elisa - Adèle | 133. |
| Reynouard | Marie - Thérèse - Marguerite | 138. |
| Rügg | Ernest | 140. |
| Roussy | Mary - Elsie - Alice | 153. |
| Raddrigani | Seraphine | 178. |
| Rolli | Tierre | 182. |
| Rodieux | Louise - Hélène | 184. |
| Roussy | Louis - Alfred | 200. |

R
S
T
U
V
X
Y
Z



| | | |
|--------------|--------------------------|------|
| Schurvey | Marie | 5. |
| Sandmeyer | Louis-Philippe | 10. |
| Scardy | Louise-Marie | 29. |
| Stettler | Alice-Ida | 31. |
| Staub | Emma | 37. |
| Staudmann | Henri-Adrien | 38. |
| Schneeberger | Fernand-Eugène | 38. |
| Saarbach | Bertha-Lina | 44. |
| Saarbach | Flora-Susanna | 75. |
| Saarbach | Sophie | 99. |
| Struby | Jeanne-Léa | 112. |
| Staub | Emile-Jules | 123. |
| Schneeberger | Marie-Marguerite | 129. |
| Scardy | Rose-Aline | 131. |
| Strong | Olivia-Georgette | 134. |
| Saarbach | Louise | 134. |
| Schweisguth | Mary-Louise | 144. |
| Sere | Georges | 145. |
| Scheidtger | Albert-Christian | 146. |
| Staudmann | Adrien-Victor | 146. |
| Strauss | Land-Friedrich-Albin | 153. |
| Sere | Marguerite-Louise-Bertha | 156. |
| Sere | Edouard-Auguste-Oscar | 167. |
| Schulkes | Maria-Cherisia | 175. |
| Strong | Gertrude-Rathburn | 177. |
| Strong | ni-mort | 177. |
| Stettler | Emile-Samuel | 178. |

S

T

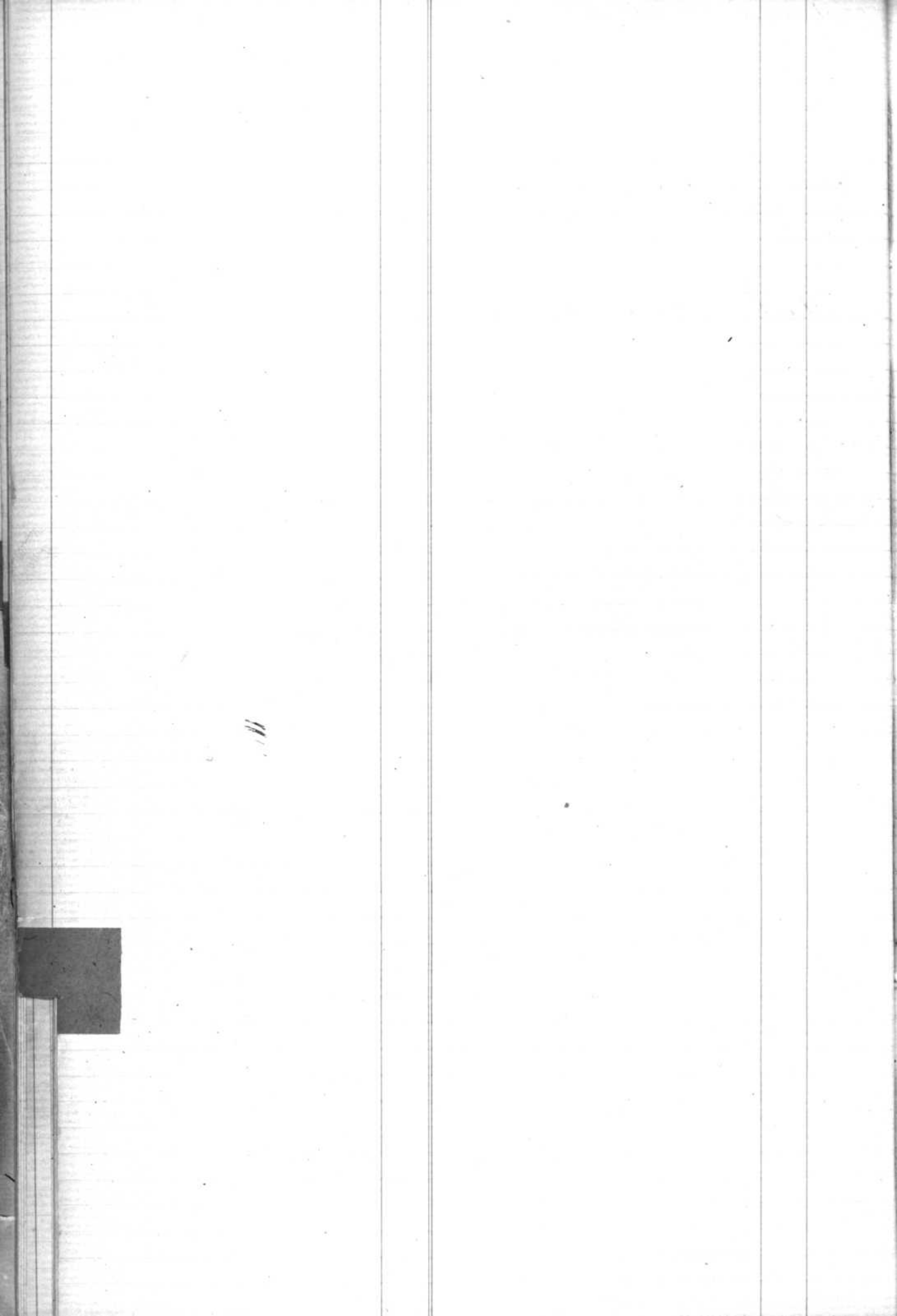
U

V

X

Y

Z



| | | |
|---------|-----------------|------|
| Tornier | Henriette | 62. |
| Thébat | Armand - Elie | 114. |
| Thébat | Charles - Louis | 159. |
| Togna | Angel - Louis | 193. |

T

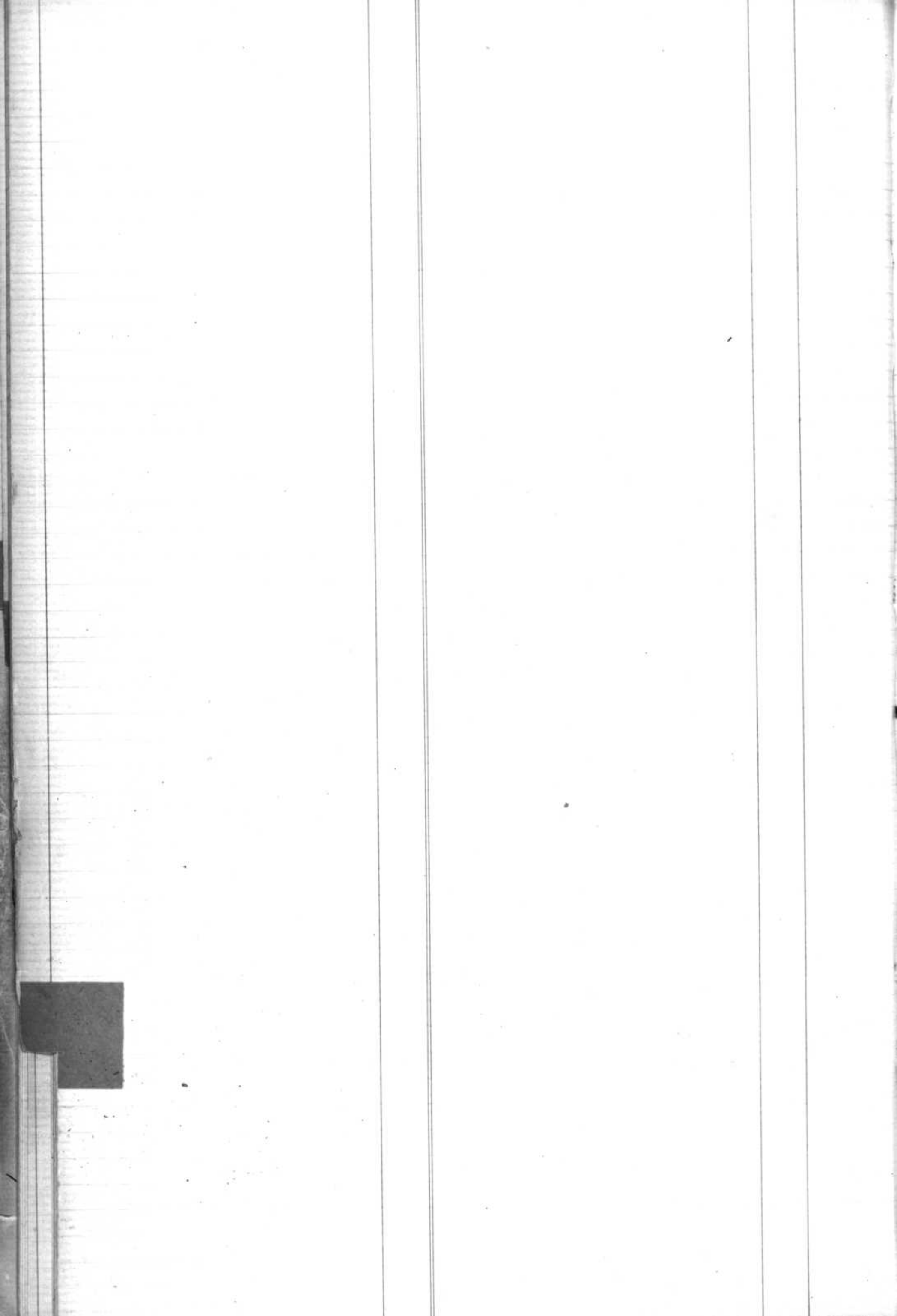
U

V

X

Y

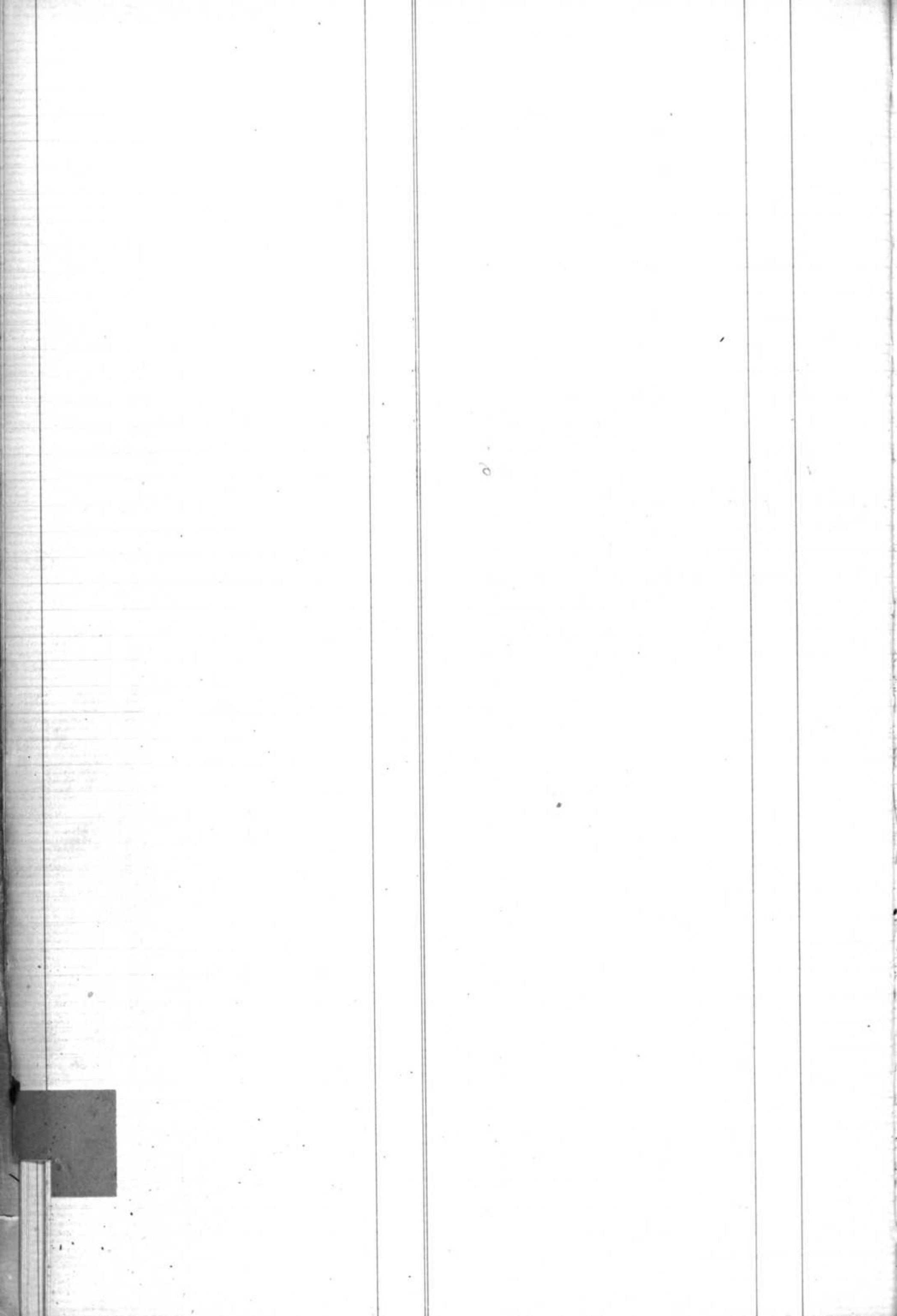
Z



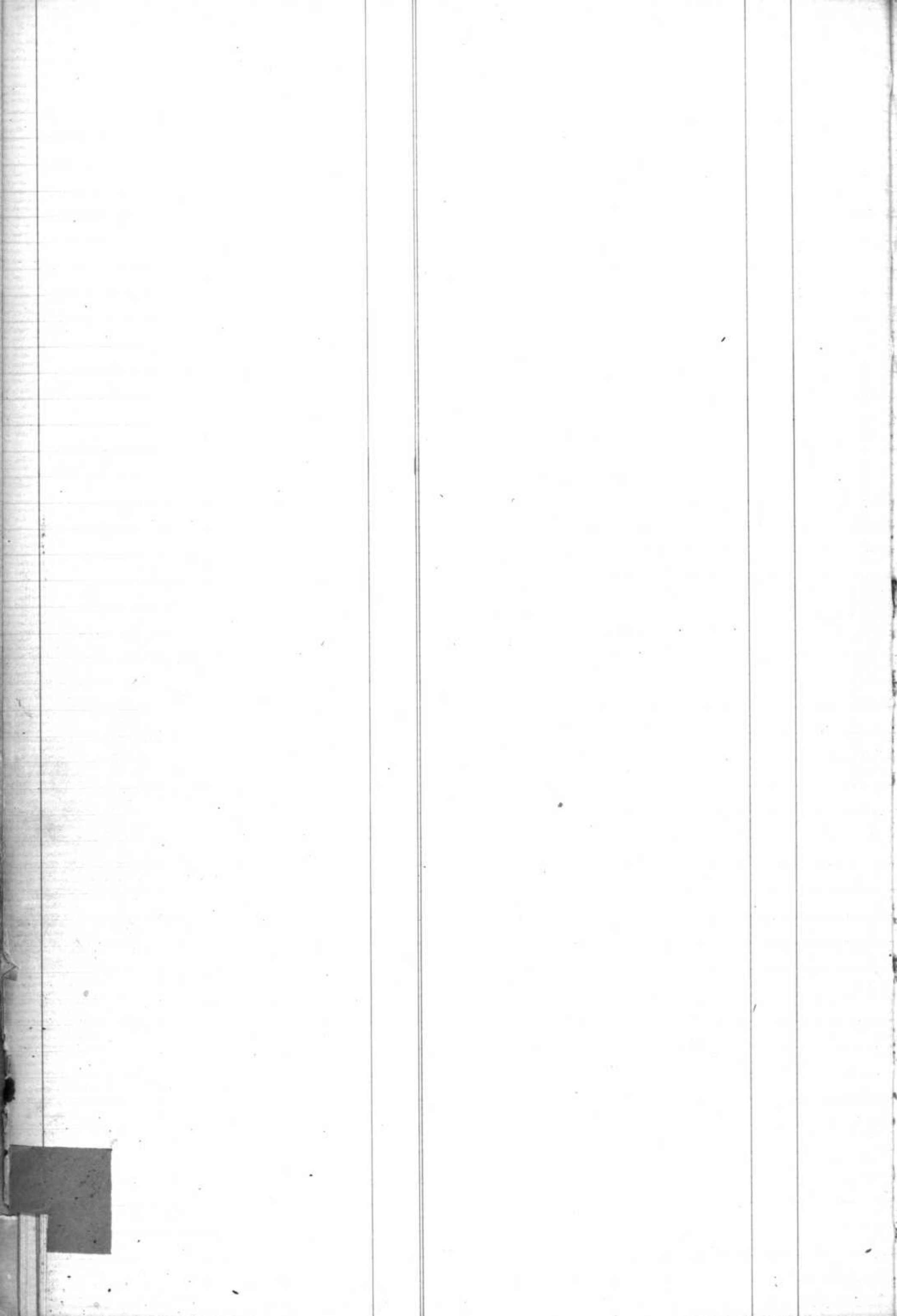
U
V
X
Y
Z

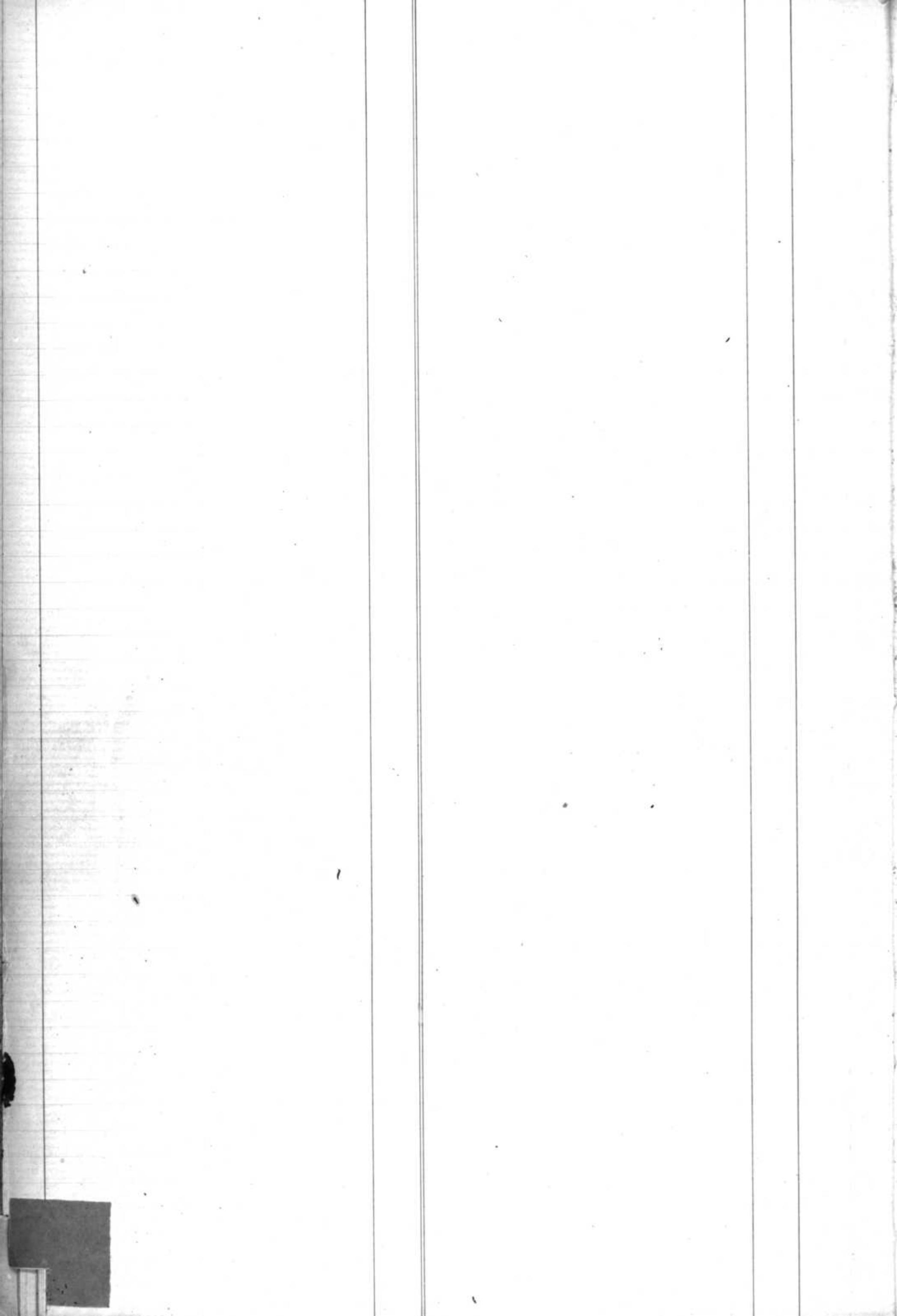
100

| | | |
|-----------|-------------------------|-----|
| Wicki | Arnold | 9 |
| Wanner | Louis | 20 |
| Vuadens | né-mort | 33 |
| Wanger | Jean-Emile | 42 |
| Wekker | né-mort | 40 |
| Vodoz | Hélène-Marguerite | 51 |
| Wahler | Charles-Rodolphe | 52 |
| Vanner | Clara | 64 |
| Vannay | né-mort | 65 |
| White | Charles-Albert | 74 |
| Vodoz | Etienne-Louis | 79 |
| Vodoz | Philippine-Louise | 80 |
| Vodoz | Jean-François | 81 |
| Vuadens | Victor-Emile | 94 |
| Vodoz | Louis-Philippe | 113 |
| Vodoz | Henri-Augustin | 115 |
| Vanner | René-Louis | 116 |
| Wahler | Ernest-Etienne | 137 |
| Vallotton | Félicia | 140 |
| Wanger | Juliette | 154 |
| Vodoz | Cécile-Marie-Clémentine | 157 |
| Vodoz | Julie-Emma | 160 |
| Vodoz | Berthe-Louise | 172 |
| Vodoz | Ernest-Jules-Emile | 183 |
| Vodoz | Henri-Benjamin | 198 |



X
Y
Z





Zwahlen
Lürcher
Furetti

Ernest 68.
Georges-Maurice 92.
Jean 180.



